

FÉVRIER 1970

VENTE SUR OFFRES

Organisée par L. MIRO, 15, rue Laffitte, 75 - Paris - 9

Expert près le Tribunal de Grande Instance et la Cour d'Appel de Paris

Tél. 770.58.89

FRANCE

Collection de pigeongrammes du siège de Paris (1870-71)

Cotes 1970 :

Pigeongrammes

DÉPÊCHES-OFFICIELLES

Série (1^{er}) : du 15 au 31 Oct sans numéros sur papier. 1000 »
2^e - Série N° 1 à 34 du 2 Nov au 13 Déc sur papier. 750 »
— N° 35 à 47 du 21 Déc au 1^{er} Fév sur collodion. 500 »

DÉPÊCHES PRIVÉES

Série (1^{er}) N° 1 à 64 et 1 bis à 14 bis du 8 Nov au 22 Nov sur papier éventuellement double face... 750 »
— Idem duplicata (8 à 16 pages) réductions très réduites (environ 9 fois) sur collodion... 850 »
2^e - Série N° 1 à 424 (312 ?) (9 à 16 pages) du 30 Nov. au 1^{er} Fév. Réductions très réduites sur collodion 300 »

MÉCANISME DES VENTES SUR OFFRES : LES LOTS SONT ATTRIBUÉS AU PLUS OFFRANT. Dans le cas où les deux offres les plus élevées pour un même timbre sont séparées par un écart de plus de 5 %, cet écart est automatiquement ramené à 5 %. De cette façon, l'acquéreur ne paie jamais, au maximum, que 5 % de plus que l'offre immédiatement inférieure. Voici un exemple : pour un même lot, les deux ordres les plus élevés sont 200 F et 250 F. Le lot sera attribué pour 200 F plus 5 %, soit 210 F à l'amateur qui en aura offert 250.

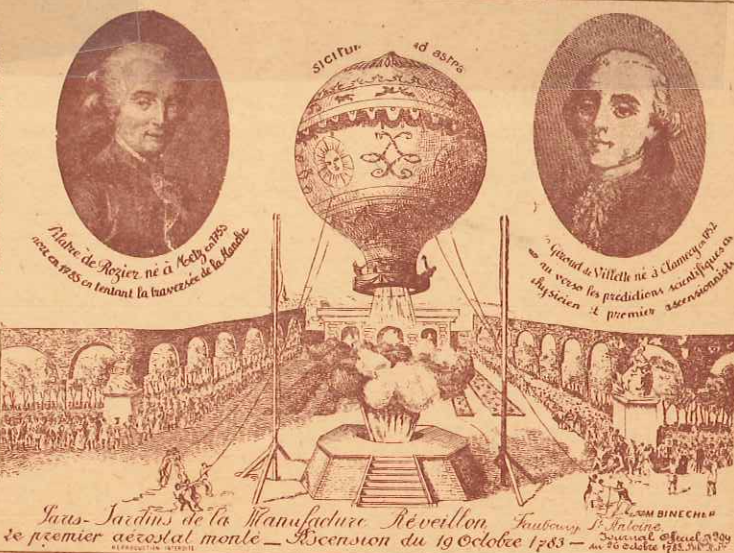
LES ORDRES SERONT REÇUS JUSQU'AU 9 MARS (date de rigueur). Les lots seront à la disposition des acquéreurs à partir du 13 mars 1970. La vente est faite expressément au comptant. LES LOTS SONT VISIBLES JUSQU'AU 9 MARS, 15 RUE LAFFITTE.

L'ACQUÉREUR NE PAIE AUCUN FRAIS EN SUS DE SES OFFRES

LES DOCUMENTS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ
JUSQU'AU PAIEMENT INTÉGRAL

— Les deux premiers pionniers de l'Air —
 Carte Commémorative de la 1^{re} Ascension en Montgolfière
 effectuée à Paris en 1783 par Pilâtre de Rozier et Giroud de Villette

C'était un spectacle bien extraordinaire
 en effet que de voir, pont le premier fois
 des hommes posés à cette élévation
 soutelez sans danger et sans inquiétude.



M. Giroud de Villette
109

Département

d

M

Taxes
 affranchissements
 5 mots et signature
 0 fr. 15
 ou toutes rédactions
 0 fr. 40

CARTE POSTALE

Partie réservée à la Correspondance
 le 28 7 1935
 Ceux dont on ne parle plus !
 qui furent cependant seuls précurseurs
 des progrès actuels
 de la navigation aérienne
 Lire ci-contre la reproduction de la
 lettre qu'adressa après cette expérience
 André Giroud de Villette (jeune savant de
 l'époque) au journal de Paris, le 20 octobre
 1783, par laquelle, il prédia plus d'un
 siècle avant, l'intérêt de cette invention
 en temps de guerre.
 Carte offerte par son petit-neveu dernier
 descendant du 1^{er} voyageur de l'air.
 Christian Giroud de Villette, (âge de
 90 ans), en résidence, 27, rue Théodore-
 de-Banville, à Nice.

Vendredi 28 Octobre 1870.

DÉPÊCHE - BALLON

Paraît
Mardi & Vendredi
8^h du matin.

Journal des Événements du Siègle.

10, 12, Cour du Commerce St-André-des-Arts, et à la Librairie du G^d Opéra, rue Halévy, 8.

Dépêche-Ballon, nous publierons deux fois par semaine les plus intéressants, relatifs au siège de Paris, en recevant des habitants de Paris avec leurs familles absentes. Nous tiendrons un double bulletin, en donnant aux habitants de la province, elle leur fera connaître les événements politiques en milieu.

Octobre. Hier la faiblesse des sur Champigny, où il y avait de troupes ennemies l'ordinaire. On s'est mis en mouvement, près de la maison dite de la Bouteille, sans doute au fond d'une vallée dans la redoute de la Bouteille. On n'a cessé de feu, la colonne, la reconnaissance du mouvement, que l'ennemi a fait un plongement de la barricade de la Bouteille, à 1,200 mètres de la communication avec la rue de la Bouteille. Jules Favre.

Voici ce qui résulte de ces renseignements. Décès survenus par suite de blessures. 20 communiés à l'hôpital du Val-de-Grâce. Le 20 Octobre. 5 décès. 21 — 4 — 22 — 2 — 23 — 2 — 24 — 1 — 25 — 1 —

Nous nous hâtons de dire que les renseignements ne s'étendent pas aux ambulances au Val-de-Grâce. L'état des blessés envoyés dans les hôpitaux, nous satisfait, car tous les blessés graves sont retenus au Val-de-Grâce, et les ambulances auxiliaires ne sont plus devenues inutiles. On dit, en terminant, que l'hôpital compte 833 lits et, pour le moment, 31 lits sont occupés. Au total le ministère de l'Intérieur une fois par semaine l'état général des prisonniers.

Les Étrangers s'en vont.

Les étrangers nous quittent. Américains ont demandé et obtenu l'autorisation de la viande de faire cuire, le beurre des prisonniers. On comprend que, non seulement les étrangers, mais aussi les étrangers, ils émigreront et ailleurs chercheront une nouvelle vie.

Partez donc, vous qui, depuis quarante ans, êtes témoins de l'attitude du peuple parisien ou d'un à un les gigantesques troupes improvisées par le patriotisme. Il est bien allié dans toute l'Europe la honte de notre révolte. Vous direz que ce Paris sentait comme enivré par les jouissances, comme abêti par l'impécuniosité et la corruption impériale, comme prêt à toutes les servitudes qu'il a été maître de lui-même, toutes de ses pères.

Cette ville, dont l'empire avait révoqué les riches, le caravansérail des deux mondes, cette ville n'aurait plus de théâtre, de salles de bal, de restaurants, de sociétés.

Ministère de l'Intérieur. Plusieurs personnes ont été tuées ou blessées en suite de la violence de la Bouteille, le ministère de l'Intérieur.

N^o 2 Paris.

Mardi 1^{er} Novembre 1870

Prix
10 Centimes
le Numéro.

DÉPÊCHE - BALLON

Paraît
Mardi & Vendredi
8^h du matin.

Journal des Événements du Siègle.

En Vente à l'Imprimerie, 10, 12, Cour du Commerce St-André-des-Arts et à la Librairie du G^d Opéra, rue Halévy, 8.

Rapport militaire.

Vendredi 28 Octobre. Ce matin, avant le jour, le général de Bellemare a fait exécuter une attaque sur le Bourget, par les francs-tireurs de la province. Après une fusillade d'une demi-heure, l'ennemi a été débarrassé du village et rejeté en arrière du ruisseau de la Morée vers le pont de la Morée. Dans la journée, 30 pièces d'artillerie ont été envoyées considérables d'infanterie ennemie sont descendues de Gonesse et d'Evry. Leur feu n'a pu faire quitter le Bourget à nos hommes (deux bataillons de soutien), et, après une canonnade de plusieurs heures, la plus grande partie du corps ennemi s'est retiré vers le nord. Nos troupes sont restées placées en avant du village, à la hauteur de la route N^o 20, venant de Dugny à la route de Lille.

Le gros de nos troupes est resté dans le village du Bourget, qu'elles ont mis en état de défense.

Oranzy a été également occupé, dans que l'ennemi a tenté de le défendre.

Il a laissé entre nos mains quelques prisonniers, des sacs et des armes.

Samedi 29 Octobre. Le général de Bellemare donne un rapport détaillé de cette affaire et le termine ainsi :

La prise du Bourget, audacieusement, attaquée, vigoureusement tenue, malgré l'énorme artillerie de l'ennemi, est une opération peu importante en elle-même, mais elle donne la preuve que, même dans l'artillerie, nos jeunes troupes peuvent et doivent rester sous le feu plus terrifiant que véritablement menaçant de l'ennemi. Elle élargit le cercle de notre occupation au-delà des forts, donne de la confiance à nos soldats et augmente les ressources en hommes pour la population parisienne.

P. S. 29 Octobre, 6 heures du matin. Hier, à 7 heures 1/2, l'ennemi a fait une attaque à la baïonnette à la gauche du village. Après avoir porté par une compagnie du 14^e mobile, il s'est enfoncé dans la première de la garde, deux blessés ont été pris dans nos mains. À la faveur de la nuit, il put emporter les autres blessés et les morts, parmi lesquels on m'a assuré que se trouvait un officier. Cette attaque nous a coûté 2 tués et 7 blessés.

Les prisonniers ont déclaré que nous avions eu devant nous, dans la journée d'hier, deux régiments de la garde et quatre batteries d'artillerie. La nuit a été calme; rien de nouveau ce matin.

Les Franco-Prussiens de la Prusse, Capitaine Holland ont été soutenus hier par le 3^e de marche et le 14^e bataillon de mobile de la Seine.

Deux chaloupes vedettes, sous le commandement de M. Forster, ont poussé hier une reconnaissance jusqu'au dernier pont de la rivière, avant Choisy-le-Roi; une fusillade vive s'est engagée entre nos marins et les Prussiens établis sur la rive gauche et dans la zone aux bords. L'ennemi a envoyé quelques abus d'une batterie en position à Châteaufort. Nos chaloupes ont riposté et ont achevé leur reconnaissance, qui était appuyée par des tirailleurs du 90^e. Dans la soirée pas de blessés.

Dépêche du G^d de Bellemare. 29 Octobre, midi. Le feu continue par intermittence comme hier. L'attaque d'infanterie; nous sommes en très-bonne position; nous tenons et nous y restons.

Les résultats du combat d'hier au soir ont été importants; le terrain en avant de nos tranchées est couvert de cadavres prussiens; un de leurs officiers, blessé, est prisonnier.

Dans l'attaque, le feu des batteries ennemies a cessé, et elles se sont retirées vers Gonesse.

Dépêche du 30 Octobre, midi. Cette nuit la canonnade a continué sur les Prussiens, des forts de la Bouteille et de la Morée.

Ce matin, 30,000 ennemis environ, sortent par de grosses pièces de campagne, ont attaqué de nouveau nos positions du Bourget. L'artillerie de nos forts les a atteints de tous côtés, leur artillerie de campagne a dû se retirer et on les a vu atteler jusqu'à 16 chevaux à une seule pièce. L'ennemi est en retraite. Les pertes sont considérables. Il se retire sur Stains. C'est une déroute pour les Prussiens. On a fait quelques prisonniers.

30 Octobre. Une dépêche officielle datée de 5 heures du matin du soir annonce que nous avons évacué Oranzy et le Bourget. Le village du Bourget, dit le document officiel, ne faisait pas partie de notre système de défense; son occupation était d'une importance secondaire.

Décrets.

28 Octobre. Légion d'honneur.

À l'avenir, la décoration de la Légion d'honneur sera exclusivement réservée à la récompense des services militaires et des actes de bravoure et de dévouement accomplis en présence de l'ennemi.

L'effectif de la Garde Impériale.

Art. 1^{er}. La garde impériale est supprimée.

Art. 2. Le licenciement s'opérera au fur et à mesure que les circonstances le permettront.

Il s'effectuera immédiatement, en ce qui concerne les fractions de corps à Paris.

Art. 3. Les officiers, sous-officiers, caporaux ou brigadiers, et les soldats de la garde, qui se trouvent actuellement dans les régiments de marche, touchent le solde d'activité de leur grade et de leur classe, attribuée à la ligne, à partir du 1^{er} Novembre prochain.

La Ballona dirigable.

Art. 1^{er}. Un crédit de 40,000 francs est ouvert au budget extraordinaire du ministère de l'instruction publique pour être affecté à la construction des ballons.

Art. 2. M. Dupuy de Lôme est chargé de l'exécution et de la direction des travaux auxquels il imprimera toute l'activité possible.

La garde mobile de 1848.

Art. 1^{er}. Les anciens gardes mobiles de 1848 formeront un bataillon de 550 hommes, dont l'effectif ne pourra être

Vendredi 4 Novembre 1870.

DÉPÊCHE - BALLON

Paraît
Mardi & Vendredi
8^h du matin.

Journal des Événements du Siège.

12, Cour du Commerce St André-des-Arts et à la Librairie du G.^d Opéra, rue Halévy, 8.

nal Officiel:

dir qu'une pensée: repousser
 de la défense nationale, depuis
 jour ou nuit à chasser les enva-
 disiblement dans la lutte, par
 et par sa résignation devant les
 siège. On comptait sur nos
 fées, il ne faut pas qu'elles unais-
 soient dans la ville nous en plus
 perdur.

a appris aux Parisiens la nou-
 veauté ; le gouvernement n'avait connu
 la soirée ; fidèle à ses habitudes de
 en la recevant. Il annonçait en
 vait repris le Bourgeois.

plus grave, mais d'une nature
la proposition d'un amitiése. J'ail
de grandes puissances, l'Angleterre,
e. Une partie de la population
ciation ainsi introduite, non par
par les grandes puissances euro-
atrice - procède de capitulation
velles ainsi approches, est née
la nuit précédente, s'élait mani-
le boulevard, et qui, vers deux
jourée du 31 Octobre, a été sur-
seule composée de plusieurs

ments, un grand scandale être pro-
posé, un comité de salut public a
puissamment ouï et réclama
comme otages Voco huit heures du
matin et d'ago au M. Jules
maison de la révolution par le 106^e
le, commandant Vbos. Mais
d'ago, M. Jules Simon, le
mandant du 106^e demeurait

du matin que ces scènes
- l'intervention des bataillons de
nombre immense autour de
tion de M^r Jules Ferry. Les cour
ées par la garde mobile, plusieurs
n de la garde nationale du 11^e du

une de Vresse, on fait évacuer
au dehors les gardes nationales
qui sont à la rue de Rivoli, accueil-
lons le général Trochu, pas-
sions.

pu, sans doute, en finir beaucoup
section, mais il s'était fait un devoir
collision en face de l'ennemi. A force
on a pu éviter un conflit sanglant.

C'est là un grand bonheur Mais de pareilles aventures ne peu-
vent se renouveler. La garde nationale
a été abolie par la nécessité de mettre à la
sécurité. Il faut que Paris se prononce

Le gouvernement consultera la population après-demain, c'est-à-dire dans le plus bref délai sur la question de savoir si elle veut pour Blanqui, Pélissier, Puyat, Roussier ou pour une commune révolutionnaire, ou si elle veut pour les hommes qui ont accepté, le 4 septembre, le devoir de sauver la patrie.

Le gouvernement se doit à lui-même, après ce coup de main qui a failli réussir, de demander, oui ou non, il conserve leur confiance.

Dans la situation où nous sommes, la force n'est qu'une force morale, l'acclamation du plus. Il faut le suffrage universel.

Si le français universel prononce confusé l'actuel dans les vingt quatre heures la population même de l'empire. N'est-ce, au contraire, restera dans les mêmes mains, les hommes aujourd'hui le conservent avec cette cons.

Mais pour que personnel ne se trompe, o qui a dû venir, ils déclarent avant l'acte du 31 Octobre donner la dernière jouissance qu'ils n'acceptent désormais le pouvoir qu dans sa plénitude de même dans la signification plus qu'aucun obstacle leur vient observation des lois pour leur propre com tout le monde à se tenir dans la stricte règle les efforts de réconciliation sur ce qui doit notre union brisée: l'expulsion de l'étranger.

Que le gouvernement passe son temps à
défendre, quand il se tient d'agir sans cela
que la garde nationale a l'armée de mer,
fatigue dans nos rues, tandis qu'elle doit
remparer, c'est un crime contre la na-
tion commune. Il ne se reproduira plus. Le mi-
nistère s'approche rapidement. Paris
plus une ville; c'est une armée. La B
à notre aide, à besoin, avant tout, de
nous le seront. Bel est le sort que le gé-
néral élu le 3 Novembre. Il veut être
condition de l'indépendance.

On a fait afficher dans la journée la
vente de M. Jules Favre.

Le gouvernement décide que le sens de
soit bien compris par la population, et qu'
portée des deux votes qu'elle est appelée
et samedi prochains.

Demain jeudi elle votera sur la ques-
maintien le gouvernement de la dé-

N^o 4 Paris.

Prix
10 Centimes
le Numéro.

DÉPÊCHE - BALLON

Journal des Événements du Siège.

Paraît
Mardi & Vendredi
8^h du matin.

En Vente à l'Imprimerie, 10, 12, Cour du Commerce St André-des-Arts et à la Librairie du C^d Opéra, rue Halévy, 8.

Les quatre grandes puissances neutres, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et l'Italie avaient pris l'initiative d'une proposition d'armistice à l'effet de faire élire une assemblée nationale.

Le Gouvernement de la défense nationale avait posé ses conditions, qui étaient : le ravitaillement de Paris et le vote pour l'assemblée nationale par toutes les populations françaises. La Prusse a expressément repoussé la condition du ravitaillement ; elle n'a d'ailleurs admis qu'avec des réserves le vote de l'Alsace et de la Lorraine.

Le Gouvernement de la défense nationale a
décidé à l'unanimité, que l'armistice ainsi
compris devait être repoussé. (Officiel)

"On ne répond à de pareilles insolences que par des victoires : soldats, préparez-vous à combattre." Ces fiers paroles de Kléber, annonçant à l'armée d'Egypte le rejet de la capitulation d'El-Erich, nous sont revenues à la mémoire, en lisant ce matin la note du Journal officiel qui nous apprend que le gouvernement de la défense nationale a opposé un refus unanime aux inacceptables exigences de la Prusse.

Qui, on répond à de pareilles insolences par des victoires, quand on le peut. Quand on n'le peut pas on y répond par une résistance acharnée. On gagne la bataille d'Helipolis, on bien l'on subit le siège de Sébastopol. Lequel de ces deux destins sera le nôtre? Cela dépend en partie de l'Europe et beaucoup de la France. L'Europe et la France seront-elles leur devoir? Nous l'ignorons. Paris du moins, nous le disons sans fanfaronnerie, mais avec une profonde conviction, sera le sien. (Journal de Paris)

Aujourd'hui, à midi, un envoyé du Gouvernement français s'est rendu à Versailles, pour signifier le refus voté cette nuit par les membres du Gouvernement de la défense nationale, des conditions que voulait imposer la Prusse pour la conclusion d'un armistice.

En maintenant, aux armes!

Le Journal officiel de ce matin publie une note
détailée sur la composition des trois armées formées
pour la défense de Paris.

Le commandant en chef est le général Trocien,
gouverneur de Paris, avec le général Schmitz pour
chef d'état-major général.

La première armée, commandant en chef général
Clément Thomas, comprend les 266 bataillons de
garde nationale sédentaire, la légion de cavalerie et la
légion d'artillerie.

La deuxième armée, commandant en chef général
Ducrot, comprend trois corps d'armée sous les ordres
des généraux Pinoy, Remy et d'Excé.

La troisième armée, se composant de sept divisions,
est placée sous le commandement spécial du gou-
verneur de Paris.

Elections des Maires de Paris

1 ^{re} An ^e	Beraille Saligny.	11 ^e An ^e	Motta.
2 ^e d ^e	Biraard.	12 ^e d ^e	Gruon.
3 ^e d ^e	Bonvalet.	13 ^e d ^e	Pernolet.
4 ^e d ^e	Boutrain.	14 ^e d ^e	Asceline.
5 ^e d ^e	Bachetot.	15 ^e d ^e	Corbon.
6 ^e d ^e	Kerison.	16 ^e d ^e	Henri Martin.
7 ^e d ^e	Arnaud (de) Laigney.	17 ^e d ^e	Francois Favre.
8 ^e d ^e	Carnot.	18 ^e d ^e	Clementceau.
9 ^e d ^e	Demareon.	19 ^e d ^e	Deleschize.
10 ^e d ^e	Dubail.	20 ^e d ^e	Ranvier.

Décree

Le général Cléme Eboas est nommé commandant
supérieur des gardes nationales de la Seine, en remplacement
du général Enmisié, dont la démission est acceptée.

Pleine, en suite des proclamations du Gouvernement
 et du Ministre, de l'Ontario, saluant la population de la
 tranquillité qui a précédé au vote, et la remerciaient de
 l'éclatante majorité qui vient de sortir de l'urne électorale.

Nous n'avons à signaler aujourd'hui aucun incident militaire de quelque importance. Cependant les forts de Vanoc et d'Isoy ont ouvert hier matin un feu très-vif dans la direction de Chamane et de Châtillon. On avait aperçu, en effet, de fortes colonnes prusiennes suivies de chariots qui se portaient du côté de Châtillon et de Bagnaux. Plusieurs bataillons de mobiles ont été aussitôt mis en mouvement. On nous campé pendant plusieurs heures entre Monthonje et Vanoc. Mais cette alerte n'a pas eu d'autre suite.

Dans la même journée d'hier, à neuf heures du matin, trois bataillons de la garde nationale, accompagnés de voitures d'équipages militaires, se sont rendus au fort d'Ivry pour y séjourner pendant cinq jours. Les autres forts, nous dit-on, doivent recevoir également un certain nombre de bataillons des divers quartiers de Paris.

Les nouvelles officielles des opérations du siège sont encore fautes aujourd'hui, ce qui ne signifie point que nos artilleurs des forts se soient croisés les bras. Le canon s'est fait entendre d'une façon assez intermittente, il est vrai, et comme pour qu'il ne-

Prix
10 Centimes
le Numéro.

DÉPÊCHE - BALLON

Journal des Événements du Siègle.

Parait
Mardi & Vendredi
8^h du matin.

En Vente à l'Imprimerie, 10, 12, Cour du Commerce St André des Arts et à la Librairie du G^d Opéra, rue Halévy, 8.

Mardi 15 Novembre 1870

DÉPÊCHE - BALLON

Journal des Événements du Siègle.

Parait
Mardi & Vendredi
8^h du matin.

Cour du Commerce St André des Arts et à la Librairie du G^d Opéra, rue Halévy, 8.

laire.

i a abattu une partie
Roi et a démasqué
roulins saque sur les
action, plusieurs épaui-
ronnage de marquis
ouviens.

même déployé en tirail-
le de Villejuif ou le chemin
de mitraille l'ont forcé

a été activé hier pen-
la redoute de Gravelle
oly avec succès. Nos
Dépêches, quelles mettem

place, del hospice, à
officier d'ordonnance
des volontaires, une pa-
composaient, ont oppo-

te deux sur place, et le
les de deux coups de
ion fait le plus grand bon-
des volontaires

35 ans, est balaïné ou
la Seine, n'ayant jamais
été. Art. 2. Ces appel

partenements actuellement

pourra être requis tempo-
rablement ou à la trans-

général.

combats de nuit, bravant
les points où il ne se
été de balonnette de nos

armes à bout portant.
13 Octobre, c'est ce qu'il

omme ils avaient été repou-
sés, bien que réveillés en

par des pertes considéra-
bles, nous ont été.

distante nos redoutes.

ditions des coups de pioche
n'ayant été avisés, et don-

maître par la lumière. Les
trouées prussien, au en que-

en train de démouler le

mur de clôture du cimetière de Choisy. Les tombes leur avaient
servi à élever leurs canons. La corbeille qu'on entore à Rouget de
l'Isle! Le tombeau de l'auteur de la Marseillaise servait
d'appui à un canon prussien!

Sur ce, nos canons se mirent à contraindre le travail des
armées et envoyèrent une pluie d'obus sur leurs batteries.
Pendant plus d'une heure la canonnade fut des plus vives. Mais
les Prussiens n'avaient pas l'air de s'émouvoir. Ce multime inter-
quait nos soldats. On avait beau renverser les canons sous les
obus, abattre les talus ou les épaulements, rien. Les Prussiens ne
daignaient pas répondre. On en vint à l'explication de leur

résistance. — Pendant que toute notre attention se portait
ainsi sur le cimetière de Choisy, situé au-dessous des colonnes
du Moulin de la Gueule, on nous donna retenu, un corps
prussien venant de Choisy traverser le village de la Rue, et, en

suivant la route de l'Hay au moulin de Cachan, à pas de loup,
tentait de pénétrer de force par le coude que forme la Seine. Ce

corde est gardé par un large épaulement, précédé de tranchées
dérivées lesquelles de travers nos mobiles. Également, on du
moulin de Cachan à la gare. Or, c'est de la plus grande im-
portance, car il défend justement cette position, qui permettait

à l'ennemi de prendre par derrière nos ouvrages avancés de
Kantes-Bryjées, de Villejuif et du Moulin de la Gueule. Les Prus-
sien arrivés au Moulin de Cachan, de déployer en tirailleurs et sou-

tenir sur toute la ligne. Les mobiles du 4^e de ligne courent aux
faideaux et ripostent avec vigueur. La fusillade crépite pen-
dant une heure au moins. Après quoi, les Prussiens se jettent

en colonne, et, croyant sans doute les retranchements deponer
d'artillerie, de préparer à donner l'assaut. — C'était complé-
tament nos mitrailleurs, ces belles mitrailleurs de cuivre que

nous voyions tant de fois au soleil. Les tirailleurs pleurent sur
les colonnes ennemies dans lesquelles ils sont d'épaisses tiges.
Les Prussiens se reploient; quelques obus lancés à point, ébranlent

cette retraite en déroute. — Les Prussiens regagnent leur antonne-
ment. Nos mobiles, déjà pris au piège, se tiennent en éveil.
A un moment, on voit l'ennemi revenir. Aux armes! L'ennemi

n'a été bled de tirer un coup de fusil; l'ennemi venait ram-
per ses morts. Ils étaient bon nombre pour accomplir cette bes-
ogne; notre mitraille avait bien porté. — Cette batterie que les

Prussiens ont démasquée, en abattant une partie du mur du
cimetière de Choisy le Roi, se composait uniquement de pièces
de campagne, et non de siège, comme l'on dit quelques journaux.

Rapport Militaire

8 Novembre, 6^h 1/2, soir. — L'ennemi est inquiet
jour et nuit dans ses positions. Dans ce but, Bicêtre, les
Kantes-Bryjées, Vanves et le Mont-Valérien ont, l'annir-

lignes, des obus à grande portée. Dans
rien et le 6^e secteur se sont concertés
ix de l'ennemi à Montfoucault, en
qu'à Garches et Ville de Aray.
renseignements certains ayant l'annir-
ts avoir causé à l'ennemi, en un seul
ouge, une perte de 36 officiers et
donné de concentrer de nouveau les

venant deux colonels dont l'un com-
mande la garde du régiment de la Seine.

Décrets

Le Journal Officiel publie ce matin
redoublant d'une somme de 2 500 000 fr. le
l'exercice 1870 sur le chapitre II du budget
tatement de la marine et des colonies, et
accueille comme celui ouvert pour l'exercice

IX du même budget, l'autre relatif à la
légion du génie de la garde nationale; en-
un modification de la décoration de la légion
médaille militaire.
tionale. 9 Novembre. Art. 1^{er}. Chaque
rede nationale sera composée, suivant, don-

des compagnies. — Art. 2. Les quatre-
vingt-dix compagnies de guerre, au moins
il de 100 hommes, cadre compris dans les
effectifs de 1200 hommes et au-dessous, et
adre compris dans les bataillons ayant
moins de 100 hommes.

— Ces compagnies seront formées
valides des catégories 1^{re} et 2^e de la classe
des hommes et en ne prenant dans l'une d'elles que

de leur âge :
ou veufs sans enfants de 20 à 35 ans ;
ou veufs sans enfants de 35 à 45 ans ;
ou veufs sans enfants de 45 à 55 ans ;
ou veufs sans enfants de 55 à 65 ans ;
ou veufs sans enfants de 65 à 75 ans ;
ou veufs sans enfants de 75 à 85 ans ;
ou veufs sans enfants de 85 à 95 ans ;
ou veufs sans enfants de 95 à 105 ans ;
ou veufs sans enfants de 105 à 115 ans ;
ou veufs sans enfants de 115 à 125 ans ;
ou veufs sans enfants de 125 à 135 ans ;
ou veufs sans enfants de 135 à 145 ans ;
ou veufs sans enfants de 145 à 155 ans ;
ou veufs sans enfants de 155 à 165 ans ;
ou veufs sans enfants de 165 à 175 ans ;
ou veufs sans enfants de 175 à 185 ans ;
ou veufs sans enfants de 185 à 195 ans ;
ou veufs sans enfants de 195 à 205 ans ;
ou veufs sans enfants de 205 à 215 ans ;
ou veufs sans enfants de 215 à 225 ans ;
ou veufs sans enfants de 225 à 235 ans ;
ou veufs sans enfants de 235 à 245 ans ;
ou veufs sans enfants de 245 à 255 ans ;
ou veufs sans enfants de 255 à 265 ans ;
ou veufs sans enfants de 265 à 275 ans ;
ou veufs sans enfants de 275 à 285 ans ;
ou veufs sans enfants de 285 à 295 ans ;
ou veufs sans enfants de 295 à 305 ans ;
ou veufs sans enfants de 305 à 315 ans ;
ou veufs sans enfants de 315 à 325 ans ;
ou veufs sans enfants de 325 à 335 ans ;
ou veufs sans enfants de 335 à 345 ans ;
ou veufs sans enfants de 345 à 355 ans ;
ou veufs sans enfants de 355 à 365 ans ;
ou veufs sans enfants de 365 à 375 ans ;
ou veufs sans enfants de 375 à 385 ans ;
ou veufs sans enfants de 385 à 395 ans ;
ou veufs sans enfants de 395 à 405 ans ;
ou veufs sans enfants de 405 à 415 ans ;
ou veufs sans enfants de 415 à 425 ans ;
ou veufs sans enfants de 425 à 435 ans ;
ou veufs sans enfants de 435 à 445 ans ;
ou veufs sans enfants de 445 à 455 ans ;
ou veufs sans enfants de 455 à 465 ans ;
ou veufs sans enfants de 465 à 475 ans ;
ou veufs sans enfants de 475 à 485 ans ;
ou veufs sans enfants de 485 à 495 ans ;
ou veufs sans enfants de 495 à 505 ans ;
ou veufs sans enfants de 505 à 515 ans ;
ou veufs sans enfants de 515 à 525 ans ;
ou veufs sans enfants de 525 à 535 ans ;
ou veufs sans enfants de 535 à 545 ans ;
ou veufs sans enfants de 545 à 555 ans ;
ou veufs sans enfants de 555 à 565 ans ;
ou veufs sans enfants de 565 à 575 ans ;
ou veufs sans enfants de 575 à 585 ans ;
ou veufs sans enfants de 585 à 595 ans ;
ou veufs sans enfants de 595 à 605 ans ;
ou veufs sans enfants de 605 à 615 ans ;
ou veufs sans enfants de 615 à 625 ans ;
ou veufs sans enfants de 625 à 635 ans ;
ou veufs sans enfants de 635 à 645 ans ;
ou veufs sans enfants de 645 à 655 ans ;
ou veufs sans enfants de 655 à 665 ans ;
ou veufs sans enfants de 665 à 675 ans ;
ou veufs sans enfants de 675 à 685 ans ;
ou veufs sans enfants de 685 à 695 ans ;
ou veufs sans enfants de 695 à 705 ans ;
ou veufs sans enfants de 705 à 715 ans ;
ou veufs sans enfants de 715 à 725 ans ;
ou veufs sans enfants de 725 à 735 ans ;
ou veufs sans enfants de 735 à 745 ans ;
ou veufs sans enfants de 745 à 755 ans ;
ou veufs sans enfants de 755 à 765 ans ;
ou veufs sans enfants de 765 à 775 ans ;
ou veufs sans enfants de 775 à 785 ans ;
ou veufs sans enfants de 785 à 795 ans ;
ou veufs sans enfants de 795 à 805 ans ;
ou veufs sans enfants de 805 à 815 ans ;
ou veufs sans enfants de 815 à 825 ans ;
ou veufs sans enfants de 825 à 835 ans ;
ou veufs sans enfants de 835 à 845 ans ;
ou veufs sans enfants de 845 à 855 ans ;
ou veufs sans enfants de 855 à 865 ans ;
ou veufs sans enfants de 865 à 875 ans ;
ou veufs sans enfants de 875 à 885 ans ;
ou veufs sans enfants de 885 à 895 ans ;
ou veufs sans enfants de 895 à 905 ans ;
ou veufs sans enfants de 905 à 915 ans ;
ou veufs sans enfants de 915 à 925 ans ;
ou veufs sans enfants de 925 à 935 ans ;
ou veufs sans enfants de 935 à 945 ans ;
ou veufs sans enfants de 945 à 955 ans ;
ou veufs sans enfants de 955 à 965 ans ;
ou veufs sans enfants de 965 à 975 ans ;
ou veufs sans enfants de 975 à 985 ans ;
ou veufs sans enfants de 985 à 995 ans ;
ou veufs sans enfants de 995 à 1005 ans ;
ou veufs sans enfants de 1005 à 1015 ans ;
ou veufs sans enfants de 1015 à 1025 ans ;
ou veufs sans enfants de 1025 à 1035 ans ;
ou veufs sans enfants de 1035 à 1045 ans ;
ou veufs sans enfants de 1045 à 1055 ans ;
ou veufs sans enfants de 1055 à 1065 ans ;
ou veufs sans enfants de 1065 à 1075 ans ;
ou veufs sans enfants de 1075 à 1085 ans ;
ou veufs sans enfants de 1085 à 1095 ans ;
ou veufs sans enfants de 1095 à 1105 ans ;
ou veufs sans enfants de 1105 à 1115 ans ;
ou veufs sans enfants de 1115 à 1125 ans ;
ou veufs sans enfants de 1125 à 1135 ans ;
ou veufs sans enfants de 1135 à 1145 ans ;
ou veufs sans enfants de 1145 à 1155 ans ;
ou veufs sans enfants de 1155 à 1165 ans ;
ou veufs sans enfants de 1165 à 1175 ans ;
ou veufs sans enfants de 1175 à 1185 ans ;
ou veufs sans enfants de 1185 à 1195 ans ;
ou veufs sans enfants de 1195 à 1205 ans ;
ou veufs sans enfants de 1205 à 1215 ans ;
ou veufs sans enfants de 1215 à 1225 ans ;
ou veufs sans enfants de 1225 à 1235 ans ;
ou veufs sans enfants de 1235 à 1245 ans ;
ou veufs sans enfants de 1245 à 1255 ans ;
ou veufs sans enfants de 1255 à 1265 ans ;
ou veufs sans enfants de 1265 à 1275 ans ;
ou veufs sans enfants de 1275 à 1285 ans ;
ou veufs sans enfants de 1285 à 1295 ans ;
ou veufs sans enfants de 1295 à 1305 ans ;
ou veufs sans enfants de 1305 à 1315 ans ;
ou veufs sans enfants de 1315 à 1325 ans ;
ou veufs sans enfants de 1325 à 1335 ans ;
ou veufs sans enfants de 1335 à 1345 ans ;
ou veufs sans enfants de 1345 à 1355 ans ;
ou veufs sans enfants de 1355 à 1365 ans ;
ou veufs sans enfants de 1365 à 1375 ans ;
ou veufs sans enfants de 1375 à 1385 ans ;
ou veufs sans enfants de 1385 à 1395 ans ;
ou veufs sans enfants de 1395 à 1405 ans ;
ou veufs sans enfants de 1405 à 1415 ans ;
ou veufs sans enfants de 1415 à 1425 ans ;
ou veufs sans enfants de 1425 à 1435 ans ;
ou veufs sans enfants de 1435 à 1445 ans ;
ou veufs sans enfants de 1445 à 1455 ans ;
ou veufs sans enfants de 1455 à 1465 ans ;
ou veufs sans enfants de 1465 à 1475 ans ;
ou veufs sans enfants de 1475 à 1485 ans ;
ou veufs sans enfants de 1485 à 1495 ans ;
ou veufs sans enfants de 1495 à 1505 ans ;
ou veufs sans enfants de 1505 à 1515 ans ;
ou veufs sans enfants de 1515 à 1525 ans ;
ou veufs sans enfants de 1525 à 1535 ans ;
ou veufs sans enfants de 1535 à 1545 ans ;
ou veufs sans enfants de 1545 à 1555 ans ;
ou veufs sans enfants de 1555 à 1565 ans ;
ou veufs sans enfants de 1565 à 1575 ans ;
ou veufs sans enfants de 1575 à 1585 ans ;
ou veufs sans enfants de 1585 à 1595 ans ;
ou veufs sans enfants de 1595 à 1605 ans ;
ou veufs sans enfants de 1605 à 1615 ans ;
ou veufs sans enfants de 1615 à 1625 ans ;
ou veufs sans enfants de 1625 à 1635 ans ;
ou veufs sans enfants de 1635 à 1645 ans ;
ou veufs sans enfants de 1645 à 1655 ans ;
ou veufs sans enfants de 1655 à 1665 ans ;
ou veufs sans enfants de 1665 à 1675 ans ;
ou veufs sans enfants de 1675 à 1685 ans ;
ou veufs sans enfants de 1685 à 1695 ans ;
ou veufs sans enfants de 1695 à 1705 ans ;
ou veufs sans enfants de 1705 à 1715 ans ;
ou veufs sans enfants de 1715 à 1725 ans ;
ou veufs sans enfants de 1725 à 1735 ans ;
ou veufs sans enfants de 1735 à 1745 ans ;
ou veufs sans enfants de 1745 à 1755 ans ;
ou veufs sans enfants de 1755 à 1765 ans ;
ou veufs sans enfants de 1765 à 1775 ans ;
ou veufs sans enfants de 1775 à 1785 ans ;
ou veufs sans enfants de 1785 à 1795 ans ;
ou veufs sans enfants de 1795 à 1805 ans ;
ou veufs sans enfants de 1805 à 1815 ans ;
ou veufs sans enfants de 1815 à 1825 ans ;
ou veufs sans enfants de 1825 à 1835 ans ;
ou veufs sans enfants de 1835 à 1845 ans ;
ou veufs sans enfants de 1845 à 1855 ans ;
ou veufs sans enfants de 1855 à 1865 ans ;
ou veufs sans enfants de 1865 à 1875 ans ;
ou veufs sans enfants de 1875 à 1885 ans ;
ou veufs sans enfants de 1885 à 1895 ans ;
ou veufs sans enfants de 1895 à 1905 ans ;
ou veufs sans enfants de 1905 à 1915 ans ;
ou veufs sans enfants de 1915 à 1925 ans ;
ou veufs sans enfants de 1925 à 1935 ans ;
ou veufs sans enfants de 1935 à 1945 ans ;
ou veufs sans enfants de 1945 à 1955 ans ;
ou veufs sans enfants de 1955 à 1965 ans ;
ou veufs sans enfants de 1965 à 1975 ans ;
ou veufs sans enfants de 1975 à 1985 ans ;
ou veufs sans enfants de 1985 à 1995 ans ;
ou veufs sans enfants de 1995 à 2005 ans ;
ou veufs sans enfants de 2005 à 2015 ans ;
ou veufs sans enfants de 2015 à 2025 ans ;
ou veufs sans enfants de 2025 à 2035 ans ;
ou veufs sans enfants de 2035 à 2045 ans ;
ou veufs sans enfants de 2045 à 2055 ans ;
ou veufs sans enfants de 2055 à 2065 ans ;
ou veufs sans enfants de 2065 à 2075 ans ;
ou veufs sans enfants de 2075 à 2085 ans ;
ou veufs sans enfants de 2085 à 2095 ans ;
ou veufs sans enfants de 2095 à 2105 ans ;
ou veufs sans enfants de 2105 à 2115 ans ;
ou veufs sans enfants de 2115 à 2125 ans ;
ou veufs sans enfants de 2125 à 2135 ans ;
ou veufs sans enfants de 2135 à 2145 ans ;
ou veufs sans enfants de 2145 à 2155 ans ;
ou veufs sans enfants de 2155 à 2165 ans ;
ou veufs sans enfants de 2165 à 2175 ans ;
ou veufs sans enfants de 2175 à 2185 ans ;
ou veufs sans enfants de 2185 à 2195 ans ;
ou veufs sans enfants de 2195 à 2205 ans ;
ou veufs sans enfants de 2205 à 2215 ans ;
ou veufs sans enfants de 2215 à 2225 ans ;
ou veufs sans enfants de 2225 à 2235 ans ;
ou veufs sans enfants de 2235 à 2245 ans ;
ou veufs sans enfants de 2245 à 2255 ans ;
ou veufs sans enfants de 2255 à 2265 ans ;
ou veufs sans enfants de 2265 à 2275 ans ;
ou veufs sans enfants de 2275 à 2285 ans ;
ou veufs sans enfants de 2285 à 2295 ans ;
ou veufs sans enfants de 2295 à 2305 ans ;
ou veufs sans enfants de 2305 à 2315 ans ;
ou veufs sans enfants de 2315 à 2325 ans ;
ou veufs sans enfants de 2325 à 2335 ans ;
ou veufs sans enfants de 2335 à 2345 ans ;
ou veufs sans enfants de 2345 à 2355 ans ;
ou veufs sans enfants de 2355 à 2365 ans ;
ou veufs sans enfants de 2365 à 2375 ans ;
ou veufs sans enfants de 2375 à 2385 ans ;
ou veufs sans enfants de 2385 à 2395 ans ;
ou veufs sans enfants de 2395 à 2405 ans ;
ou veufs sans enfants de 2405 à 2415 ans ;
ou veufs sans enfants de 2415 à 2425 ans ;
ou veufs sans enfants de 2425 à 2435 ans ;
ou veufs sans enfants de 2435 à 2445 ans ;
ou veufs sans enfants de 2445 à 2455 ans ;
ou veufs sans enfants de 2455 à 2465 ans ;
ou veufs sans enfants de 2465 à 2475 ans ;
ou veufs sans enfants de 2475 à 2485 ans ;
ou veufs sans enfants de 2485 à 2495 ans ;
ou veufs sans enfants de 2495 à 2505 ans ;
ou veufs sans enfants de 2505 à 2515 ans ;
ou veufs sans enfants de 2515 à 2525 ans ;
ou veufs sans enfants de 2525 à 2535 ans ;
ou veufs sans enfants de 2535 à 2545 ans ;
ou veufs sans enfants de 2545 à 2555 ans ;
ou veufs sans enfants de 2555 à 2565 ans ;
ou veufs sans enfants de 2565 à 2575 ans ;
ou veufs sans enfants de 2575 à 2585 ans ;
ou veufs sans enfants de 2585 à 2595 ans ;
ou veufs sans enfants de 2595 à 2605 ans ;
ou veufs sans enfants de 2605 à 2615 ans ;
ou veufs sans enfants de 2615 à 2625 ans ;
ou veufs sans enfants de 2625 à 2635 ans ;
ou veufs sans enfants de 2635 à 2645 ans ;
ou veufs sans enfants de 2645 à 2655 ans ;
ou veufs sans enfants de 2655 à 2665 ans ;
ou veufs sans enfants de 2665 à 2675 ans ;
ou veufs sans enfants de 2675 à 2685 ans ;
ou veufs sans enfants de 2685 à 2695 ans ;
ou veufs sans enfants de 2695 à 2705 ans ;
ou veufs sans enfants de 2705 à 2715 ans ;
ou veufs sans enfants de 2715 à 2725 ans ;
ou veufs sans enfants de 2725 à 2735 ans ;
ou veufs sans enfants de 2735 à 2745 ans ;
ou veufs sans enfants de 2745 à 2755 ans ;
ou veufs sans enfants de 2755 à 2765 ans ;
ou veufs sans enfants de 2765 à 2775 ans ;
ou veufs sans enfants de 2775 à 2785 ans ;
ou veufs sans enfants de 2785 à 2795 ans ;
ou veufs sans enfants de 2795 à 2805 ans ;
ou veufs sans enfants de 2805 à 2815 ans ;
ou veufs sans enfants de 2815 à 2825 ans ;
ou veufs sans enfants de 2825 à 2835 ans ;
ou veufs sans enfants de 2835 à 2845 ans ;
ou veufs sans enfants de 2845 à 2855 ans ;
ou veufs sans enfants de 2855 à 2865 ans ;
ou veufs sans enfants de 2865 à 2875 ans ;
ou veufs sans enfants de 2875 à 2885 ans ;
ou veufs sans enfants de 2885 à 2895 ans ;
ou veufs sans enfants de 2895 à 2905 ans ;
ou veufs sans enfants de 2905 à 2915 ans ;
ou veufs sans enfants de 2915 à 2925 ans ;
ou veufs sans enfants de 2925 à 2935 ans ;
ou veufs sans enfants de 2935 à 2945 ans ;
ou veufs sans enfants de 2945 à 2955 ans ;
ou veufs sans enfants de 2955 à 2965 ans ;
ou veufs sans enfants de 2965 à 2975 ans ;
ou veufs sans enfants de 2975 à 2985 ans ;
ou veufs sans enfants de 2985 à 2995 ans ;
ou veufs sans enfants de 2995 à 3005 ans ;
ou veufs sans enfants de 3005 à 3015 ans ;
ou veufs sans enfants de 3015 à 3025 ans ;
ou veufs sans enfants de 3025 à 3035 ans ;
ou veufs sans enfants de 3035 à 3045 ans ;
ou veufs sans enfants de 3045 à 3055 ans ;
ou veufs sans enfants de 3055 à 3065 ans ;
ou veufs sans enfants de 3065 à 3075 ans ;
ou veufs sans enfants de 3075 à 3085 ans ;
ou veufs sans enfants de 3085 à 3095 ans ;
ou veufs sans enfants de 3095 à 3105 ans ;
ou veufs sans enfants de 3105 à 3115 ans ;
ou veufs sans enfants de 3115 à 3125 ans ;
ou veufs sans enfants de 3125 à 3135 ans ;
ou veufs sans enfants de 3135 à 3145 ans ;
ou veufs sans enfants de 3145 à 3155 ans ;
ou veufs sans enfants de 3155 à 3165 ans ;
ou veufs sans enfants de 3165 à 3175 ans ;
ou veufs sans enfants de 3175 à 3185 ans ;
ou veufs sans enfants de 3185 à 3195 ans ;
ou veufs sans enfants de 3195 à 3205 ans ;
ou veufs sans enfants de 3205 à 3215 ans ;
ou veufs sans enfants de 3215 à 3225 ans ;
ou veufs sans enfants de 3225 à 3235 ans ;
ou veufs sans enfants de 3235 à 3245 ans ;
ou veufs sans enfants de 3245 à 3255 ans ;
ou veufs sans enfants de 3255 à 3265 ans ;
ou veufs sans enfants de 3265 à 3275 ans ;
ou veufs sans enfants de 3275 à 3285 ans ;
ou veufs sans enfants de 3285 à 3295 ans ;
ou veufs sans enfants de 3295 à 3305 ans ;
ou veufs sans enfants de 3305 à 3315 ans ;
ou veufs sans enfants de 3315 à 3325 ans ;
ou veufs sans enfants de 3325 à 3335 ans ;
ou veufs sans enfants de 3335 à 3345 ans ;
ou veufs sans enfants de 3345 à 3355 ans ;
ou veufs sans enfants de 3355 à 3365 ans ;
ou veufs sans enfants de 3365 à 3375 ans ;
ou veufs sans enfants de 3375 à 3385 ans ;
ou veufs sans enfants de 3385 à 3395 ans ;
ou veufs sans enfants de 3395 à 3405 ans ;
ou veufs sans enfants de 3405 à 3415 ans ;
ou veufs sans enfants de 3415 à 3425 ans ;
ou veufs sans enfants de 3425 à 3435 ans ;
ou veufs sans enfants de 3435 à 3445 ans ;
ou veufs sans enfants de 3445 à 3455 ans ;
ou veufs sans enfants de 3455 à 3465 ans ;
ou veufs sans enfants de 3465 à 3475 ans ;
ou veufs sans enfants de 3475 à 3485 ans ;
ou veufs sans enfants de 3485 à 3495 ans ;
ou veufs sans enfants de 3495 à 3505 ans ;
ou veufs sans enfants de 3505 à 3515 ans ;
ou veufs sans enfants de 3515 à 3525 ans ;
ou veufs sans enfants de 3525 à 3535 ans ;
ou veufs sans enfants de 3535 à 3545 ans ;
ou veufs sans enfants de 3545 à 3555 ans ;
ou veufs sans enfants de 3555 à 3565 ans ;
ou veufs sans enfants de 3565 à 3575 ans ;
ou veufs sans enfants de 3575 à 3585 ans ;
ou veufs sans enfants de 3585 à 3595 ans ;
ou veufs sans enfants de 3595 à 3605 ans ;
ou veufs sans enfants de 3605 à 3615 ans ;
ou veufs sans enfants de 3615 à 3625 ans ;
ou veufs sans enfants de 3625 à 3635 ans ;
ou veufs sans enfants de 3635 à 3645 ans ;
ou veufs sans enfants de 3645 à 3655 ans ;
ou veufs sans enfants de 3655 à 3665 ans ;
ou veufs sans enfants de 3665 à 3675 ans ;
ou veufs sans enfants de 3675 à 3685 ans ;
ou veufs sans enfants de 3685 à 3695 ans ;
ou veufs sans enfants de 3695 à 3705 ans ;
ou veufs sans enfants de 3705 à 3715 ans ;
ou veufs sans enfants de 3715 à 3725 ans ;
ou veufs sans enfants de 3725 à 3735 ans ;
ou veufs sans enfants de 3735 à 3745 ans ;
ou veufs sans enfants de 3745 à 3755 ans ;
ou veufs sans enfants de 3755 à 3765 ans ;
ou veufs sans enfants de 3765 à 3775 ans ;
ou veufs sans enfants de 3775 à 3785 ans ;
ou veufs sans enfants de 3785 à 3795 ans ;
ou veufs sans enfants de 3795 à 3805 ans ;
ou veufs sans enfants de 3805 à 3815 ans ;
ou veufs sans enfants de 3815 à 3825 ans ;
ou veufs sans enfants de 3825 à 3835 ans ;
ou veufs sans enfants de 3835 à 3845 ans ;
ou veufs sans enfants de 3845 à 3855 ans ;
ou veufs sans enfants de 3855 à 3865 ans ;
ou veufs sans enfants de 3865 à 3875 ans ;
ou veufs sans enfants de 3875 à 3885 ans ;
ou veufs sans enfants de 3885 à 3895 ans ;
ou veufs sans enfants de 3895 à 3905 ans ;
ou veufs sans enfants de 3905 à 3915 ans ;
ou veufs sans enfants de 3915 à 3925 ans ;
ou veufs sans enfants de 3925 à 3935 ans ;
ou veufs sans enfants de 3935 à 3945 ans ;
ou veufs sans enfants de 3945 à 3955 ans ;
ou veufs sans enfants de 3955 à 3965 ans ;
ou veufs sans enfants de 3965 à 3975 ans ;
ou veufs sans enfants de 3975 à 3985 ans ;
ou veufs sans enfants de 3985 à 3995 ans ;
ou veufs sans enfants de 3995 à 4005 ans ;
ou veufs sans enfants de 4005 à 4015 ans ;
ou veufs sans enfants de 4015 à 4025 ans ;
ou veufs sans enfants de 4025 à 4035 ans ;
ou veufs sans enfants de 4035 à 4045 ans ;
ou veufs sans enfants de 4045 à 4055 ans ;
ou veufs sans enfants de 4055 à 4065 ans ;
ou veufs

Vendredi 18 Novembre 1870

DÉPÊCHE - BALLON

Journal des Événements du Siège.

Parait

Mardi & Vendredi

8^h du matin.

ie 10, 12, Cour du Commerce St André des Arts et à la Librairie du G.^d Opéra rue Halévy. 8

militairea

... Hier, dans la journée, l'ennemi
de Champagne par les obus
de sinistre, s'est réfugié dans
le fort, pour les obus du fort de Nogent
général. — La redoute de Gravelle
battue, ce bien qu'à 2,600 mètres, elle
l'obstacle de Vincennes a vu
batterie elle-même. — Le fort de
des de Vincennes au-dessus de Chalais
gouverneur de Paris a vu la borie
ce du Mont-Sauvage.
une reconnaissance pour les sur
gins, à la tête des bataillons pa
rriers, auant leurs approvisionne
des pectes réelles. — Il y a eu aujour
toute la ligne de nos forts on ou
vire de la redoute du Mont-Sauvage
aigues; les forts de Charenton, et
appuyée avec une grande efficacité.
tier-sui — la position de Châtillon
naissance vuille bier avec habita
du 1^{er} régiment des éclaireurs
du côté de Conchy. — Le capitaine
Vermorel, la tête des éclaireurs
nommé. — Le Mont-Sauvage a été
de Clond. Montetou et de Rueil.
mi s'est montée de nouveau dans
des mitrailleuses, il s'est réfugié
toutes les obus du fort de Nogent
gig à battre en retraite. Les canons
de détachement d'une cinquantaine
batterie de Champagne... Amiens
au-dessus et à droite de Champs
suspension des officiers prussiens en
surtout deux ailes du bataillon,
de ces officiers s'y trouvaient ré
désordre. Amiens, après, on a rem
dans les cours. Des hommes
morts en des blessés. — Le fort
habitants de Choisy.

de la Guerre

x défensours de Paris.

Mes chers Concitoyens, C'est avec
votre amitié la bonne nouvelle
de leur desir de la fortune nous
bien tôt nous allons donner la main
aux vaincus délivrer le soldat de la patrie.
avec. J'ins Taire.

Nous avons fait plus d'un millier de prisonniers, ce nombre augmenta par la poursuite. Nous nous sommes emparés d'une canonnière modèle prussien, de plus de 20 canons de mitraille et attelés à une grande quantité de fourgons et voitures d'approvisionnement. La principale action s'est concentrée autour de Coulmiers, dans la journée du 9. Selon des troupes et cet avantage, malgré le mauvais temps. Coutras, le 11 Novembre 1870

[illegible]

Le général Bressin a adressé, le 14 cou-
sistons, à la garde nationale, à l'Assemblée
de Paris jette un coup d'oeil sur le passé
des événements sur un avenir qui le
suscite les honneurs qui ont été accom-
ble par la force. Il parle, en ce qui touche
en vue de l'offensive, on a créé une
Paris, a en a conduit plusieurs fois à
de patitisme, mais confuses, inexpli-
me reconsole. Du reste le temps pas-
plus en force pour nos ennemis, et il
à se composer à toutes les formes de
combattre, jusqu'à ce qu'elle ne puisse
Le général commença quelques paroles de
our le bon, et il parle avec amertume
octobre qui est venue compromettre
en rendant à la politique prussienne
en un mot a tout en tenant une com-
impécable, nous disons néanmoins que
mposée, une fois digne, quoiqu'il porte
avec naturel, à l'ailleur dans la situation

ports militaria.

17 Novembre, matin. Le gouverneur a passé
hier une grande partie de la journée dans la préau de
de Gonnerailles; il est allé jusqu'au pomm de Berons. Il
a été très-satisfait de l'affluence de la bonne tenue des troupe.
Bonne cette visite le M^{re} Valetien et les foch du Sud
n'ont pas cessé d'inquiéter l'ennemi sur-tout les points
qu'il occupe.

Le 19 Novembre, jour. Les sorts de Bicêtre, Montrouge, Nanterre et Issy ont été avec beaucoup de succès sur les positions de l'ennemi qui a dû évacuer, à plusieurs reprises ses avancées. Nos troupes ont poussé sur tous les points avec la plus grande activité.

Décrets

M. Edgar Quinca reconstitue dans son titre et ses fonctions de professeur de langues et littératures de l'Europe méridionale au Collège de France. (17 Novembre).

- Du le décret du 17 Septembre 1870 qui soumet à l'élection la nomination aux différents grades d'officiers dans la garde nationale mobile :

Art. 1^{er}. Nul ne pourra être. Il a un grade supérieur, s'il n'est déjà pourvu du grade immédiatement inférieur à celui qui sera l'objet de l'élection. (79 Novembre)

Ordre du Général Trochu

18 Novembre, soir. Malgré les ordres les plus soigneux
ment exprimés par la voie des journaux et par celle de l'affi-
chage, pour que les avant-postes ne soient dans aucun cas
dépouillés des habitants de Paris sortant de la ville, se répandant
par masses et de tous les côtés à la fois dans les campagnes
ils s'avancent ainsi jusqu'à la partie la plus rapprochée des
liques pensionnaires, encouragés par l'altitude de l'ennemi qui
les voit raccommoder inévitables.

Celui-ci a eu mépris de tout sentiment d'humanité. Néanmoins, d'une manière continue sur des hommes sans armes, mépris sur des femmes et des enfants. Il y a eu des morts et des blessés. Le Gouverneur de Paris, profondément dans une situation à laquelle les armes portées sous l'impulsion de la violence, en raison de l'étendue de nos lignes extérieures porte ces faits à la connaissance de tous les habitants, et les ajoute plus enfreindre des ordres pour l'exécution à des distributions de conséquences.

Le Général Trochu a, en outre, adressé à l'armée de Paris
un ordre du jour que nous approuvons sans réserve :

Il n'y a pas eu trahison aucunement, mais au moins
une légèreté qui pourrait, d'un moment à l'autre, compromettre
la cause de Paris et les intérêts de la France.

Nous rappelons à nos abonnés que la DÉPÊCHE-RÉPONSE peut-être jointe dans la lettre Dépêche-Ballon, ne dépassant pas le poids de la poste.

N^o 8 Paris.

Prix :
10 Centimes
le Numéro.

DÉPÊCHE - BALLON

Journal des Événements du Siège.

Parait

Mardi & Vendredi

8^h du matin.

En Vente à l'Imprimerie 10, 12, Cour du Commerce St André des Arts et à la Librairie du G.^d Opéra, rue Halévy, 8.

Nouvelles

17 Novembre. Le Gouvernement a fait insérer au Journal Officiel un résumé des nouvelles apportées par les journaux anglais. D'après tout ce qu'on peut savoir, le gouvernement ne nous semble exagérer cette fois ni en bien ni en mal, la situation générale. Des affaires.

Sur l'affaire du maréchal Bazeine, il garde un réserve équilibrée, commandée par l'état actuel des éléments d'information, qui demeurent contradictoires, bien qu'ils ne cessent de s'accumuler. Le résumé du Journal officiel se termine par quelques considérations politiques desquelles il résulte que le gouvernement, quoique dénué d'informations à ce sujet, ne renonce pas tout-à-fait à l'espoir de voir l'Europe nous prêter une amitié que permettrait la constitution requise d'une Assemblée nationale.

L'Officiel publie également un dépêche apportant des nouvelles de Bouso, à trois jours de date. Ces nouvelles, qui se rapportent à l'attitude des puissances navales au de la mer étrangere, ainsi qu'aux mouvements de l'armée de la Soire, semblent assez favorables, mais sont en somme peu importantes. Enfin, à la date du 18, le Gouvernement a reçu une dépêche qui transcrit, en francaise, tous les détails relatifs aux mouvements des troupes. Cette dépêche confirme, en les complétant, les nouvelles de notre victoire d'Orléans, et en démontre l'importance militaire.

Importance de l'Armée. 1870. Gambetta à Jules Favre.
Nous vous avons annoncé notre mouvement offensif sur
Orléans qui a été repris après deux jours de marche, pendant
lesquels deux gros combats ont été livrés, à Beaugency et à Coulmiers,
où nous avons fait deux mille cinq cents prisonniers, fournis
compte fait, et où nos troupes ont fait preuve du plus vigoureux
élan. Nous occupons formidablement les approches de la ville, et nous
pouvons repousser un retour offensif.

L'état intérieur de la France est entièrement satisfaisant.
Sous le plus complet règne à Lyon, à Marseille & Perpignan,
à St. Dième. L'immense à Orléans Dijon & l'Administration pré-
fectorale y a repris son cours. Vous pouvez hautement affirmer
que partout notre Gouvernement est respecté et obéi, et que
toute l'effervescence excitée par l'arrestation de Bagnin se con-
maintient calmée sur tous les points du territoire.

Les Prussiens ont tenté d'enlever un poste de mobiles aux
extrêmes avant-postes de Villy, et s'en sont approchés, à
la faveur de la nuit, sans faire usage de leurs armes. Les
mobiles n'ont pas bronché; ils avaient l'œil au guet, les
ont laissés venir à cinquante pas et ont fait une décharge
générale à bout portant.

Au petit jour on s'es-levance' jusqu'à l'endroit où on avain-
lire. la terre étain tachée de sang, et un bonnet bavarois étain
cassé à terre.

DÉPÊCHE - BALLON

Journal des Evénements du Siège.

Parait
Mardi & Vendredi
8^h du matin.

Cour du Commerce St André-des-Arts et à la Librairie du G^d Opéra, rue Halévy, 8.

à été très-vif, pendant
du Bourgeois.
ou en bien hier à
événements qui se
19 Novembre, dans la
circonstances aux
rapproches de l'ennemi.
les premiers renseignements du public. Elles

les pommiers de terre existant à Paris et dans la banlieue.
Cette réquisition ne s'applique pas aux pommiers de ménage.
Il est créé, dans le régime d'attribution de la marine, quatre
nouvelles batteries à pied provenant du dé
batteries montées; elles prendront les num
11^h bis et 15^h bis.
A partir du 30 Novembre, présence mo
paixienne d'éclairage et de chauffage au gaz
livraison de gaz aux particuliers et aux états
de toute nature.

des inconvénients qu'amènent
exploités par l'ennemi.
Plusieurs séries de blouses
armes et favorisées par
plaine, nous glorifions le
très-proche à bon portait
d'éclairage, à nos
dernière, une vive
signes du sud; elle a été
à aucun incident parti-
dans la journée.

La réponse du gouvernement à la circulai
ne s'est pas fait attendre. Voici avec l'élévation
habituelle à M. Jules Favre, ce document relatif à
points la relation du chancelier.
La grande majorité des journaux approuve
M. Jules Favre, le public s'accorde avec la presse
l'avis est émis, il y a trois semaines, impossible
conditions posées par le chancelier; il n'a pu
du ravitaillement que la volonté inavouée de la
pousser la guerre à l'extrême, dans l'espoir d'épu
ment la France. Les intentions de l'ennemi sur
illusion semble désormais impossible, on s'est efforcé
la révolution de Paris et celle de la province de

sur tous les points les
l'ont été qu'avec la
le passage suivant:
Ce qui commença dans quelques jours sous le
c'est une campagne, une campagne comme celle
a préparé les éléments à l'été; comme celle qui à
Baldines a commencée par la victoire de Coulm
celle que Gambetta doit avoir entamée en s'appuy
sancion; comme celle de M. Gambetta et de M. de
les éléments à l'été.

21 Novembre. La liberté publie un acte
demandant de la patience aux Parisiens. Voici
le passage suivant:
Ce qui commença dans quelques jours sous le
c'est une campagne, une campagne comme celle
a préparé les éléments à l'été; comme celle qui à
Baldines a commencée par la victoire de Coulm
celle que Gambetta doit avoir entamée en s'appuy
sancion; comme celle de M. Gambetta et de M. de
les éléments à l'été.

égalité aux postes avancés
arrêta:
Journal officiel a publié
premier de Paris, de
en mérite de la patrie.
main ou commandant
et au directeur des forti-
nécessaires aux
tous affichage
ou écrits politiques
deux bataillons de
en fait de tout

Or, une campagne est une œuvre de longue ha
portée, qui, commencée, doit être menée avec énergie
en force, et ne pas être interrompue. On peut, à
moment, en retarder le début; on ne peut l'interrompre.
C'est pas tout; dans une campagne, une échec
que n'est pas les échecs partiels éprouvés par un
Celle-ci se repète sous ses canons, forts ou
reformes; une armée en campagne doit de résister.
Il occupe donc de la plus haute importance de la
avant sans lui avoir assuré tous les moyens
de vaincre.

Non, il n'y a pas eu de temps perdu. On a bi
tendu et on fait bien d'attendre encore que tout
Que notre armée, nos armées de Paris ne pa
sans avoir le nécessaire; que leurs premiers succès
pas condamnés à la stérilité faute de moyens
pour se porter en avant.

Nous rappelons à nos abonnés que la DÉPÊCHE-RÉPONSE
peut être jointe dans la lettre DÉPÊCHE-BALLON, ne dépassant
pas le poids de la poste. Mardi 29 Novembre 1870

DÉPÊCHE - BALLON

Parait
Mardi & Vendredi
8^h du matin

En Vente à l'Imprimerie 19, 12, Cour du Commerce St André-des-Arts et à la Librairie du G^d Opéra, rue Halévy, 8.

Rapports militaires

23 Novembre, soir. Rien d'important à signaler. Le
feu des forts a continué contre les travaux de l'ennemi, principale-
ment à l'ouest et vers les positions de Meudon et de Châtillon.
Une reconnaissance a été tentée par l'ennemi hier, à onze heures
environ du soir, dans la direction de Vincennes. Une barque,
montée par plusieurs hommes, a essayé de passer la Seine. Des
côtés du pont aux Anglais. Cette reconnaissance n'a pu s'ef-
fectuer, grâce à la surveillance de nos postes avancés qui ont été
de bons portants. Cette barque, dans laquelle plusieurs hommes
ont été tués ou blessés. Le corps français des arbalétriers parisiens
n'a cessé de se faire remarquer par ses bons services et sa
discipline. La 2^e compagnie, capitaine Bagny, est établie à Cou-
bevoie sous les ordres du général de Belfort. Quelques uns
des hommes de cette compagnie ont été envoyés dans la nuit de la
maison qu'ils occupent, trouvant dans un tiroir ouvert une
somme de 5000 francs en or. Ils l'ont emmenée immédiatement à
leur commandant, celle-ci actuellement déposée à la caisse des
dépôts et consignations.

24 Novembre, soir. Le 7^e bataillon de guerre de la garde na-
tionale, conjointement avec le 1^{er} bataillon des chasseurs de la Seine,
est allé aujourd'hui, à 2 heures, occuper militairement le village
de Bondy; sous le commandement supérieur du capitaine De
Frigault. L'ennemi du 7^e bataillon a été tué qu'il a
franchi les barrières de Bondy. L'ennemi s'est enfoncé
sur la route de Melly en la longeant de l'ouest. Le comman-
dant Masson a été blessé et transporté à l'ambulance du mi-
nistère de la marine. Le 7^e bataillon compte 11 blessés, aucun
tué. Le 1^{er} bataillon des chasseurs de la Seine, qui gardait la droite
dans les tranchées qui relient le village de Bondy au cimetière,
n'a pas eu de blessés. Quelques-uns du fort de St-Denis, envoyés
sur le pont de la Bondelle et sur les maisons bordant la rivière du
Bord, ont réussi à faire mettre le pavillon d'ambulance à l'ennemi
sur la quatrième maison de droite du littoral du bois. Un grand
nombre ont été précipités en arrière, et les restes à découvert fait
par l'ennemi la montre très-nombreuse. A quatre heures, le
7^e bataillon de guerre, commandant de Brancion, s'est replié avec
le plus grand sang-froid et a aussi bien inauguré son entrée en campagne.

25 Novembre. Le Gouvernement vient d'accorder la croix de
la médaille militaire à ceux des Gardes Nationaux du 7^e qui se
sont le plus distingués dans l'affaire du 24 à Bondy.

Arrêtés

25 Novembre. Il est interdit aux journaux de faire aucune
publication relative aux mouvements des troupes, aux travaux de
fortification, aux mesures militaires prises par la défense.
25 Novembre. Les troupes fédérées sous les ordres du vice-
amiral de la Rochette de Bondy, formées à partir de ce jour
un corps d'armée distinct, dont il aura le commandement en
chef, avec le titre de commandant en chef du corps d'armée de
Saint-Denis.

25 Novembre. A partir de dimanche matin, les barrières des
différents ports de l'enceinte seront fermées à la circulation jusqu'à

nouvel ordre, et elles ne s'ouvriront que pour le passage des
troupes, du matériel, des envois de voitures militaires ou civiles
au service de l'armée, des militaires isolés, des ingénieurs ou
autres appels au dehors pour des travaux militaires.

Nouvelles

Le Gouvernement de la défense nationale a reçu par pigeon
une dépêche de M. Gambetta à Jules Favre.
Paris, 16 Novembre 1870. A Paris dans l'ordre le plus fau-
régne sur tous les points du pays, et nos ressources militaires
prennent une tournure tout à fait satisfaisante. Outre les deux
cent mille hommes qui sont en ligne sur la Loire, et dont le
point culminant est Orléans, nous aurons, au 1^{er} décembre, une
nouvelle armée parfaitement organisée et munie de tout, qui
comptera cent mille hommes, sans compter près de deux cent
mille mobilisés prêts à marcher au feu à la même époque, mais
tout à fait en seconde ligne.
Nous occupons solidement Orléans sur les deux rives de la
Loire, à droite et à gauche, prêts à résister vigoureusement
à un retour offensif. Notre succès à Orléans a excité un
plus haut degré les sentiments patriotiques de la nation, et les
préparatifs de défense sont poussés avec une prodigieuse activité de
tous côtés; les plus faibles sont entraînés. Au dehors, l'Europe
a manifesté au sujet de notre éternel succès, autant de sympathie
que d'intérêt. Les doutes sur l'existence de nos forces sont
aujourd'hui dissipés. Nos sympathies nous sont revenues. Nous
en recevons des témoignages reconnaissables, aussi bien par la voie
des journaux que par la coopération de nos représentants au par-
lement. Le monde s'accorde à reconnaître que notre situation diploma-
tique s'est considérablement améliorée. Dans de telles excep-
tions, on ne parle plus d'éllections ni d'armistice. Le refus de ravi-
taller Paris a été unanimement blâmé et attribué à M. de Bismarck.
On ne peut voir dans ce refus qu'un stratagème pour affaiblir
Paris en donnant aux troupes prussiennes délogées de Melly le
temps d'arriver de faire échec à notre armée de la Loire.

Les excellentes nouvelles de la province ont produit l'effet qu'on
devait en attendre. L'indécision n'est plus d'actualité, ni aux bruits
plus ou moins continués de négociations diplomatiques continuées
par les puissances ennemies, et c'est à Paris et aux renseignements
concernant la marche de la défense nationale. La situation est détermi-
née à la fin de la commande militaire en action. Le moment
venu, ou à la patience, s'il n'y a rien, mieux laisser aux députés
le temps d'achever leur organisation. Tout le monde
a compris d'ailleurs qu'il faut donner le moins possible au
hasard le jour des progrès lents, mais sûrs, de notre préfère-
bles à des tentatives hasardeuses.
La guerre commence, la guerre nationale, tout au moins.
Indiquée par la France qui, depuis longtemps se préparait
sur son armée de soin de la défense, la France était restée en
quelque sorte spectatrice de la lutte. Elle n'a pas compris, ou
plutôt, on n'a pas su lui faire comprendre tout de suite que,

Prix
10 Centimes

Le Numéro

DEPECHE - BALLON

Parait
Mardi & Vendredi
8^h du matin

Journal des Evénements du Sièges
En Vente à l'imprimerie 10, 12, Cour du Commerce St André des Arts et à la Librairie du G. Opera rue Halévy 8.

Mardi 13 Décembre 1870

DEPECHE - BALLON

Parait
Mardi & Vendredi
8^h du matin

Journal des Evénements du Sièges

10, 12, Cour du Commerce St André des Arts et à la Librairie du G. Opera rue Halévy 8.

Journal Officiel

Le dernier bulletin d'aguerie
co, au pouvoir des Prussiens. Ce
bre de pigeons, dans la plupart
missions. (N. 1)
in, in de ces pigeons sentant au
Il était porteur d'une dépêche
sera reproduite plus bas (N. 1)
bientôt à demi du soir, un second
bre porteur d'une dépêche datée
plus bas (N. 2)

utilité des pigeons recueillis avec
par les Prussiens, les agents
avec toute certitude.
chères de la même manière, sui-
qui emploient les agents français.
origine germanique, autant par
certitude.

Le rapport a été approuvé par les Membres du Gouvernement,
et dès aujourd'hui, le Commandant supérieur a constitué 97
régiments, en attendant que l'équipement de tous les bataillons
lui permette de compléter cette organisation.

Ces régiments distingués par un numéro d'ordre porteront
le nom de Régiments de Paris.
Ils comprennent chacun 12 bataillons de marche, soit envi-
ron 2000 hommes.

Décrets et Arrêtés

Requisition con. faite de toutes les quantités de bouille et de
cote, approvisionnées, à quelque titre que ce soit, dans Paris
et dans les communes situées en deçà de la ligne d'investissement.

Le rapport a été approuvé par les Membres du Gouvernement,
et dès aujourd'hui, le Commandant supérieur a constitué 97
régiments, en attendant que l'équipement de tous les bataillons
lui permette de compléter cette organisation.

Ces régiments distingués par un numéro d'ordre porteront
le nom de Régiments de Paris.
Ils comprennent chacun 12 bataillons de marche, soit envi-
ron 2000 hommes.

Le rapport a été approuvé par les Membres du Gouvernement,
et dès aujourd'hui, le Commandant supérieur a constitué 97
régiments, en attendant que l'équipement de tous les bataillons
lui permette de compléter cette organisation.

Ces régiments distingués par un numéro d'ordre porteront
le nom de Régiments de Paris.
Ils comprennent chacun 12 bataillons de marche, soit envi-
ron 2000 hommes.

supérieur, l'effectif pour le service intérieur, les ser-
vices plus encore pour les opérations de guerre auxquelles cette
force nationale est appelée à prendre part.

80 bataillons de marche sont déjà équipés; leur nombre
s'accroît chaque jour.

Il devient nécessaire d'établir entre ces corps la cohésion et
l'unité d'action indispensables à leur efficacité.

Pour atteindre ce but, je demande au Gouvernement de la
défense nationale l'autorisation de réunir les bataillons de
guerre en régiments et d'appeler à leur commandement, avec
le grade de colonel ou de lieutenant-colonel, quelques uns de
leurs chefs élus qui possèdent les connaissances militaires
requises.

J'ai donc l'honneur de proposer :

1^o Pour le grade de colonel :
M. Lacroix, ancien colonel d'infanterie et chef du 30^e bataillon.

2^o Pour le grade de lieutenant-colonel :
(Sous une liste de 36 noms)

Clement G. Thomas

Le rapport a été approuvé par les Membres du Gouvernement,
et dès aujourd'hui, le Commandant supérieur a constitué 97
régiments, en attendant que l'équipement de tous les bataillons
lui permette de compléter cette organisation.

Ces régiments distingués par un numéro d'ordre porteront
le nom de Régiments de Paris.
Ils comprennent chacun 12 bataillons de marche, soit envi-
ron 2000 hommes.

Le rapport a été approuvé par les Membres du Gouvernement,
et dès aujourd'hui, le Commandant supérieur a constitué 97
régiments, en attendant que l'équipement de tous les bataillons
lui permette de compléter cette organisation.

Ces régiments distingués par un numéro d'ordre porteront
le nom de Régiments de Paris.
Ils comprennent chacun 12 bataillons de marche, soit envi-
ron 2000 hommes.

Le rapport a été approuvé par les Membres du Gouvernement,
et dès aujourd'hui, le Commandant supérieur a constitué 97
régiments, en attendant que l'équipement de tous les bataillons
lui permette de compléter cette organisation.

Ces régiments distingués par un numéro d'ordre porteront
le nom de Régiments de Paris.
Ils comprennent chacun 12 bataillons de marche, soit envi-
ron 2000 hommes.

Le rapport a été approuvé par les Membres du Gouvernement,
et dès aujourd'hui, le Commandant supérieur a constitué 97
régiments, en attendant que l'équipement de tous les bataillons
lui permette de compléter cette organisation.

Ces régiments distingués par un numéro d'ordre porteront
le nom de Régiments de Paris.
Ils comprennent chacun 12 bataillons de marche, soit envi-
ron 2000 hommes.

Le rapport a été approuvé par les Membres du Gouvernement,
et dès aujourd'hui, le Commandant supérieur a constitué 97
régiments, en attendant que l'équipement de tous les bataillons
lui permette de compléter cette organisation.

Ces régiments distingués par un numéro d'ordre porteront
le nom de Régiments de Paris.
Ils comprennent chacun 12 bataillons de marche, soit envi-
ron 2000 hommes.

Le rapport a été approuvé par les Membres du Gouvernement,
et dès aujourd'hui, le Commandant supérieur a constitué 97
régiments, en attendant que l'équipement de tous les bataillons
lui permette de compléter cette organisation.

Ces régiments distingués par un numéro d'ordre porteront
le nom de Régiments de Paris.
Ils comprennent chacun 12 bataillons de marche, soit envi-
ron 2000 hommes.

Le rapport a été approuvé par les Membres du Gouvernement,
et dès aujourd'hui, le Commandant supérieur a constitué 97
régiments, en attendant que l'équipement de tous les bataillons
lui permette de compléter cette organisation.

Ces régiments distingués par un numéro d'ordre porteront
le nom de Régiments de Paris.
Ils comprennent chacun 12 bataillons de marche, soit envi-
ron 2000 hommes.

Le rapport a été approuvé par les Membres du Gouvernement,
et dès aujourd'hui, le Commandant supérieur a constitué 97
régiments, en attendant que l'équipement de tous les bataillons
lui permette de compléter cette organisation.

ce 5 Décembre 1870.

Notre Excellence que
nous avons l'honneur de vous adresser
à l'occasion de la fête de la
Sainte-Église.

De la haute considération

Notre très-humble et très-
fidèle vassal, le Chef d'Etat Major
Comte de Moltke.

ce 6 Décembre 1870.

il pourrai- dire utile de
à de définir par l'Allemagne
par les troupes allemandes
reception de cette communi-
il faire officier par les moyens

tion de la haute considération

Notre très-humble et très-
fidèle vassal, le Chef d'Etat Major
Comte de Moltke.

ce 6 Décembre 1870.

il pourrai- dire utile de
à de définir par l'Allemagne
par les troupes allemandes
reception de cette communi-
il faire officier par les moyens

tion de la haute considération

Notre très-humble et très-
fidèle vassal, le Chef d'Etat Major
Comte de Moltke.

ce 6 Décembre 1870.

il pourrai- dire utile de
à de définir par l'Allemagne
par les troupes allemandes
reception de cette communi-
il faire officier par les moyens

tion de la haute considération

Notre très-humble et très-
fidèle vassal, le Chef d'Etat Major
Comte de Moltke.

ce 6 Décembre 1870.

il pourrai- dire utile de
à de définir par l'Allemagne
par les troupes allemandes
reception de cette communi-
il faire officier par les moyens

tion de la haute considération

Notre très-humble et très-
fidèle vassal, le Chef d'Etat Major
Comte de Moltke.

ce 6 Décembre 1870.

il pourrai- dire utile de
à de définir par l'Allemagne
par les troupes allemandes
reception de cette communi-
il faire officier par les moyens

tion de la haute considération

Notre très-humble et très-
fidèle vassal, le Chef d'Etat Major
Comte de Moltke.

ce 6 Décembre 1870.

il pourrai- dire utile de
à de définir par l'Allemagne
par les troupes allemandes
reception de cette communi-
il faire officier par les moyens

tion de la haute considération

Notre très-humble et très-
fidèle vassal, le Chef d'Etat Major
Comte de Moltke.

ce 6 Décembre 1870.

il pourrai- dire utile de
à de définir par l'Allemagne
par les troupes allemandes
reception de cette communi-
il faire officier par les moyens

tion de la haute considération

Notre très-humble et très-
fidèle vassal, le Chef d'Etat Major
Comte de Moltke.

ce 6 Décembre 1870.

Paris, en de la fin des manœuvres nouvelles, n'aban-
donnera pas son attitude de réserve, mais nous qui il
donnera la province en devienne le théâtre d'un énergique

mouvement, et que ce mouvement, malgré des écha-
ou des dévotions, ne s'arrête qu'après l'expulsion de

l'étranger. Les plus à Paris que dans les départements,
on ne se sent pas de la difficulté de notre situa-
tion militaire, nous pourrions éprouver des revers, pour

le monde en conviendrait, mais nous ne devons de con-
science qu'après avoir conquis une paix honorable

et durable.

Rapports Militaires

6 Décembre. Le général Renault, commandant le

1^{er} corps de l'armée, a succombé ce matin à la suite de

l'accumulation de la fièvre.

On peut dire de ce vaillant guerrier qu'il a vécu la suc-
cès au moment où il était de gloire et de succès pour son

pays; il faut le regretter, mais dans ce temps de sacrifices,
il ne faut pas le plaindre car il est mort en soldat.

Après de cette vieille gloire en venue s'étendre une
vie toute d'espérance, le commandant Renault est

également succombé à la suite de sa blessure. Il avait

conquis une place d'honneur au milieu des difficultés de
la capitale.

Le général Ledru de la Barrière était mort avan-
cément; il avait de la peine à l'attaque de Metz, à la tête

de ses troupes, on le voyait une bravoure éblouissante, et la
fin de sa carrière fin digne de ses premiers exploits.

Honneur à lui ! honneur à tous ceux de nos camarades
qui sont tombés comme lui en défendant la patrie !

Le Commandant Pontécorre s'est vu reconnaître

pendant vers Aubigny avec vigueur. Il terminera la
dépêche suivante :

J'ai été assez heureux pour ne pas avoir un blessé

dans l'investissement des trois postes du chemin de fer de

Loiron. sept Prussiens ont été tués sur place. Nos

hommes rapportent trente sacs, quarante caisses, deux

mitrailleuses, des caisses de munitions, etc.

Le nombre des prisonniers ennemis arrivés du champ de

bataille est en ce moment de plus de huit cent.

7 Décembre. On s'est tenu dans le public de la pré-
sence dans les rues et restaurants de Paris, des officiers

allemands faits prisonniers dans les derniers combats.

Ces officiers n'ont jamais eu l'air de résister, ils ont

déposé par écrit le serment de ne pas quitter Paris,

et de ne pas servir l'ennemi.

Le nombre des prisonniers ennemis arrivés du champ de

bataille est en ce moment de plus de huit cent.

7 Décembre. On s'est tenu dans le public de la pré-
sence dans les rues et restaurants de Paris, des officiers

Vendredi 16 Décembre 1870

DÉPÊCHE - BALLON

Parait
Mardi & Vendredi
8^h du matin.

Journal des Événements du Siècle.

12, Cour du Commerce St-André-des-Arts et à la Librairie du G^d Opéra, rue Halévy, 8.

ilitaires

Décrets

12 Décembre. Le Gouvernement de la défense nationale, considérant les services éminents rendus par M. le Baron Saillard, ministre plénipotentiaire, officier de la Légion d'honneur, aujourd'hui chef du 1^{er} bataillon des gardes mobiles de la Seine, et son héroïque conduite dans la journée du 30

novembre, où il a été atteint de quatre coups de feu

En rappelant, par les considérants de son décret, éminents services de M. Saillard dans la diplomatie du Gouvernement de la défense nationale à juste titre dans le témoignage de la reconnaissance publique, les ministres plénipotentiaires et ceux du soldat.

13 Décembre. L'Officiel publie des décrets sur les conditions du droit à la pension de retraite employés du département de la Seine et de la ville de Paris, et leur caractère et en dernière combat, le G^d de haute justice.

A cette même date, le Commandant supérieur des troupes nationales de Paris, et fixe leurs rapports avec les bataillons dont ils reçoivent les chefs qu'avec mandants des bataillons dont les compagnies de g

La commission supérieure des ambulances vient d'adopter un nouveau recensement des ambulances qui renferment plus de six lits. Elles n'admettent que des ambulances qui offrent une garantie absolue aux malades et aux blessés, et cependant, la liste définitive est de 25 826 lits, qui ont été groupés autour des hôpitaux de la ville de Paris, que ce bilan de la charité ne compren

N^o 16, Paris.

Prix
10 Centimes
Le Numéro.

DÉPÊCHE - BALLON

Journal des Événements du Siècle.

Parait
Mardi & Vendredi
8^h du matin.

En Vente à l'Imprimerie, 10, 12, Cour du Commerce St-André-des-Arts et à la Librairie du G^d Opéra, rue Halévy, 8.

Le Gouvernement de la défense nationale a reçu les dépêches suivantes.

Tours, 5 décembre 1870. Gambetta à Trochu. Nos dépêches nous sont parvenues. Elles ont provoqué l'admiration pour la grandeur des efforts de l'armée en

Orléans a été évacué devant les masses de l'armée de Frédéric-Charles. Nous avons dû rependre sur notre gauche avec le 16^e, le 17^e, le 18^e, la moitié du 19^e corps en formation, les positions par nous occupées avant l'évacuation d'Orléans, le général Chanzy, commandant toutes ces forces réunies.

Le 15^e corps, commandant des Pallières, est prêt à se porter à droite ou à gauche, selon les exigences de l'action.

Bourbaki commande le 18^e et le 20^e corps, aux ordres de l'armée, et se rendra dans les environs de Bourges et de Nevers.

Nous sommes donc exactement dans les vues de votre dépêche du jeudi 30 novembre, et la suite de l'évacuation d'Orléans, l'armée a marché sur Rouen, qu'il menace d'occuper aujourd'hui ou demain. Le général Briant couvre la Havre. Le général Faidherbe, qui a remplacé Bourbaki dans le Nord, est en action.

Les Russiens ont lavi le siège de Montmédy et de Mézières. Ils ont vaincu l'armée de l'Est, et ont enlevé par Givet, entre Aulnoy et Oijon.

Tours, 11 décembre 1870, midi. Gambetta à Trochu et Jules Favre. Je vous écris tous les jours, mais le temps est si contraire. Nous sommes également dans nouvelles depuis le 6. Ici, les choses sont moins graves que ne le paraissent les Russiens à vos yeux.

Après l'évacuation d'Orléans, l'armée de la Loire a été divisée en deux parties. L'une sous le commandement de Chanzy, l'autre de Bourbaki. Le premier, bien avec un courage et une ténacité indomptables contre l'armée de Moltke à la fin de l'année, depuis dix jours, sans perdre un pouce de terrain, entre Jorssy et Beaune. Les Russiens tentent un mouvement tournant par la Sologne. Bourbaki s'est retiré sur Bourges et Nevers.

Le gouvernement s'est transporté à Bordeaux, pour ne pas gêner les mouvements stratégiques des armées. Faidherbe opère dans le Nord, et Montmédy a été évacué. L'armée de l'Est, sous Paris. Nous sommes fermes; l'armée, malgré sa retraite, est intacte, et n'a besoin que de quelques jours de repos. Les mobiles sont prêts à entrer en ligne sur plusieurs points. Brodard, à Lyon, se dispose à se joindre avec 30 000 hommes dans l'Est, appuyé sur les forces de Gambetta et les garnisons de Besançon et de Langres. Je suis à Bourges, et j'en rends dans une heure à Bourges pour voir Bourbaki.

La France entière applaudit à la réponse que vous avez faite au piège de Moltke. Jules Favre et L. Gambetta.

Bourges, 11 décembre. Gambetta à Jules Favre et Trochu. Depuis quatre jours, je suis à Bourges, occupé avec Bourbaki à réorganiser les trois corps 15^e, 18^e, 20^e de la première armée de la Loire que les marches forcées sous les

pluies affreuses qui ont suivi l'évacuation d'Orléans avaient mis en fort mauvais état.

Ce travail demande encore quatre à cinq jours pour être complété. Les positions occupées par Bourbaki couvrent à la fois Nevers et Bourges. L'autre partie de l'armée de la Loire, après l'évacuation d'Orléans, s'est repliée sur Beaune-la-Rolande, Marchenoir, positions dans lesquelles elle a soutenu tous les efforts de Frédéric-Charles, grâce à l'indomptable énergie du général Chanzy qui paraît être le véritable homme de guerre révélé par les derniers événements.

Cette armée, composée des 16^e, 17^e et 21^e corps et appuyée, selon les prescriptions du général Trochu, de toutes les forces de l'Est, a exécuté une admirable retraite et causé aux Prussiens les pertes les plus considérables. Chanzy s'est dévoué à un grand mouvement tournant de Frédéric-Charles sur la rive gauche de la Loire. Ici, le général Charles a vainement essayé de passer la

Loire à Blois et à Amboise et menace Bourges. Chanzy est aujourd'hui en parfaite sécurité dans le Berry, prêt à prendre l'offensive sur... lorsqu'il aura fait repasser ses troupes qui n'ont cessé de se battre admirablement contre des forces supérieures depuis le 30 novembre jusqu'au 12 décembre.

Vous voyez quel état de la Loire est loin d'être anormale, selon les renseignements prussiens. Elle est séparée en deux armées d'égale force prêtes à opérer l'une... l'autre... pour marcher sur...

Faidherbe, dans le nord, avait repassé la Sambre avec beaucoup de munitions, artillerie, approvisionnements. Mais nous sommes fort inquiets de votre sort. Surtout plus de huit jours que nous n'avons aucune nouvelle de vous, ni par vous, ni par les Russiens, ni par l'étranger. Le câble avec l'Angleterre est interrompu. Que se passe-t-il? Écrivez-nous de nos anglophones, en pressant, pour envoyer un ballon, du vent sud-ouest, qui le portera en Belgique.

Le mouvement de retraite des Prussiens s'est accentué. Ils paraissent les de la guerre. Si nous pouvons durer et nous le pouvons si nous le voulons énergiquement, nous triompherons d'eux. Ils ont déjà éprouvé des pertes énormes, suivant des rapports certains qui m'ont été faits; ils se ravitaillent difficilement. Mais il faut se résigner aux sacrifices, ne pas se lamenter, et lutter jusqu'à la mort.

À l'intérieur, l'ordre le plus admirable règne partout. Le Gouvernement de la défense nationale est partout respecté et obéi.

Gambetta.

Bordeaux, 10 décembre 1870. L'amiral Bourgeois, commandant aux Armées annexes, par Libonne, que l'amiral Dupré, sur la frégate française l'Ulysse, a conduit dans les mers de la Chine, la frégate prussienne l'Alba, après un combat acharné.

Décrets

16 décembre. Il est alloué aux maires et adjoints de cinq arrondissements de Paris, sur le crédit ouvert au budget de 1870 aux dépenses occasionnées par la guerre une indemnité

De grands efforts se font pour rompre le faisceau des
sentiments d'union ou de confiance réciproque aux quels nous

Vendredi 13 Janvier 1871.

DÉPÊCHE - BALLON

Parait
Mardi & Vendredi

Journal des Evénements du Siège. 8^h du matin.

10, 12, Cour du Commerce St-André des-Arts et à la Librairie du 6^e Opéra, rue Halévy, 8.

Militaire

La seconde opération, au sud, avait pour but la destruction des ouvrages enterrés par l'ennemi au Moulin de Bierre, en avant du fort d'Issy.

Le colonel Perion, avec un détachement national mobile, des détachements de mobiles du 8^e bataillon de la division Seine, et une compagnie du génie, qui, depuis le matin, abordait la position, et se disposait à faire sauter les ouvrages existants par le moyen de détonateurs, une bombe peu avancée.

Les postes ennemis de Clamart, sur le chemin de Clamart à Issy, ont été détruits, et les troupes de soutien, de destination, n'ont pas moins continué, et l'opération, l'opération terminée, restant dans l'attente de la prise de Clamart.

Nous avons eu, qu'un homme tué et trois blessés, le capitaine Ficaud, des gardiens d'artillerie, et l'autre opération les troupes ont été satisfaites.

La nuit dernière, une compagnie du national mobile a fait une reconnaissance par le capitaine de Bierre, en avant d'un garde a été blessé.

Dans la soirée de Gournavilliers, les deux tentatives de conversation avec nos troupes ont été faites, et les troupes ont été satisfaites.

Après un investissement de plus de 150 mètres, le colonel Comte a commencé le bombardement de nos forts et six jours après celui de la ville. Un tonnerre, quelques uns pesant 94 kilogrammes pour la première fois dans l'histoire.

Sur la partie de Paris qui s'étend depuis qu'au Muséum, le feu a continué jour et nuit, avec une telle violence que le 9 Janvier, la partie de la ville, dite le 9^e arrondissement, nous a été prise.

Réponse, s'adresser à l'Administrateur des Dépêches Parisiennes à 4 heures, 98, Boulevard Saint-Germain.

N° 24 Paris.

Prix
10 Centimes
Le Numéro.

DÉPÊCHE - BALLON

Parait
Mardi & Vendredi
8^h du matin.

Journal des Evénements du Siège.

En Vente à l'Imprimerie, 10, 12, Cour du Commerce St-André des-Arts et à la Librairie du 6^e Opéra, rue Halévy, 8.

Rapports Militaires

12 Janvier 1871. La nuit dernière, le commandant Blanc, avec une compagnie de sautoirs et une compagnie de mobiles du Morbihan, a fait une reconnaissance sur le plateau d'Issy. Les postes ennemis ont été vigoureusement chassés, et la petite colonne est rentrée dans le jour, après avoir eu deux blessés.

Le bombardement a continué pendant la nuit dernière sur la ville et sur des établissements déjà signalés. Après minuit, jusqu'à deux heures du matin, il est tombé environ un projectile par minute dans le quartier Saint-Denis.

Les forts de Clamart, d'Issy et de Montreuil ont été canonisés avec violence, mais nos batteries catéchistes ont ouvert un feu nourri qui paraît avoir causé d'assez grands ravages dans les batteries ennemies. A partir de trois heures et demie, l'ennemi a cessé de tirer, et ne lance plus que des projectiles de petit calibre. Les villages de Nogent et de Fontenay ont été canonisés d'une façon continue, mais sans résultat.

Des feux de fusée ont été vigoureusement tirés pendant la nuit, principalement vers une brèche du malin, sur toute la ligne des positions prussiennes.

La boucle de la Marne a été également bombardée pendant la nuit, mais sans aucun résultat à signaler.

A Clamart, comme d'habitude aujourd'hui, l'ennemi a continué à tirer avec une telle violence que le 9 Janvier, la partie de la ville, dite le 9^e arrondissement, nous a été prise.

13 Janvier, soir. Dans la boucle de la Marne, toujours même bombardement violent et persévérant, sans plus d'effet que les jours précédents. Le général commandant supérieur de Vincennes de tout le monde de la tenue, sous le feu, des troupes et de la garde nationale chargées de la défense de nos positions de ce côté.

C'est la journée, l'ennemi a tiré lentement sur les villages de Nogent et de Fontenay.

Le bombardement de la ville a été continué, et ce, depuis hier soir de dix heures à minuit, principalement sur le 8^e arrondissement.

Les forts du sud ont été canonisés avec violence, les Prussiens ont fait pendant la nuit plusieurs tentatives sur divers points des tranchées qui relient les forts entre eux. Ils ont été partout repoussés. Plusieurs de leurs blessés ont été recueillis par nous.

Depuis six ou sept jours, l'ennemi a tiré une quantité considérable de munitions dans nos directions, sans résultat sérieux. Nos pertes ont été relativement faibles, les incendies, arrêtés par le débri, les dégâts matériels réparés autant que possible chaque jour. Le Gouvernement a commencé de pouvoir rendre ici une certaine tranquillité au développement absolu qu'offrent les soldats et gardes nationaux ont montré dans ces jours de constance, d'endurance, la fermeté de la population est admirable.

Th. Jancin, matin. Sur l'ordre du gouvernement, le

Mardi 17 Janvier 1871.

général Vinoy a projeté hier au soir, une sortie contre le Moulin de Bierre, à laquelle accouraient les généraux Blanchard et Corbion.

La tête de colonne ayant été recueillie par un feu des plus vifs, la sortie n'a pas été poussée à fond, et nos troupes sont rentrées dans les lignes.

L'ennemi, de son côté, a provoqué une attaque contre nos positions avancées de Vincennes. Une fusillade s'engagea, cessant par intervalle, elle ne se termina définitivement qu'à une heure du matin. Cette attaque n'eut aucune suite, et fut énergiquement repoussée.

Le contre-amiral Lefebvre a effectué une reconnaissance entre la Gare aux Bœufs et la ligne des embuscades ennemies.

Un peu plus tard, les Prussiens prirent l'offensive du côté grand nombre, ils furent accueillis à coups de fusil, et se retirèrent rapidement, laissant un officier prussien entre nos mains et plusieurs blessés sur le terrain.

Decrets

12 Janvier. La prorogation de délais accordée par la loi et les décrets susvisés, est augmentée d'un mois à partir du 14 Janvier, pour tous les effets, sous-crits, antérieurement à la loi du 13 août 1870.

Elle est augmentée de quinze jours pour tous les effets sous-crits postérieurement à la loi du 13 août 1870 et aux décrets de prorogation qui l'ont suivie.

13 Janvier. Requisitionnaire faite, au nom du Gouvernement de la défense nationale, de toutes les quantités de farines, excédant cinq kilos par ménage.

Renseignements officiels

12 Janvier. Publication au Journal Officiel de la dépêche de M. Jules Favre à nos agents diplomatiques au sujet de la confiance de Londres. Ce document établit la ferme résolution de la France de maintenir ses droits dans une question où sa dignité est engagée. M. Jules Favre parle du fait mensurier que l'ennemi a osé, sans sommation préalable, sur la population civile de Paris, et il ajoute : « Je ne sais combien de temps durera ce traitement inhumain et odieux. Similes à l'attaque, elle ne sera qu'un acte de dégradation et de meurtre destiné à jeter l'épouvante. Notre brave population de Paris, dont le courage grandit avec le péril, ferme, résistante, elle s'indigne et ne plie point. Elle veut plus que jamais combattre et vaincre, et nous le soulignons avec elle. Je ne puis songer à m'en séparer dans cette crise. Peut-être nos protestations adressées à l'Europe, celle des membres du corps diplomatique présents à Paris, y mettront-elles un terme prochain. Mais que la France sache, et que le monde sache, que la France est au milieu de nos consolingues. Enfin, il déclare qu'il sera prêt à partir le jour où les

Vendredi 20 Janvier 1871.

DÉPÊCHE - BALLON

Journal des Événements du Siègé.

Parait
Mardi & Vendredi
8^h du matin.

Par le Commerce St-André des-Arts et à la Librairie du G^d Opéra, rue Halévy, 8.

laire

jourde, l'horizon d'au-
nem., l'artillerie de l'en-
l'ennemi a été a contre-
l'efficacité des for-
ies de Châtillon, on
m. que d'habitude
aucun résultat sur le

on repoussé une attaque
l'ennemi a pu l'attaquer à
un sort de bagneuse

que c'est au lieutenant
revoir l'honneur de
militaire d'être
constamment sans en

qui s'étaient calés cette
vitesse, le matin
le feu sur la batterie
quelques coups, les
annoncé à l'ennemi sans succès

le combat d'artil-
Boudy pendant
des heures en vain
la plaine impraticable,
tranchées
été très-vif cette nuit
de même que : M.
neur et en fin l'impres-
sion ici à ce point
des sympathies et de l'ou-

des forêts du sud

été assez vif. La
non-é par une batterie
de position a fait
des pertes tellement
quelques instants et la
mes et chevaux sur le

sur l'ogone et
militaire.

id nombre d'obus, qui
les jours précédents. La

l'ennemi des forêts est toujours excellente : une communication
télégraphique, interrompue, a été rétablie en quelques heures,
malgré le feu persistant de l'ennemi.

À la canonade finie de la journée, il y a un calme relatif dans la soirée. Le feu de nos
projectiles est éteint, et l'ennemi ne nous lançant
plus de boules, l'ennemi a repris
nouvelle vigueur. Entre dix heures et onze he-
ures, on a fait entendre, et de nombreux
contingents, à l'entrée des ponts de la rive ga-
che, qui partaient de trois positions et se dressent
droit au-dessus de la coupole de l'église, sur
le boulevard Saint-Michel et l'autre gauche du parc
au-dessus de la rue des Saints-Pères. Le bombardement
a continué toute la nuit, mais il a été interrompu
deux fois par des canons d'artillerie, pendant
lesquels on a vu des éclats de feu, et un bruit
qui semblait être répété pendant la nuit, on a
vu le feu au feu ennemi avec la même vigueur qu'il
avait au feu ennemi.

Un journal annonce que les Prussiens ont avan-
cé de mille mètres, mais cette nouvelle n'est pas
exacte, les Prussiens ont en fait un peu plus loin
de la dernière, n'indiquant point cependant un rapproch-
ement considérable que le journal en question le suppose.

Les Prussiens annoncent dans les correspondances
journalières, qu'on ne saurait trop dire, qu'ils
ont pris une partie du plateau d'Avron. Cette
communication est complètement inexacte.

On assure que l'ennemi avait tenté d'attaquer sur
quelques points avancés, mais ils ont été dispersés en
de la dernière grande reconnaissance offensive
effectuée par nous. Depuis ce moment, une surveillance
a été exercée par le vice-amiral Sauroy, dans
l'enceinte et l'activité, et il résulte d'informa-
tions prises, et qui datent de ce matin même
pas un Prussien sur un seul point du plateau.

Nouvelles diverses

Nous croyons savoir qu'une députation
plusieurs personnes des plus influentes et
idéologues des quartiers du Luxembourg et du
d'ont rendue chez M. Jules Favre, pour
au nom de ces arondeissements, particulièrement
vis par le bombardement, de convoier les
londres pour représenter la France et
M. Jules Favre aucun réponse, si l'on
difficultés actuellement pendant de
dici à quelques jours, et qu'il pourrait
pour prendre part aux travaux de la
londres, ce qui est son plus vif désir.

N^o 26, Paris.

Prix
10 Centimes
le Numéro.

DÉPÊCHE - BALLON

Journal des Événements du Siègé.

Parait
Mardi & Vendredi
8^h du matin.

En Vente à l'Imprimerie, 10, 12, Cour du Commerce St-André des-Arts et à la Librairie du G^d Opéra, rue Halévy, 8.

Paris, le 21 Janvier 1871. - Le Gouvernement de la
défense nationale a décidé que le commandement en chef de
l'armée de Paris serait désormais séparé de la présidence du
Gouvernement.

M. le Général de Division Vinoy est nommé comman-
dant en chef de l'armée de Paris.

Le titre et les fonctions de Gouverneur de Paris sont supprimés.
M. le Général Trochu conserve la présidence du Gouvernement.

Rapports Militaires

Monsieur Valérien, 19 Janvier, 10 h 10 m. matin. - Con-
dition très difficile et laborieuse pendant une nuit obscure.
Retard de deux heures de la colonne de droite. La tête arrive en
ligne en ce moment. Maisons Béarn, Amougand et Pozzo di
Borgo immédiatement occupées. Long et vif combat autour de la
redoute de Montcelou. Nous en sommes maîtres. La colonne
Bellemare a occupé la maison du curé et pénétré par brèche dans
le parc de Buzenval. Elle tient le point 112, le plateau 155, le cha-
teau et les hauteurs de Buzenval. Elle va attaquer l'annexion à
la colonne de droite (général Ducrot) soutenu vers les hauteurs de
la Soubise un vif combat de mousqueterie. Tout va bien jusqu'à
présent.

Monsieur Valérien, 10 h 32 m. matin. - Montcelou occupé
par nous à dix heures. L'artillerie repoussée d'occuper le
plateau à côté et de l'autre sur Garches. Bellemare, entré dans
Buzenval, attaque maintenant vers la Bergerie. Insulte très
vive, bruyante, intense; observations très difficiles. J'en ai par
encore entendu un coup de canon prussien.

Monsieur Valérien, 10 h 50 m. matin. - Un épais brouil-
lard me dérobe absolument les phases de la bataille. Les officiers
porteurs d'ordres ont de la peine à trouver les troupes. C'est très
regrettable et il me devient difficile de centraliser l'action comme
je l'avais fait jusqu'ici. Nous combattons dans la nuit.

À la tombée du jour, nos troupes, en vue du G^d secteur,
occupent Montcelou avec de l'artillerie, les hauteurs au-des-
sus de Garches et une partie à droite dans Saint-Cloud.

De fortes réveries sont au repos depuis midi sur les
contreforts de Garches et de la Bouillonne, vers la Seine. Les
dernières ordres du Gouvernement, qui était au nom Valérien
avec le général Vinoy, pour le tir des batteries, sont de
tir énergiquement sur le parc de Saint-Cloud et la vallée
de Sèvres, au-dessus de laquelle s'élève une fumée continue
depuis deux heures.

À 8 heures 40, soir. - La nuit s'est à peu près finie
à la sanglante bataille d'aujourd'hui. L'artillerie de la garde
nationale a été excellente. Elle honore Paris.

À 9 heures 50, soir. - Notre journée, heureusement com-
mencée, n'a pas eu l'issue que nous pouvions espérer.

L'ennemi, que nous avions surpris par la soudaineté de
l'entreprise, a, vers la fin du jour, fait converger sur nous
des masses d'artillerie innombrables avec de nombreux d'infanterie.

Vers trois heures, la gauche très vivement attaquée a fléchi.
J'ai dû, après avoir ordonné partout de tenir ferme, me porter à
celle gauche; et, à l'entrée de la nuit, un retour offensif des nôtres
a pu se prononcer. Mais, la nuit venue, et le feu de l'ennemi
continuant avec une violence extrême, nos colonnes ont dû
se retirer des hauteurs qu'elles avaient gravies le matin.

Le meilleur esprit n'a cessé d'animer la garde nationale
et la troupe, qui ont fait preuve de courage et d'énergie dans
cette lutte longue et acharnée.

Je ne puis avoir encore quelles sont nos pertes. Par les
prisonniers, j'ai appris que celles de l'ennemi étaient
considérables.

Général Trochu.

Monsieur Valérien, le 20 Janvier 1871, 9 h 30 matin.

Le brouillard est épais. L'ennemi n'attaque pas. J'ai
rapporté en arrière la plupart des masses qui pouvaient être
canonnées des hauteurs, quelques unes dans leurs anciens
cantonnements. Il faut, à présent, parler d'urgence à
Sèvres pour un armistice de deux jours qui permettra l'en-
èvement des blessés et l'enterrement des morts.

Il faudra pour cela du temps, des efforts, des voitures très
solidement attelées et beaucoup de brancardiers. Ne perdez
pas de temps pour agir dans ce sens.

21 Janvier, 9 heures. - Ce matin, à 8 h 45, le bombar-
dement a commencé sur les forêts et sur la ville de Saint-
Denis. Il y a également une vive canonade dans le sud. Le
Gouvernement est parti pour Saint-Denis.

21 Janvier, soir. - La canonade entre les forêts du sud,
les secteurs 6, 7 et 8, et les batteries prussiennes de Châtillon,
Clamart, Bagneux, Maudon et Buzenval a été très-vive de
part et d'autre dans la soirée. Un de nos obus a fait sauter
une position ennemie au Moulin de Boire. L'explosion a
été violente, et les dégâts qu'elle a dû occasionner, des plus sérieux.

Le bombardement de Saint-Denis et des forêts qui convergent
la ville a commencé ce matin à 8 heures 45. Le feu très-vif
pendant la journée, a redoublé contre la ville, depuis la
tombée de la nuit. Plusieurs commencements d'incendie ont été
promptement éteints. Les forêts n'ont eu que des dégâts
matériels insignifiants.

L'ennemi a continué à canonner Bagneux, lentement,
comme d'habitude, et sans résultat.

Nouvelles de Province

Extrait d'une dépêche de M. de Chaudordy au
Ministre des Affaires étrangères.

Bordeaux, 14 Janvier 1871. Le général Chanzy, après
deux jours de brillantes batailles près du Mans, a dû se
replier derrière la Mayenne. Il croit qu'il a eu à faire à
180,000 combattants, commandés par Frédéric-Charles et
Mackelbourg en personne. Il n'est pas découragé ni la
France non plus, et le général annonce que sous peu de jours

Prix
10 Centimes
le Numéro.

DÉPÊCHE - BALLON

Parait

Mardi & Vendredi
8^h du matin.

Journal des Evénements du Siègé.

En Vente à l'Imprimerie, 10, 12, Cour du Commerce St-André-des-Arts et à la Librairie du G^d Opera, rue Halévy, 8.

Avis à nos abonnés

La carte de l'Etat-Major (Evénements de Paris), est donnée gratuitement, en prime, à tout acheteur de la collection de la Dépêche-Ballon. 26 numéros parviennent à 0^{fr} 10^{cs} soit 2^{fr} 60^{cs}

Mardi 31 Janvier 1871.

DÉPÊCHE - BALLON

Parait

Mardi & Vendredi
8^h du matin.

Journal des Evénements du Siègé.

10, 12, Cour du Commerce St-André-des-Arts et à la Librairie du G^d Opera, rue Halévy, 8.

épêches Ballon. donna
nements du Siègé de Paris,
jusqu'au jour de la conclusion
charmant brochure, avec
la disposition de nos abonnés,
Comme acheteur recevait
la Carte du Départ
essé par l'Etat-Major.

Journal Officiel

le Gouvernement a pu com
de secours, il était de son devoir
la défense de Paris.

armées soient encore debout,
reconnues. Prime sous les murs de
la troisième opéra sur les son
leur perdre tout espoir qu'elle
et l'état de nos substances ne

vement, avec le devoir absolu
leur être momentané

ur brisé de douleur que nous
assistance, ni la mort dans le
indre Paris à ce cruel sacrifice.

arrivé quand il n'a plus de pain
le Gouvernement a fait tout des
ne d'un sacrifice imposé par la
nécessité; ce doit être digne un

tionale tout entière son organi
de la ce, prisonnière de guerre,
officiers gardent leur épée. Une

quée la Patrie est malheureuse
elle a fait son devoir, elle toute

d'Armistice
une)

de l'Etat, nous sommes en
toute la ligne des opérations mili
les armées allemandes et les

pour Paris aujourd'hui même,
délai de trois jours; la durée de
jours, à dater d'aujourd'hui, de
devrait renouveau, l'armistice de

enfin servir à midi.
seraient leurs positions respect
une ligne de démarcation; le

le 20
a pour but de permettre au

Gouvernement de la défense nationale de convoquer une Assem
blée librement élue qui se prononcera sur la question de savoir: si
la guerre doit être continuée, ou à quelles conditions la paix doit
être faite.

L'Assemblée se réunira dans la ville de Bordeaux.
Contre les facilités seront données par les commandants des
armées allemandes pour l'élection et la réunion des députés qui
la composeront.

Article 3.

Il sera fait immédiatement remise à l'armée allemande,
par l'autorité militaire française, de tous les forts formant le
périmètre de la défense extérieure de Paris, ainsi que de leur
matériel de guerre.

Article 4.

Pendant la durée de l'armistice, l'armée allemande n'en
trahira pas dans la ville de Paris.

Article 5.

L'ennemi devra s'abstenir de ses canons, de ses

Article 6.

Les garnisons (armée de ligne, garde mobile et troupes)
des forts et de Paris seront prisonnières de guerre, sans une
division de douze mille hommes que l'autorité militaire dans
Paris conservera pour le service intérieur.

Les troupes, prisonnières de guerre, déposeront leurs armes,
qui seront réunies dans des lieux désignés, et livrées suivant le
réglement par commissaires d'un côté, l'autre, ces troupes
seront dans l'intérieur de la ville, dont elles ne pourront pas
quitter le cercle pendant l'armistice.

A l'expiration de l'armistice, tous les militaires appartenant à
l'armée conquise dans Paris, auront à se constituer prisonniers
de guerre de l'armée allemande, si la paix n'est pas conclue
jusqu'à la fin des hostilités.

Les officiers prisonniers conserveront leurs armes.

Article 7.

La Garde nationale conservera ses armes; elle sera chargée
de la garde de Paris et du maintien de l'ordre. Elle sera de
même de la garde civile et des troupes armées, employées
dans le service municipal, telles que garde républicaine,
domestiques ou pompiers; la totalité de cette catégorie n'excédera
pas trois mille cinq cents hommes.

Tous les corps de francs-tireurs seront dissous par une
ordonnance du Gouvernement français.

Article 8.

Après la signature des présentes, les prisonniers, les pro
priétaires des forts et les commandants en chef des armées alle
mandes donneront toutes facilités aux commissaires que le Gou
vernement français enverra, tant dans les départements qu'à
l'étranger, pour préparer le ravitaillement et faire approcher de
la ville les marchandises qui y sont destinées.

Article 9.

Après la remise des forts et le démantèlement de l'enceinte
et de la garnison stipulés dans les articles 3 et 6, la capitulation

laite

de feu, mais continu
un dernier; au jour il a

contre les batteries ennemies
non de Brieux, a été sur

Dans la matinée, la batterie
poudrière de la batterie de

deux heures de l'après-midi le
les dégâts ne présentent nulle

l'ordre, ils continuent à
5,000 mètres du fort de Charanton

par une tranchée à Montmoy
on. Des troupes de soutien, com

aim. Léger et l'ennemi. Le tir sur
feu, si ce n'est sur le front sup

clif, les dégâts d'ailleurs, ne som
légèrement blessés.

ainsi Denis a été d'une grande
nécessité d'ailleurs. Des travaux sont

allées de l'ennemi. Des travaux sont
des projectiles lancés aujourd'hui

qui a eu à supporter les deux canons
au-dessous d'Angillon, une à Doull

Pinson. Deux pièces de 24 et une
se.

les batteries dans les tranchées de
une reconnaissance jusqu'à 500

up de sur le front, force à se recha
né nombre du fort de Pierreville

ne aujourd'hui et s'occupent par
journées.

le de l'ennemi assignant de re
pne d'investissement. De nouvel

de la gorge de Montmoy, com
des défenses contre un nouveau

radin l'investissement. Le 19 Janv
e, au-dessous de Bongival, a été

hier a été le point d'un construction
lour n'a eu qu'un seul blessé dans la

qu'il a eu à supporter
allégerement. Dans la batterie enve

que de Montmoy. Le tir a continué
rivalité, mais dégâts nouveaux.

son très talent. Les travaux de
avant du fort ont été continués par

la pluie. Une reconnaissance faite pendant la nuit n'a signalé que
le bruit continu de voitures marchant de l'enceinte à l'extérieur.
de l'ennemi continuent entre Châtillon et Bagneux, le fort de Montmoy
sont à repaire les dégâts qu'il avait subis. L'énergie des défenseurs de ce
ce fort, terriblement éprouvé depuis le commencement du bombardement,
ment, augmente avec les difficultés et soutient vaillamment la lutte.

A Paris, pendant toute la journée du 28, l'observatoire de Montsouris
a signalé de nombreux mouvements de troupes, de l'arrivée de Villiers.
Au fort de Vincennes et sur les redoutes de la Trinité, de la
de Givelle, ainsi qu'aux batteries de la boucle de la Marne, l'ennemi
bravement lié: le feu.

Le fort de Nogent a été battu par deux nouvelles batteries situées
à 3,500 mètres du fort. Ce matin, le feu a repris avec assez de violence.
Un seul blessé dans la journée d'hier.

Les forts de Nogent et de Joinville, la redoute de la Trinité, les batteries
de la route stratégique n'ont reçu que quelques obus, envoyés par les
batteries du Raincy, dont le tir est très diminué depuis plusieurs jours.

notamment depuis l'ouverture des nouvelles batteries de Joinville sur
la route stratégique.

On a noté des mouvements de troupes assez considérables, tant
observés entre Aubervilliers, Joinville, le Raincy, Joinville, et la route
de Joinville. A Joinville, le bombardement a continué avec violence.

Les forts souffrent peu. Le nombre des tués et blessés est encore faible.
Ils ont 7 blessés au fort de Joinville, 7 blessés au fort de la Double, dont
comme qui a à supporter le feu de huit batteries ennemies.

Mes pièces ripèrent avec succès et réussirent à atteindre au fort de
déplacer successivement plusieurs des pièces qui les battent. Les
premières journées du bombardement, on s'est dirigé pour la gare, au
niveau de Joinville, et des ouvrages voisins. Mais la résistance, si
sy et organisée aussi ferme et aussi dévouée que sur les autres points

points de nos lignes.

L'attaque dans le ravin militaire d'hier nous permettait de sa
voir les symptômes, semble s'accentuer de plus en plus. Pendant que
l'ennemi se fortifie à l'enceinte, un retour offensif possible de notre
part, il établit de nouvelles batteries au sud, multiplie les feux contre
nos forts de Joinville et accumule des forces.

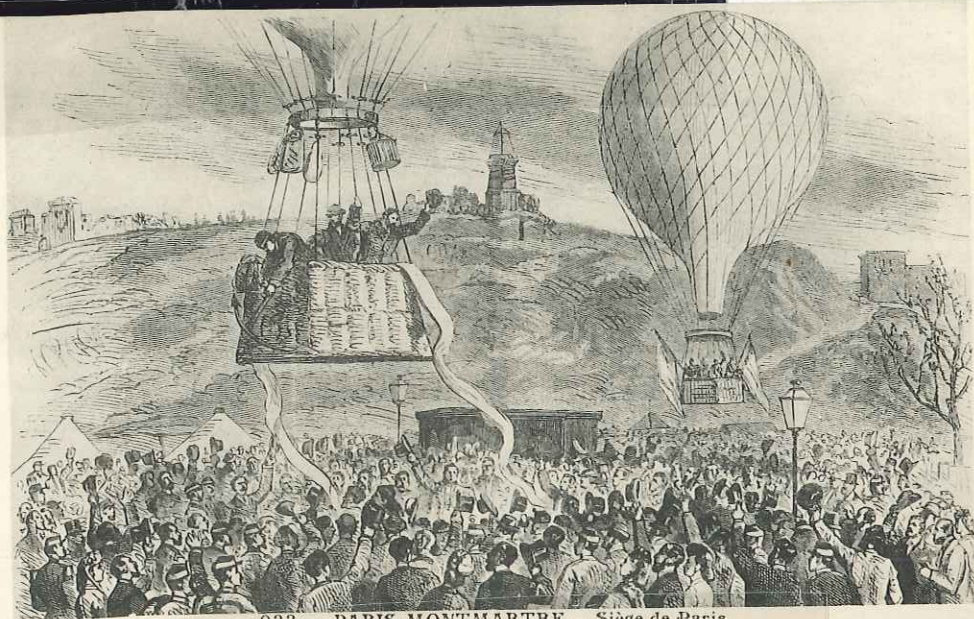
Le bombardement des forts de la ville de Joinville, de Joinville, avec
une violence croissante, particulièrement sur le fort de la Double, qui
paraît être le point principal. Ajoutons qu'il se crée de
des batteries puissantes s'observent de plus en plus et s'approchent

le nord-ouest et le nord-est.

Le bombardement, la famine, l'attaque de Joinville, les forts de Joinville,
l'avis s'aggrave. L'Etat-major prisonnier, mais aujourd'hui en œuvre, a
pour nous, Joinville.

On a vu à Joinville, Joinville, Joinville, Joinville, Joinville, Joinville,
Villiers, encore on de Joinville, la fortune. Joinville, Joinville, Joinville,
Nos éléments d'approvisionnement sont très réduits, pour qu'il nous
soit permis de franchir la question.

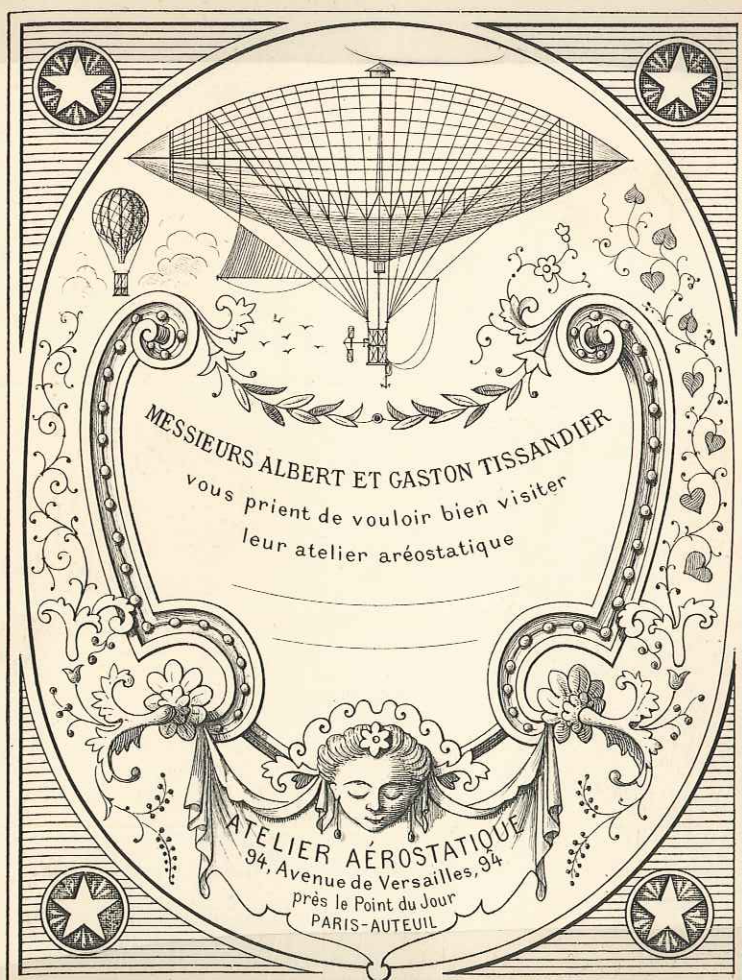
La population parisienne, en dépit de la famine, qui a tant souffert,
dans les limites de la ville, si possible, pour le salut de la patrie, a
au gouvernement, qui sont en œuvre de connaître si l'ennemi
notre situation et nos chances, de les examiner dans une dernière



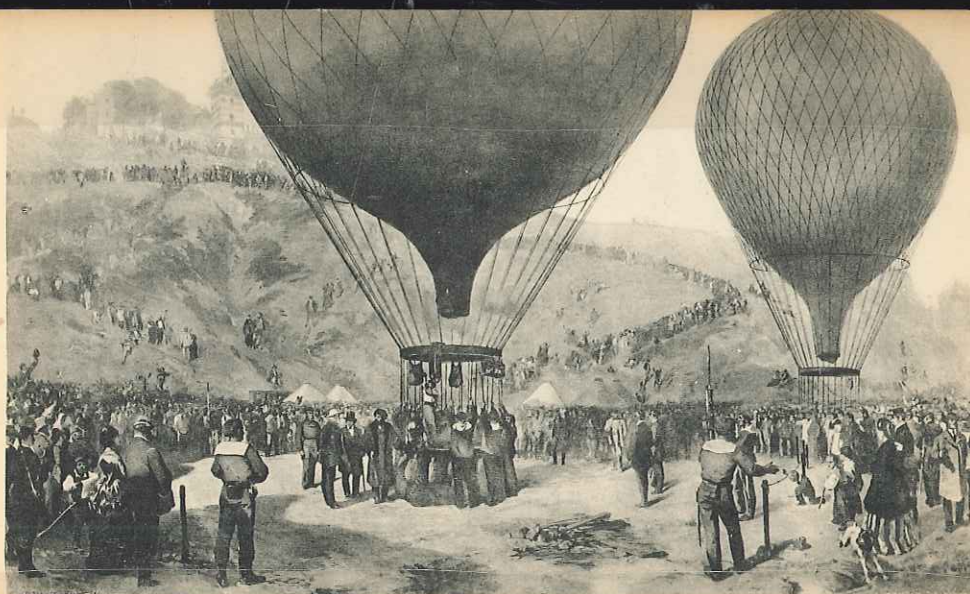
033. — PARIS-MONTMARTRE — Siège de Paris

Départ de Léon Gambetta de la place Saint-Pierre à bord du ballon « Armand-Barbès »
le 7 octobre 1870

J.H.



Albert Tissandier del.



45. - Musée Carnavalet - Départ de la Place Saint-Pierre à Montmartre le
11 octobre 1870, du ballon « L'Armand Barbès » monté par GAMBETTA.

G. Bouchetal, photo-édit., 72, Bd. de l'Hôpital, Paris

TROCADERO

GRAND BALLON CAPTIF du TROCADÉRO

88, Avenue Kléber, 88

PARIS

Souvenir

DE MON ASCENSION A BORD
du

G^d Ballon Captif à Vapeur

(type militaire transportable G. YON)

de LOUIS GODARD

Paris, le

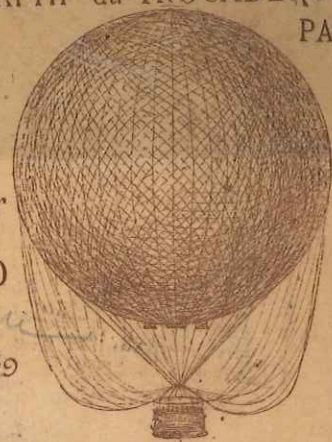
1889

ASCENSION

1889

BALLON CAPTIF

LOUIS GODARD



29
1469



Thörichte Völker, werden wir uns immer erwürgen für das Vergnügen und den Stolz der Könige?
Peuples insensés, nous égorgerons-nous toujours pour le plaisir et l'orgueil des rois?

PAR BALLON NON MONTE

Décret
du 26 septembre 1870



ART. 4. Le Gouvernement
se réserve la faculté de
retenir toute carte-poste
qui contiendrait des
renseignements de na-
ture à être utilisés par
l'ennemi.

Une seule guerre est juste et sainte : celle de l'indépendance.
Paris trahit den Feind! Ganz Frankreich erhebt sich.
Tod den Eindringlingen!

Nur ein Krieg ist gerecht und heilig : das Unabhängigkeits-
Krieg. Paris verrät den Feind! Frankreich erhebt sich.
Tod den Eindringlingen!

Affranchissement
OBLIGATOIRE
—
FRANCE-ALGÉRIE
10 CENTIMES
—
ÉTRANGER
Taxe ordinaire

M

Gloire et conquêtes signifient crimes; défaite signifie haine et désir de vengeance.
Frevel und Eroberung ist Verbrechen; Niederlage bringt Hass und Rächsucht.

PAR BALLON MONTE

Décret du 26 septembre 1870



Affranchissement
OBLIGATOIRE
—
FRANCE-ALGÉRIE
20 CENTIMES
—
ÉTRANGER
Taxe ordinaire

M

ART. 2. Le poids des lettres expédiées par les aérostats ne devra pas dépasser
4 grammes.

Thörichte Völker, werden wir uns immer erwürgen für das
Vergnügen und den Stolz der Könige?

Frevel und Eroberung ist Verbrechen, Niederlage bringt
Hass und Rächsucht.

Nur ein Krieg ist gerecht und heilig : das Unabhängigkeits-
Krieg.

Paris trahit den Feind! Ganz Frankreich erhebt sich,
Tod den Eindringlingen!

Peuples insensés, nous égorgerons-nous toujours pour le
plaisir et l'orgueil des rois?

Gloire et conquêtes signifient crimes; défaite signifie haine
et désir de vengeance.

Une seule guerre est juste et sainte : celle de l'indépen-
dance.

Paris trahit l'ennemi, France précipite toi toute entière,
Mort aux envahisseurs!

Thörichte Völker, werden wir uns immer erwürgen für das
Vergnügen und den Stolz der Könige?

Frevel und Eroberung ist Verbrechen, Niederlage bringt
Hass und Rächsucht.

Nur ein Krieg ist gerecht und heilig : das Unabhängigkeits-
Krieg.

Paris trahit den Feind! Ganz Frankreich erhebt sich,
Tod den Eindringlingen!

PAR BALLON MONTE

Décret du 26 septembre 1870



Affranchissement
OBLIGATOIRE
—
FRANCE-ALGÉRIE
20 CENTIMES
—
ÉTRANGER
Taxe ordinaire

M

ART. 2. Le poids des lettres expédiées par les aérostats ne devra pas dépasser
4 grammes.

Peuples insensés, nous égorgerons-nous toujours pour le
plaisir et l'orgueil des rois?

Gloire et conquêtes signifient crimes; défaite signifie haine
et désir de vengeance.

Une seule guerre est juste et sainte : celle de l'indépen-
dance.

Paris trahit l'ennemi, France précipite toi toute entière,
Mort aux envahisseurs!

CONCERT

EXTRAORDINAIRE

DONNÉ PAR

L'AÉRONAUTIC-CLUB

Le Mardi 24 Mars 1874, à 8 heures du soir

DANS LES

Salons Frascati

Dans le but d'élever un Monument commémoratif

AUX AÉRONAUTES

PRINCE et LACAZE

PERDUS PENDANT LE SIÈGE DE PARIS

et pour venir en aide à leur famille

AVEC LE CONCOURS DE

M^{lles} **MARIE BIER** et **MARIE DESCHAMPS**,

M^{lle} **PATRY**, du théâtre de la Porte-Saint-Martin,

M^{lle} **ALICE CHÈNE**, du Conservatoire

M. **JOUMARD**, de la Comédie-Française; **GEORGES PITER**,

GRAFFEUIL, clarinette (1^{er} prix du Conservatoire);

CARRÉ et **ALEXANDRE**, du Conservatoire.

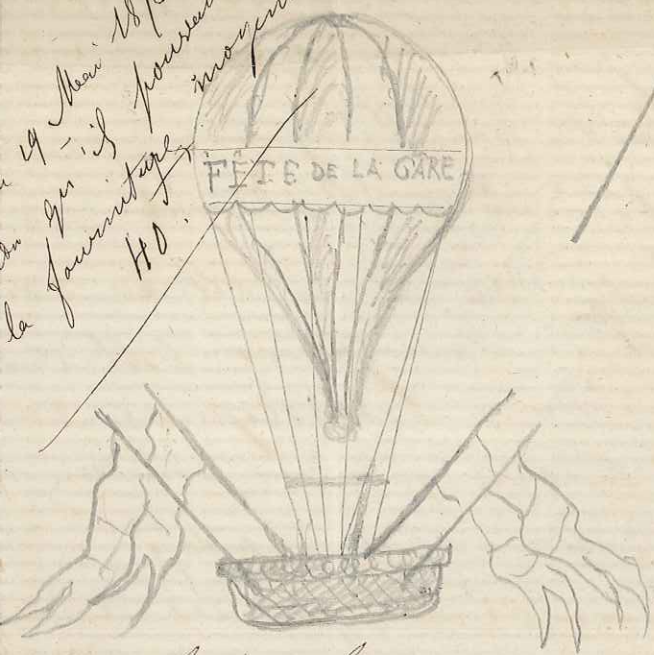
Chœur des Dames Suédoises, dirigé par M^{lle} **MARTINE LÉOPOLD**.

Orchestre de 60 Musiciens, dirigé par M. **AD. MATON**.

ORGUE-HARMONIUM DE LA MAISON ALEXANDRE

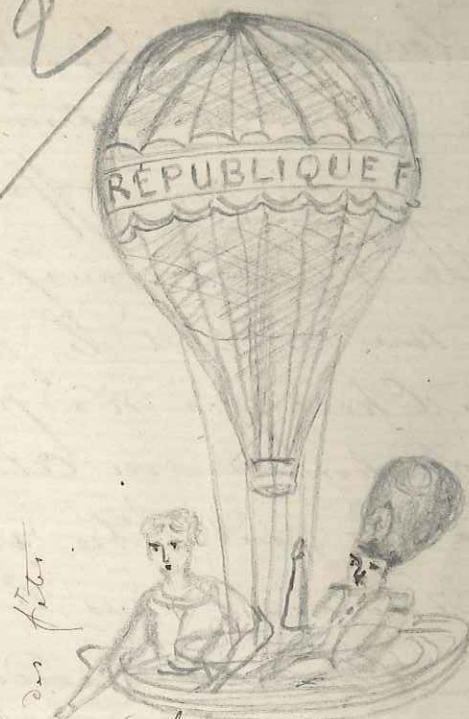
Le Piano, de la Maison Erard, sera tenu par M. **MARIETTI**.

19 Mai 1876
 9h il faut
 la fourniture
 H.O. moyennant



A Monsieur
 Monsieur le Maire de la ville
 de Pithiviers (Loiret)
 à l'instant même je reçois votre
 lettre dans laquelle vous me demandez
 un Ballon de grande dimension je
 suis toujours prêt à vous servir dans
 les meilleures conditions possibles
 je me charge de vous faire un
 Ballon de 6 à 7 mètres de hauteur
 inscriptions autour en lettres d'or
 et nacelle en dessous avec personnages
 Rigoles, un autre petit Ballon par

lettre Gare. République Française.
 Fête de la Gare de Pithiviers (Loiret)
 je demande un marché par cette occasion
 des fêtes



Sador, le 18 Mai 1876
 Monsieur
 A l'approche de la fête
 de la Gare de Pithiviers
 Le Sieur Pigneau de
 a l'honneur de vous offrir
 l'ascension de deux grands
 Ballons. inscriptions autour
 République Française et nacelle
 avec personnages. Voir

CONCERT

EXTRAORDINAIRE

DONNÉ PAR

L'AÉRONAUTIC-CLUB

Le Mardi 24 Mars 1874, à 8 heures du soir

DANS LES

Salons Français

Dans le but d'élever un Monument commémoratif.

AUX AÉRONAUTES

PRINCE et LACAZE

PERDUS PENDANT LE SIÈGE DE PARIS

et pour venir en aide à leur famille

AVEC LE CONCOURS DE

M^{lles} MARIE BIER et MARIE DESCHAMPS,

M^{lle} PATRY, du théâtre de la Porte-Saint-Martin,

M^{lle} ALICE CHÈNE, du Conservatoire

MM. JOUMARD, de la Comédie-Française; GEORGES PITER,

GRAFFEUIL, clarinette (1^{er} prix du Conservatoire);

CARRÉ et ALEXANDRE, du Conservatoire.

Chœur des Dames Suédoises, dirigé par M^{lle} MARTINE LÉOPOLD.

Orchestre de 60 Musiciens, dirigé par M. AD. MATON.

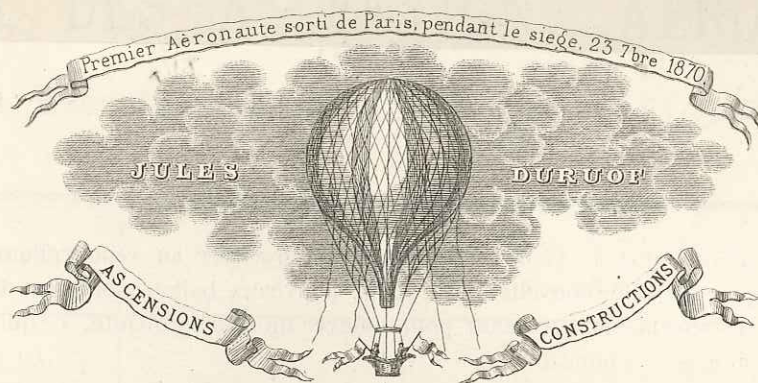
ORGUE-HARMONIUM DE LA MAISON ALEXANDRE

Le Piano, de la Maison Érard, sera tenu par M. MARIETTI.

14



Madon Loiret) Le 2 mai 1874
A Monsieur
Monsieur le Maire de la
Ville de Fotheries (Loiret)



Paris le 27 Avril 1882

MONSIEUR LE MAIRE,

Jouissant d'une réputation aéronautique universelle; bien connu par mes remarquables ascensions, depuis l'année 1865, bénéficiant aussi de mes nombreuses découvertes scientifiques, théoriques et pratiques en aérostation; français d'origine, ayant le premier franchi les lignes prussiennes en ballon, en 1870, pour créer la poste aérienne et mettre Paris en communication avec le monde entier, à cette époque douloureuse de notre histoire.

J'ose, muni de ces bonnes recommandations, me présenter à vous pour vous offrir mes services à l'occasion des Fêtes qui auront lieu cette année dans votre ville et solliciter de votre part toute préférence comme aéronaute. *

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleurs sentiments.

6, Rue Rochebrune, à PARIS

(SQUARE PARMENTIER)

* AVIS ESSENTIEL. — Depuis 3 années seulement, il s'est fondé à Paris un grand nombre de Sociétés d'aérostation dans le seul but de satisfaire l'ambition de quelques-uns elles se parent des titres les plus bizarres, d'Académie ou d'Expériences, ou encore sous le couvert de la Météorologie, de la Science ou d'Écoles, etc. L'utilité d'aucune de ces sociétés n'est démontrée et l'état n'a que faire de leur prétendu concours; obtenant se qu'il désire savoir auprès des officiers du génie militaire installés spécialement par le gouvernement à Meudon, pour l'étude des aérostats en général et des observations scientifiques et météorologiques en particulier.

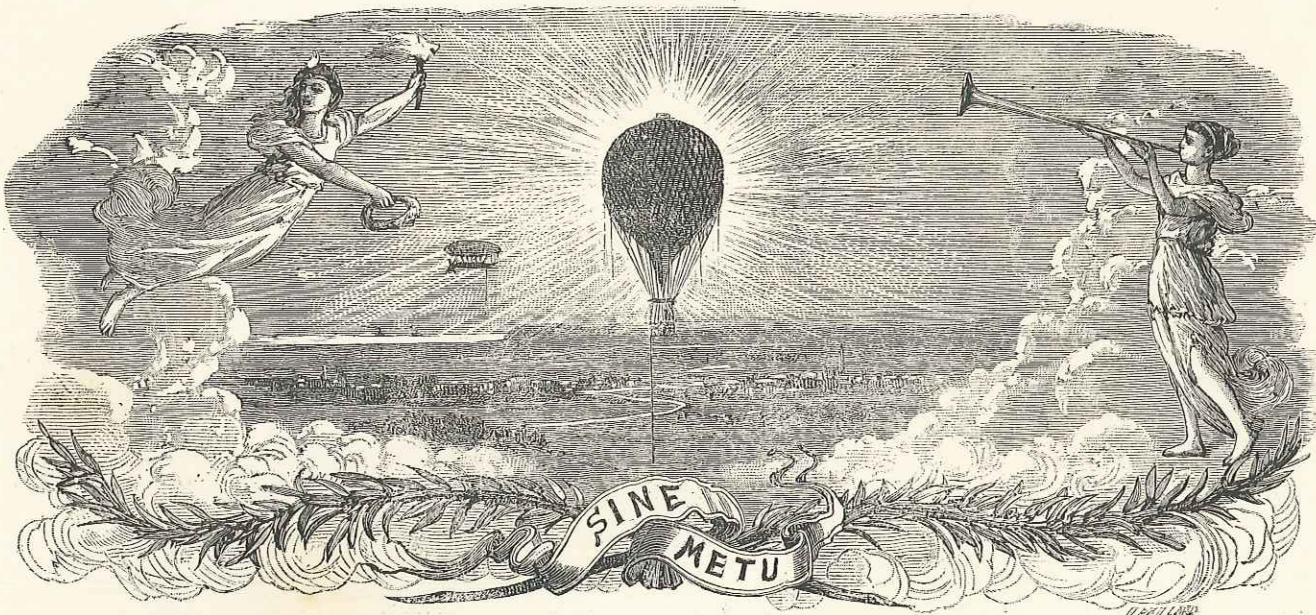
Ce qui démontre le peu de puissance pratique de ces sociétés, c'est que les aéronautes anciens et bien connus s'en tiennent à l'écart.

Il importe aussi aux villes de se bien rendre compte si les frais de voyage, d'hôtel, de transport, etc., dont le remboursement est demandé par ces Sociétés ne sont pas de beaucoup plus élevés que le subside fixe demandé par les aéronautes professionnels, et s'il leur est offert quelque garantie de bonne exécution des ascensions.

Union des Pilotes Aériens

Société française d'Aérostation
53 Médailles et Diplômes.

Direction Aérienne par l'Etude des Courants superposés.



Ascensions
Scientifiques & Privées
Diurnes & Nocturnes.

Ascensions de Plaisirs Aériens
&

Ascensions de longue durée
pour les Amateurs.

Ascensions captives.

Dans l'Aérostal mystérieux qui passe, saluons le fanal
de la Science et la locomotion de l'avenir.

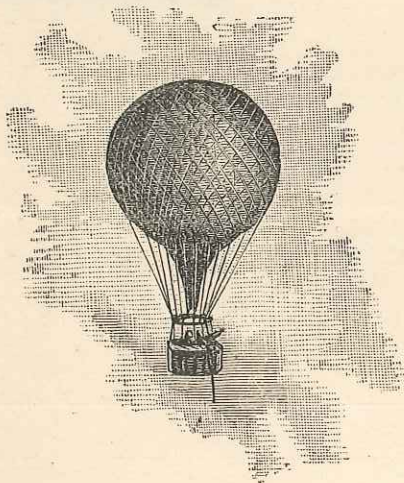
(Camille Flammarion)

Direction & Administration: 75, Boulevard Magenta, Paris.

Monsieur le Maire,

COURSES DE BALLONS

Maison fondée en 1882



BALLONS CAPTIFS

ASCENSIONS

PUBLIQUES OU PRIVÉES

PARIS

PROVINCE & ÉTRANGER

FÊTES DE NUIT

VENTE & LOCATION

D'AÉROSTATS

Baudruches, Ballons-Pilotes

Jouets aérostatiques

Coutances, Remiremont, Saint Valéry-en-Caux, Vitré, Savigny-sur-Orge, Bar-sur-Aube, Lillebonne. Le Neubourg, Sartrouville, Evron, Montesson, Dinan, Dinard, Evreux, Pont-Audemer, Sens, Maisons-Laffite, Paramé, Dijon, Bolbec, Brionne, Elbœuf, Bourges, Meulan, Corbeil, Montmorency, Saint-Ouen, Saint-Denis, Villemomble, Pantin, Mantes-la-Jolie, Bruxelles.

PARIS : La Villette, Buttes-Chaumont, Parc aérostique, Gare des Ballons, Tour-de-Nesle-Nouvelle-Bastille, X^e, XIV^e & IV^e Arrondissements.
CASINOS : Dinard, Paramé, Saint-Valéry-en-Caux.

G. FALIZE

AÉRONAUTE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE D'AÉROSTATION MÉTÉOROLOGIQUE DE FRANCE

34, AVENUE DE CLIHY, 34

Ville de Coutances (Juillet 1897) - Ballon Captif, Médaille d'Argent

Médaille d'Or, Ville de Meulan - Porte-Maillot, Médaille d'Or, 1^{er} Prix

PALME DE VERMEIL offerte par la Ville de Pont-Audemer

Paris, le 1 Mai 1898

Messieurs

J'ai l'honneur de vous faire mea offres de service pour organiser dans votre Ville une Fête aérostatique.

Je puis, si le Comité des Fêtes le désire, donner, Courses de Ballons composée de 2 ou 3 aérostats de tout cubage, simple ascension libre ou ballon captif avec treuil à bras ou à vapeur.

Les nombreux engagements, la plupart renouvelés plusieurs fois dans les Villes ci-dessus désignées, et les Certificats que les Municipalités ont bien voulu m'accorder, sont une garantie de bonne organisation et du parfait état de mon matériel.

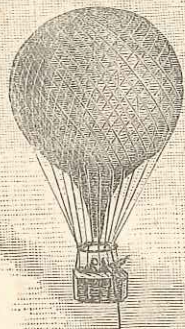
J'ose espérer, M , que vous prendrez mea offres en considération en communiquant la présente au Comité et que, le cas échéant, vous voudrez bien m'honorer de votre confiance persuadé que vous serez satisfait de mes services.

Dans l'attente de vos ordres, veuillez agréer, M l'assurance de ma considération distinguée.

G. Falize

COURSES DE BALLONS

Maison fondée en 1882



ASCENSIONS

PUBLIQUES OU PRIVÉES

PARIS

PROVINCE & ÉTRANGER

VENTE & LOCATION

D'AÉROSTATS

Baudruches, Ballons-Pilotes

Jouets aérostatiques

34, Avenue de Clichy, 34

PARIS

Savigny-sur-Orge, Bar-sur-Aube, Lillèbonne, Le Neubourg, Sartrouville, Evron, Montesson, Dinan, Dinard, Evreux, Pont-Audemer, Sens, Maisons-Laffitte, Paramé, Dijon, Bolbec, Brionne, Elbeuf, Bourges, Meulan, Corbeil, Montmorency, Saint-Ouen, Saint-Denis, Villemomble, Pantin, Mantes-la-Jolie, Bruxelles.
PARIS : La Villette, Buttes-Chaumont, Parc aérostatique, Gare des Ballons, Tour de Nesle-Nouvelle-Bastille, X^e, XIV^e & IV^e Arrondissements.

G. FALIZE

AÉRONAUTE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE D'AÉROSTATION MÉTÉOROLOGIQUE DE FRANCE

34, AVENUE DE CLICHY, 34

MÉDAILLE D'OR, VILLE DE MEULAN - PORTE-MAILLOT, MÉDAILLE D'OR, 1^{er} PRIX
PALME DE VERMEIL offerte par la Ville de Pont-Audemer

Paris, le 7 Mai 1897

Monsieur le Maire

J'ai l'honneur de vous faire ma offre de service pour organiser dans votre Ville une Fête aérostatique.

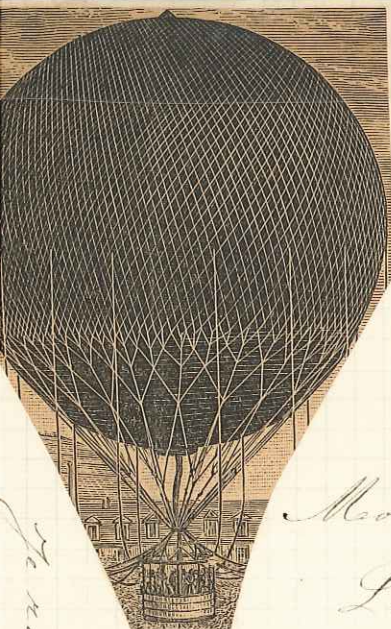
Je puis, si le Comité des Fêtes le désire, donner une Course de Ballons composée de 2 à 5 aérostats de tous cubages ou une simple ascension libre.

Les nombreux engagements, la plupart renouvelés plusieurs fois dans les Villes ci-dessus désignées, et les Certificats que les Municipalités ont bien voulu m'accorder, sont une garantie de bonne organisation et du parfait état de mon matériel.

J'ose espérer, Monsieur, que vous prendrez mes offres en considération en communiquant la présente au Comité et que, le cas échéant, vous voudrez bien m'honorer de votre confiance, persuadé que vous serez satisfait de mes services.

Dans l'attente de vos ordres, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

G. Falize



AEROSTATION

Paris 2 Juin 1890.

Monsieur le Maire,

La Société Union Aéronautique, que je représente à l'honneur de solliciter auprès de vous, et de votre ville, la préférence au cas où vous désiriez l'ascension d'un Ballon pour la fête de Rueil.

Les conditions avantageuses que nous faisons sont la garantie de notre participation car il n'en ressort aucun bénéfice pour la Société, si ce n'est le plaisir de faire l'ascension.

Louer un Ballon de mille mètres cubes neuf et un joli matériel nous demandons 1^o Les gaz

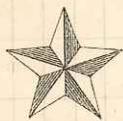
2^o La modique somme de 80 francs représentant à peine les frais de transports, sans compter les éventualités qui sont à notre charge.

Dans l'attente de vos ordres, et avec l'espérance que vous apprécierez nos offres, qui sont cent pour cent moins chères qu'à Paris, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations très respectueuses.

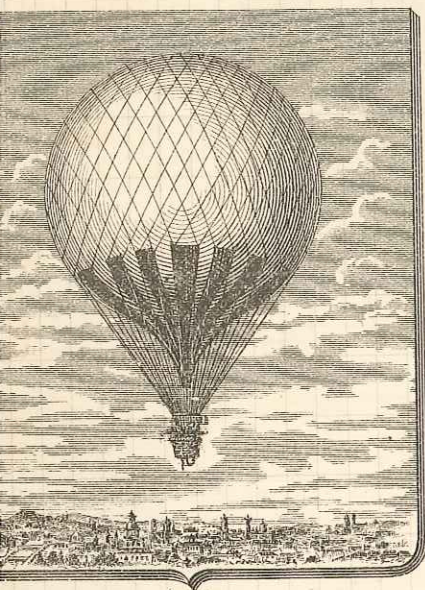
Adrien Cassé
ou 12 Place Bourse. 7 rue Lécuyer, Paris

Je rappelle à Monsieur le Maire que le projet d'annee

ÉTOILE POLAIRE



PRO PATRIA



SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'AÉROSTATION

Orisée par arrêté Préfectoral du 7 Août 1885

Ascensions Scientifiques
Publiques & Privées.

Siège Social
2, Rue du Bouloi

Paris, le 24 avril 1891

Monsieur le Maire

À l'occasion des fêtes qui
auront lieu cette année dans votre ville.

J'ai l'honneur de vous proposer au
nom de la Société française d'aérostation
« l'Étoile Polaire », d'organiser des expériences
aérostatiques suivies d'une ascension.

Vous n'ignorez pas, Monsieur le Maire,
que ce spectacle offre un grand intérêt
pour le public et est un puissant moyen
d'attraction pour la population voisine.

La Société ayant un but tout
scientifique nous ne demandons que la
fourniture du gaz et le remboursement de
nos frais.

Dans l'espoir d'une réponse favorable
Veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos
salutations pressées.

Pour le Président

Paul Leprieux

Membre de l'Association d'aérostation de France
à Toulouse



SOCIÉTÉ DE PILOTAGE AÉRONAUTIQUE

(Ecole Pratique)

Autorisée par Décision Ministérielle et Arrêté Préfectoral du 20 Juin 1889.

SIÈGE SOCIAL : 42, RUE DE LA TOUR - D'Auvergne, 42, PARIS

PARIS 1890

2 Diplômes d'Honneur

1 Médaille d'Argent

BULLETIN AÉRONAUTIQUE

(3^{me} Année)

ORGANE SPÉCIAL DE LA SOCIÉTÉ

Directeur-Fondateur

MOREAU DE SAINVILLE

Secrétaire Général

E. WOESTENDIECK



Paris, le

189

Monsieur le Maire,

La Société de Pilotage Aéronautique, autorisée par arrêté préfectoral et officiellement reconnue par le gouvernement, a l'honneur de se mettre à votre disposition pour les ascensions aérostatiques qu'il vous plairait d'organiser dans votre commune.

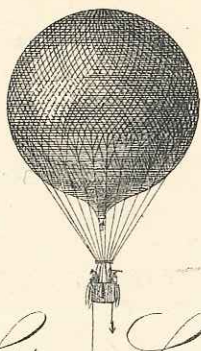
En outre d'un personnel, équipé et discipliné, assurant l'ensemble décoratif et la bonne exécution des manœuvres, la Société de Pilotage Aéronautique peut vous garantir des aéronautes expérimentés, sauvegardant la sécurité des voyageurs, et un matériel neuf de première qualité ne comprenant que des ballons en soie de Chine de 500 à 2.600 mètres cubes.

Pendant le gonflement, la Société de Pilotage Aéronautique distrait les spectateurs par l'envoi de nombreux ballons-pilotes et de

Ecole Normale d'Aérostation.

Fondée en vertu de l'article 12 du Décret du 15 Juillet 1850
Autorisée par arrêté préfectoral en date du 12 Novembre 1888
Préparation officielle aux Ecoles spéciales de l'Etat
Décision ministérielle du 9 décembre 1888.

Paris, le 18



Siege Social
219, Rue Lafayette
PARIS

Monsieur le Maire

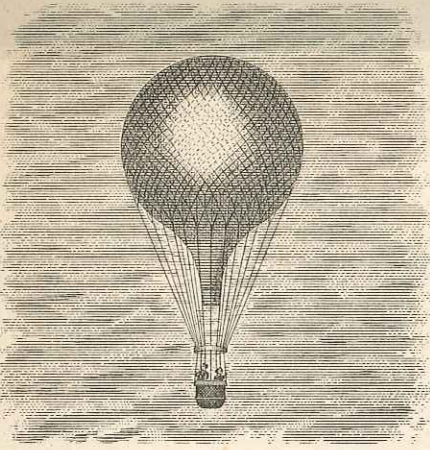
Nous prenons la liberté de vous
rappeler, notre circulaire vous offrant de
faire une ascension d'un ballon monté dans
votre ville.

Nous vous rappelons à ce sujet que l'Ecole
Normale d'Aérostation, s'interdisant toute spéculation,
ne demande que les frais stricts de déplacement
et usure de matériel.

Dans le cas où l'ascension se ferait dans
une enceinte payante, les entrées restent acquises
à la municipalité, ce qui généralement donne
comme résultat, les frais couverts et par ce fait
ajoute au programme des fêtes, une ascension de
ballon sans aucun frais à supporter.

C'est par suite de la reconnaissance de l'Ecole
Normale par le Ministère de la Guerre, comme Ecole
préparatoire aux Ecoles spéciales de l'Etat, que
le Comité de Direction a résolu, pour augmenter
le nombre de ses ascensions, de participer à celles

Par décision ministérielle en date du 9 Décembre 1888. Les élèves de l'Ecole Normale
d'Aérostation seront incorporés dans le Génie pour être affectés aux Compagnies de
Capeurs Aérostiers lorsqu'ils réuniront les conditions de taille et d'aptitude physique
exigées pour cette arme.



Paris, le

18

Monsieur

A. BRISSONNET

INVENTEUR DU BALLON RÉCLAME

Maison fondée en 1856

115, Boul^d. Sébastopol, 115

PARIS



SPÉCIALITÉ DE JOUETS AÉROSTATIQUES
EN CAOUTCHOUC

Constructions Aérostiques

ASCENSIONS ET FÊTES

publiques ou privées

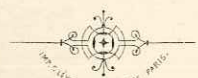
BALLONS GROTESQUES

MONTGOLFIÈRES, ETC.

MANUFACTURE

à Noisy-le-Grand

(Seine-et-Oise)



À l'approche des fêtes qui doivent être célébrées dans votre ville, je prends la liberté de vous offrir mes services dans le cas où vous voudriez joindre à votre programme, celui d'une fête aérostatique dont je vous remet ci-dessous le Devis:

Voyage aller & retour de l'Aréonaute et de son Aide. — Transport du matériel aérostatique. — Frais de séjour. — Descente de l'Aréostat, et retour du point de chute à la ville de départ.

Distribution de 250 petits ballons avec ou sans musiques, portant une inscription appelant la fête. — Lancer d'une flottille de Ballons pilotes munis de Cartes Questionnaires. —

Pendant le gonflement de l'Aréostat, je serai partir une série de ballons aux couleurs multiples et voyantes, portant des banderolles ou des parachutes faisant un très bel effet. Au départ et pendant tout le cours de l'ascension, pluie de banderolles, lancer de parachutes etc. etc. et, enfin, ce que comporte le programme de tout aréonaute sérieux.

Tout cela au prix de 150 à 200 frs —

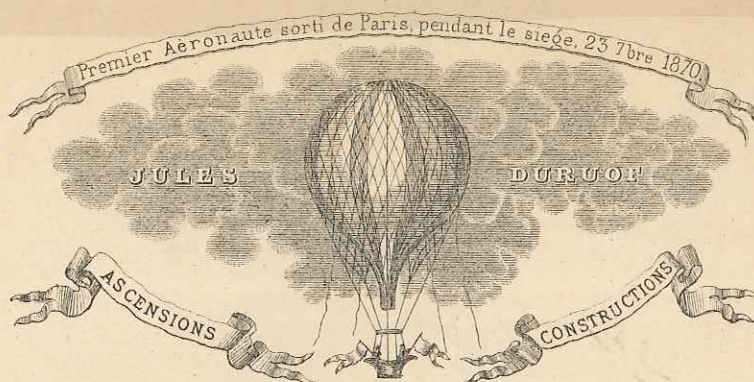
Le gaz bien entendu est fourni par la ville!

Selon vos désirs, je puis fournir des personnages et animaux comiques à prix réduits.

Dans l'espoir, Monsieur, que vous voudrez bien prendre mes offres en considération!

Agreez, Monsieur, mes civilités empressées

A. Brissonnet.



Paris, le 18 Mai 1886

Monsieur le Maire,

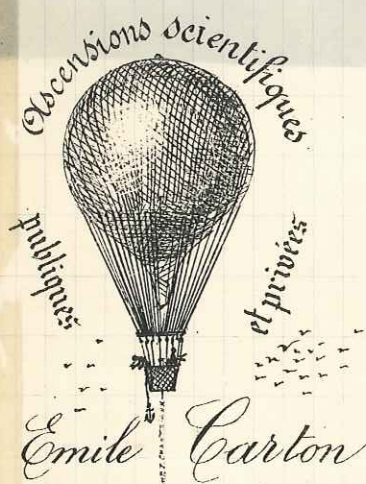
Avantageusement connu en France et à l'Etranger, par les nombreuses et remarquables ascensions que j'y ai exécutées depuis l'Année 1865. J'ai l'honneur de vous faire mes offres de services pour l'organisation et l'exécution des fêtes aérostatiques que vous jugeriez à propos de faire figurer dans le programme des fêtes que vous aurez à donner cette année dans la Ville que vous administrez.

Afin que vous ne fassiez aucune confusion, je vous informe que tenant à conserver ma liberté d'action et mes connaissances pratiques acquises par de persévérantes études je ne fais partie d'aucune société d'aérostation.

Dans l'attente de vos ordres je suis avec respect,
Monsieur le Maire, votre tout dévoué serviteur;

J. Duruof

Ingénieur - Aéroneute.
2, Rue Burnouf (19^{ème} Arrond.) à Paris.



Aéronaute

18, Boulevard du Temple,

Paris

Ballons grotesques
et pilotes.



Paris le 27 Mai

1886,

Monsieur le Maire.

En vue de donner plus d'éclat
à la prochaine fête de Fithiviers, je me permets
de vous offrir mon concours en vue d'être chargé de
l'organisation d'une fête aérostatique.

Pour diminuer les frais de gaz qui sont toujours
très onéreux j'emploie un ballon ne cubant que
400 mètres et qui certes produit le même effet
sur le public.

Je ne demande pour cette entreprise que la four-
niture du gaz nécessaire au gonflement de mon
ballon, quant aux autres frais je les prends à
ma charge, à condition d'avoir un terrain dont
je pourrais disposer des entrées payantes qui
seraient fixées à 50 centimes.

L'heure du départ du ballon qui serait monté et
dirigé par moi, pourrait être fixée à votre gré.
Offrant de telles conditions j'espère, Monsieur
recevoir une réponse favorable.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire
mes salutations distinguées.

E. Carton

Aéronaute de Paris

Membre de plusieurs sociétés savantes

P. Avant le départ du ballon monté,
Enlèvement d'une série de ballons-pilotes
et autres dont je me charge de la dépense.

Paris 27 Aout 1887.

Mon cher M^r Chincholle

J'ai reçu hier la lettre que
vous m'avez fait parvenir
Merci de votre bonne pensée.

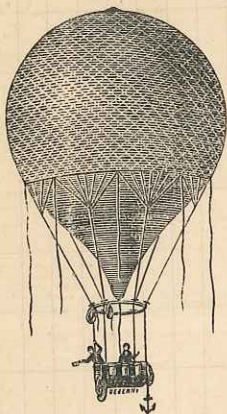
D'autre part veuillez m'excuser de
ne pas vous avoir écrit plus tôt
pour vous remercier au nom
de l'Union Aéronautique de France,
de tout ce que vous avez fait
pour notre dernière ascension,
j'attends pour le faire officiellement
notre réunion qui aura lieu la
semaine prochaine.

Pour le moment, permettez moi
en mon nom personnel et au
nom de mon collaborateur
Mallet, de vous donner une
franche et méridionale poignée
de main, cela je crois en est
plus, que les longs discours.

J. L. L.

La petite Henriette se joint à moi.

PRO PATRIA



ASCENSIONS

SCIENTIFIQUES, MARITIMES,
PUBLIQUES ET PRIVÉES

LOUIS MORET

AÉRONAUTE

21, Rue de l'Hermet, 21

SAINT-OUEN

(Seine)



Saint-Ouen, le

5 mai

1896

Monsieur le Maire
de Tithiviers

Monsieur le Maire

Dans ma lettre du 14 avril
dernier je vous demandais la faveur
de faire l'ascension d'un ballon
à l'occasion de votre fête
Cette lettre étant restée sans
réponse j'ai pensé que le budget
de votre fête ne vous autorisait
les frais d'un ballon

Donc si toutefois vous voulez m'al-
louer le gaz nécessaire au gonflement
je vous adresserais mon programme
dans les conditions auxquelles je ferais
l'ascension

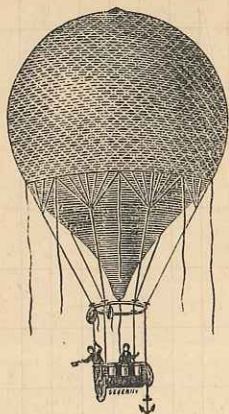
Dans l'espoir d'une prompte et
favorable réponse, veuillez agréer
Monsieur le Maire l'expression de
mon respectueux dévouement

Louis Moret
aéronaute constructeur

Directeur de l'Établissement aérostatique
de Saint-Ouen
21 rue de l'Hermet



PRO PATRIA



ASCENSIONS
SCIENTIFIQUES, MARITIMES,
PUBLIQUES ET PRIVÉES

LOUIS MORET

AÉRONAUTE

21, Rue de l'Hermet, 21

SAINT-OUEN

(Seine)



Saint-Ouen, le

14 Mars

1896

Monsieur le Maire de
Lithiviers

Monsieur le Maire

J'ai l'honneur de solliciter la faveur de
l'ascension d'un ballon à l'occasion de
fête de votre Ville

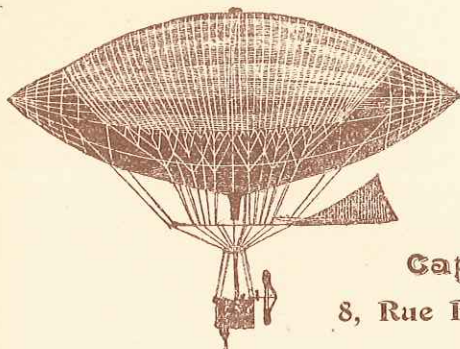
Possédant plusieurs aérostats de cube de
et entièrement neufs, je ne pratique
l'aérostation dans un but financier
bien au profit de la science c'est-à-dire
dire Monsieur le Maire que le projet
cette ascension serait absolument
J'ose espérer Monsieur le Maire
réponse favorable et vous prie de
vouloir bien agréer l'expression de
sentiments distingués.



Louis Moret
aéronaute constructeur
Directeur de l'établissement
aérostatique de S.-O.
21 rue de l'Hermet

Nota: On peut visiter l'établissement tous les jours

FÊTES MUNICIPALES



Organisation de Fêtes Aérostatiques

AVEC NOUVEAUTÉS

Ballon genre dirigeable

Ascensions Captives

Montgolfière montée par un Aéroneute
sans fourniture de gaz



Capitaine HENRY 

8, Rue Rouget-de-l'Isle, 8

ASNIÈRES (Seine)



Monsieur.

Frappé par le feu de progrès réalisé au point de vue des
Fêtes Aérostatiques; que les Comités de Fêtes ont la bonne
habitude d'intercaler dans le programme des réjouissances populaires.

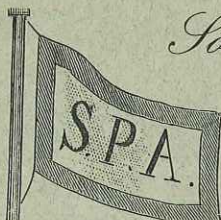
Ainsi on se obtient de légitimes succès l'an dernier en
créant trois spectacles nouveaux

- 1° Un Ballon genre Dirigeable
- 2° Une Escadre Aérienne composée de quatre
ballons accouplés ensemble
- 3° Une Montgolfière gonflée à l'air chaud n'employant
pas le gaz et permettant sans aucun danger d'opérer un
simulacre de bombardement Aérien

Si l'un de ces numéros exceptionnel avait la chance de vous
plaire je en serais heureux et vous enverrai par *l'Écho du Courrier*
le Programme et le Prix très réduit de l'attraction que vous
avez choisie.

En attendant l'honneur de vous lire, veuillez agréer, Monsieur
le Maire, l'expression de mon profond respect.

Henry



Société de Pilotage Aéronautique

(ÉCOLE PRATIQUE)

Autorisée par Arrêté Préfectoral du 20 Juin 1889

BUREAU: 42, RUE DE LA TOUR D'AUVERGNE

Personnel des Ascensions

MM. MOREAU DE SAINVILLE, *Président-Fondateur*;

~~CADRE~~, *W. Sossa*, *Vice-Président*;

E. WOESTENDIECK, *Secrétaire-Général*;

L. VICHY, *Trésorier*.

MEMBRES ACTIFS

BELLOT

S. Saignel

~~BOISSIAU~~

Pietri

FRAND

S. Saignel

~~CADRE~~

DRUARD

HENRION

MUNEROT

HENNIAUX

PARIGOT

PICQ

WEHRLÉ

TICHT

Collin

~~CADRE~~

Gradelle

Aérostats de la Société

Magellan, c. 320^m

Lieutenant Bellot, c. 500^m

Commandant Rivière, 700^m

Bougainville, c. 2.600^m



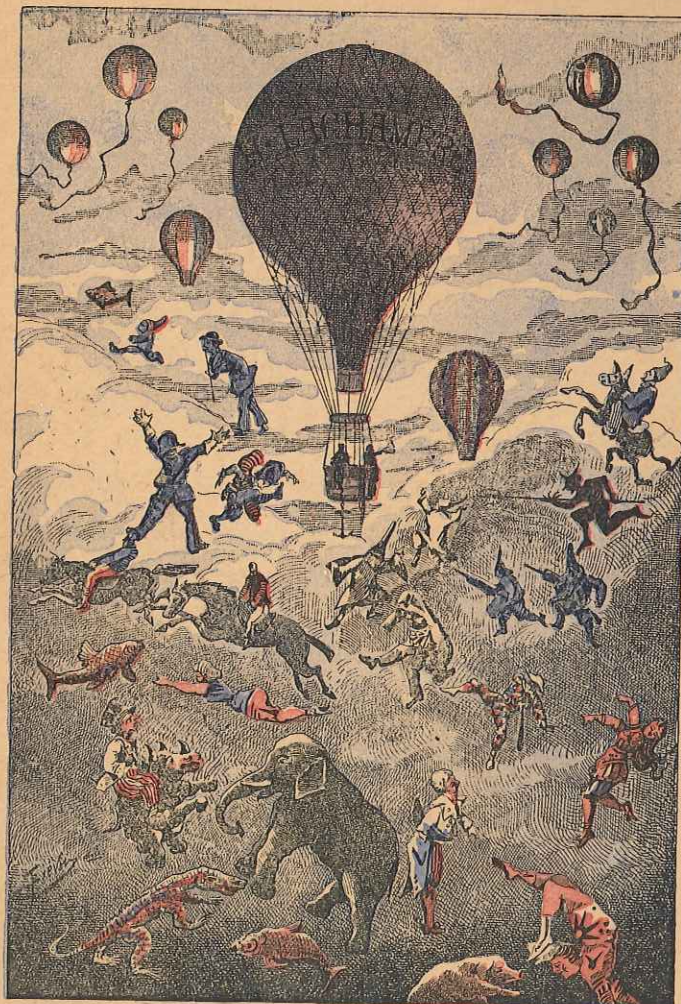
Dupetit-Thouars, c. 900^m

Dumont d'Urville, c. 1.200^m

Lapeyrouse, c. 1.500^m

Tous ces Aérostats sont en Soie de Chine & sortent des Ateliers de M. LACHAMBRE, c'est dire qu'ils sont établis avec les derniers perfectionnements de la construction aéronautique.

MANUFACTURE D'AÉROSTATS DE VAUGIRARD

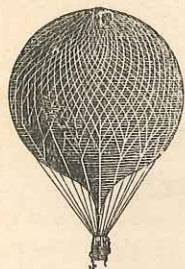


24, Passage des Favorites (271, rue de Vaugirard) PARIS

ÉCOLE D'AÉROSTATION MÉTÉOROLOGIQUE

Fondée en vertu de l'article 12 du décret du 15 Juillet 1850

8, rue du Faubourg-Montmartre, à PARIS



ASCENSIONS

PUBLIQUES ET PRIVÉES

au gaz et à l'air chaud

CONSTRUCTION D'AÉROSTATS

de toutes grandeurs

Adresser la Correspondance
et les ordres au Raincy

DEPOT AU RAINCY (Seine-et-Oise), 4, ALLÉE DU VILLAGE, 4

Capitaine HENRI LECOMTE, Directeur

Membre de l'Académie d'aérostation météorologique

CONCESSIONNAIRE DU BALLON CAPTIF DE L'AVENUE RAPP (EXPOSITION UNIVERSELLE 1889)

Le Raincy, le 189

Monsieur le Maire,

Je prends la liberté de faire appel à votre haut patriotisme dans l'espoir que vous voudrez bien aider à l'extension de notre école, en nous gratifiant d'une commande aérostatique, suivant programme que vous trouverez d'autre part.

Nos élèves, pleins d'ardeur et de bonne volonté, sont tous appelés à faire leur service dans le génie militaire, c'est vous dire qu'ils comptent un peu sur vous pour leur faciliter l'accomplissement des devoirs qu'ils se sont imposés.

J'ai l'honneur de vous présenter, Monsieur le Maire, l'assurance de mon profond respect.

HENRI LECOMTE,

RÉFÉRENCES: MM. les Maires de Bar-le-Duc, (Meuse), Villemomble (Seine), Noisy-le-Sec, (Seine), Ambert (Puy-de-Dôme), Montluçon (Allier), Saint-Dié (Vosges), Rodez (Aveyron), Provins (Seine-et-Marne), Château-Thierry (Aisne), Saint-Hilaire-du-Harcouet (Manche), Avize (Marne), Etampes (Seine-et-Oise), Gournay (Seine-et-Oise), Lons-le-Saulnier (Jura), Laval (Mayenne), Valmy (Marne), Mortain (Manche), Nogent-sur-Seine (Aube), St-Dizier (Hte-Marne), Bar-sur-Aube (Aube), Chaumont (Hte-Marne), Dijon (Côte-d'Or), Valenciennes (Nord), Belfort (Haut-Rhin), Loudun (Vienne), Vienne (Isère), etc. etc.

T. S. V. P.

Par décision ministérielle en date du 9 Novembre 1888, les élèves de l'Ecole d'Aérostation Météorologique, seront incorporés dans le Génie, pour être affectés aux Compagnies de Sapeurs aérostiers, lorsqu'ils réuniront les conditions de taille et d'aptitude physique pour cette arme.



BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
DE LA REVUE DU NORD

NOTES

SUR

L'HISTOIRE DE L'AÉROSTATION

dans

LA RÉGION DU NORD DE LA FRANCE

(1783 à 1851)

PAR

EUGÈNE DEBIÈVRE

Bibliothécaire de la ville de Lille

PARIS

REVUE DU NORD

30, RUE DE VERNEUIL 30

LILLE

GUSTAVE LELEU

11, RUE NEUVE, 11

1895

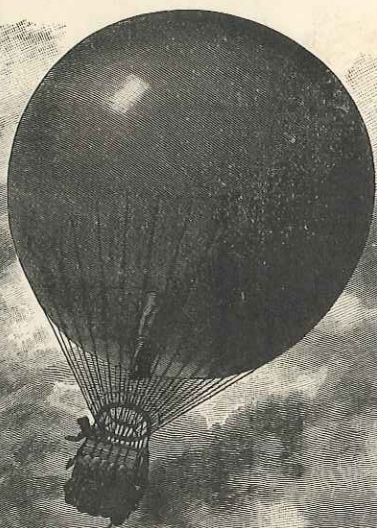
Association Générale
AÉRONAUTIQUE



sous le patronage de
L'AÉRO CLUB DE FRANCE

STATUTS

SIÈGE SOCIAL
35, Rue François-I^{er}, 35
PARIS



SPORT AÉRONAUTIQUE DE LA SEINE

Maurice SCHWEITZER

AÉRONAUTE-CONSTRUCTEUR

Bureau à S^t Denis Rue de la Charbonnerie 8

Monsieur le Président
Messieurs les membres de la commission des fêtes.

Ascensions Publiques et Privées

Ascensions Maritimes

Voyages de Long Cours

DIURNES & NOCTURNES

Ascensions scientifiques et d'Amateurs

Départ de Nuit
avec Projections électriques

Publicité Aérienne

FEUX D'ARTIFICE AÉRIENS

BALLONS PILOTE & MONTGOLFIER

Sujets Grotesques

Organisation de Fêtes Aérostatiques



serpentins, bombes aériennes, banderoles et parachutes tricolores, distributions de jouets aérostatiques aux enfants.

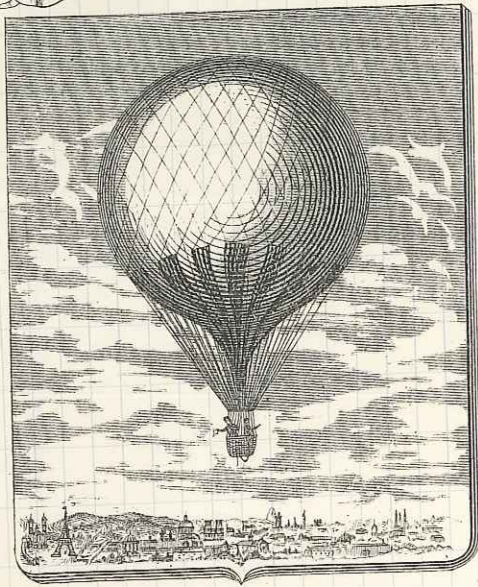
Messieurs, je vous propose cette grande fête aérostatique pour la somme de 75 francs. à titre de réclame.

À l'occasion de la fête de votre commune je viens messieurs me solliciter et vous proposez. l'organisation, d'une grande fête aérostatique avec ballons montés. À cet effet je tiens à votre disposition un ballon de 500 mètres avec un programme nouveau et inépuisable.

Programme.

Pendant le gonflement lâcher de ballons pilotes serpentins, animaux et personnages, sujets grotesques. Au départ lâcher d'un similis ballon dirigeable (le ville de Paris.) mesurant 10 mètres de long sur 3 mètres de circonférence. Pluie de drapacane, serpentins, bombes aériennes, banderoles et parachutes tricolores, distributions.

LES AMIS DE L'AÉROSTATION



Paris, le 3 Juillet, 1895

Monsieur le Maire,

À l'occasion des fêtes qui auront lieu
cette année dans votre ville

J'ai l'honneur de vous proposer d'organiser
des expériences aérostatiques suivies d'une ascension

Vous n'ignorez pas, Monsieur le Maire,

que ce spectacle offre un grand intérêt pour le
public et un puissant moyen d'attraction pour
les populations voisines

Les Amis de l'Aérostation, n'ayant pour
but que le développement de l'art aérostatique ne
demandent que la fourniture du gaz et le rembourse-
ment des frais

Dans l'espoir d'une réponse favorable

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes salu-
tations empreintes.

BUMOUTIER

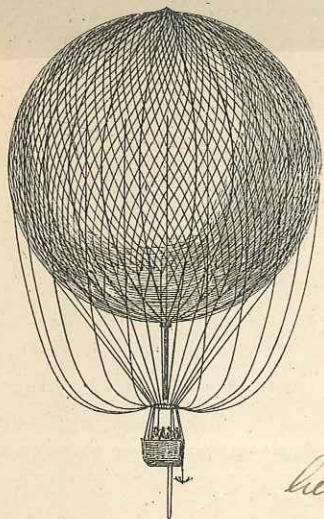
P. S. Dans le cas où la fête serait organisée par un
comité autre que le conseil municipal, je vous serais
très obligé de vouloir bien transmettre la présente
lettre à Monsieur le Président de la commission des
fêtes

BUMOUTIER

Ascensions Scientifiques
publiques & privées

S'ADRESSER pour RENSEIGNEMENTS

François BUMOUTIER
Océonaute
3, Rue Boissieu
Paris - Montmartre



Paris. le 22 juin 1896

Monsieur,

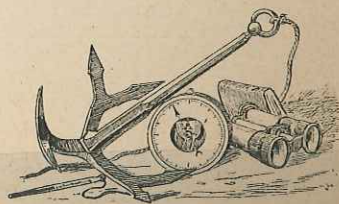
La fête annuelle de Neuil devant avoir lieu dans quelques jours. je viens vous offrir mes services afin d'organiser l'ascension d'un ballon monté destiné à rehausser l'éclat de cette fête.

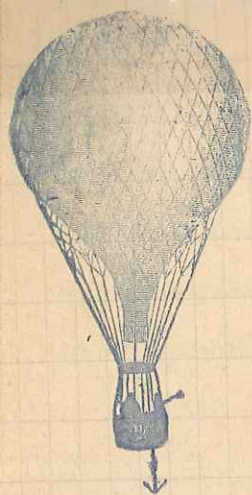
Sachant que le comité d'organisation ne dispose que de ressources fort limitées. je vous ferai des conditions excessivement avantageuses. Je ne demande absolument que la fourniture du gaz de quoi gonfler mon ballon de 500 mètres cubes sans aucune autre rétribution ou indemnité.

Estimant qu'il ne peut être fait d'offres à la fois plus avantageuses et plus dignes. je soumets cette demande à votre haute appréciation et reste à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.

Veuillez agréer, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Maurice Spulmann
Elève de l'Ecole Française de Navigation Aérienne
2 Rue Poulet (Paris)





CHARLES GILBERT
AÉRONAUTE-CONSTRUCTEUR
25, R. Boissy-d'Anglas
PARIS

Paris le 24 Mars 1896

Commission Municipale des fêtes
de la Ville de Pithiviers (Loiret)

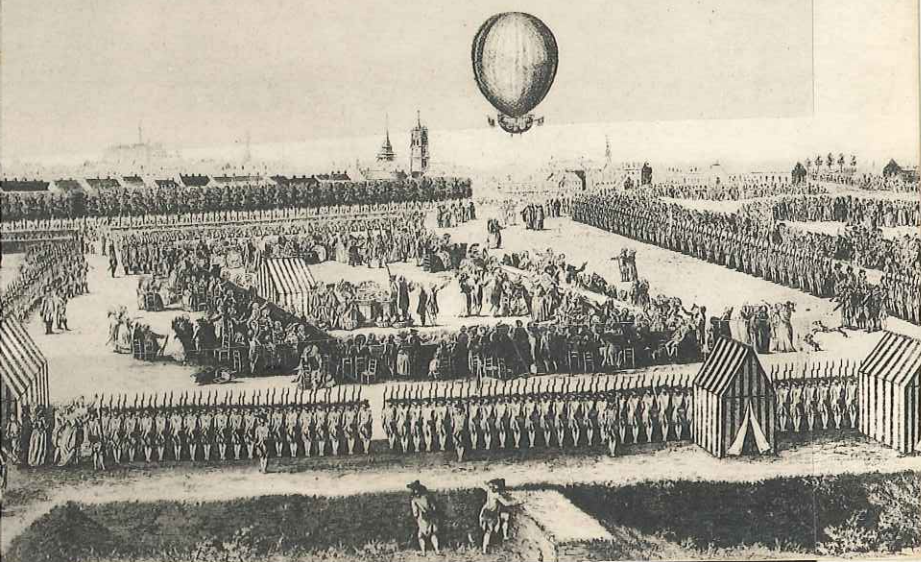
Monsieur le Maire.

En raison du prochain concours de pompes qui doit avoir lieu le lundi de la Pentecôte, j'ai l'honneur de vs soumettre le programme d'une G^{de} Attraction sensationnelle fin de Cycle (Siècle) incomparable, et dont vous recevrez en même temps que la présente, la lithographie où figure exactement cette attraction: l'Ascension fin de Siècle (cycle) de l'Aéro-Cycle Rotateur monté à bicyclette par votre serviteur, corsée d'un Rallye-Ballon, l'œuvre d'entraînement pouvant être utilisée en temps de guerre au transport des dépêches par voies aériennes et terrestres, etc... etc...)

Des cyclistes figurant l'ennemi sont lancés à ma poursuite, ils ont mission de me faire prisonniers à l'atterrissage ou dans un rayon de tant... de ce point, me prendre mes dépêches et les rapporter en ville, etc... des primes seraient allouées aux porteurs de ces dépêches, qui me les auraient enlevées, m'empêchant ainsi de remplir la mission qui m'aurait été confiée, etc... il est bien entendu, que si je parviens à échapper à l'ennemi, et que je rapporte moi-même mes dépêches, la prime allouée à chaque dépêche que je représenterai, serait ma propriété... Cette lutte de sagacité entre aéronaute et cycliste, ne manque pas d'intérêt.

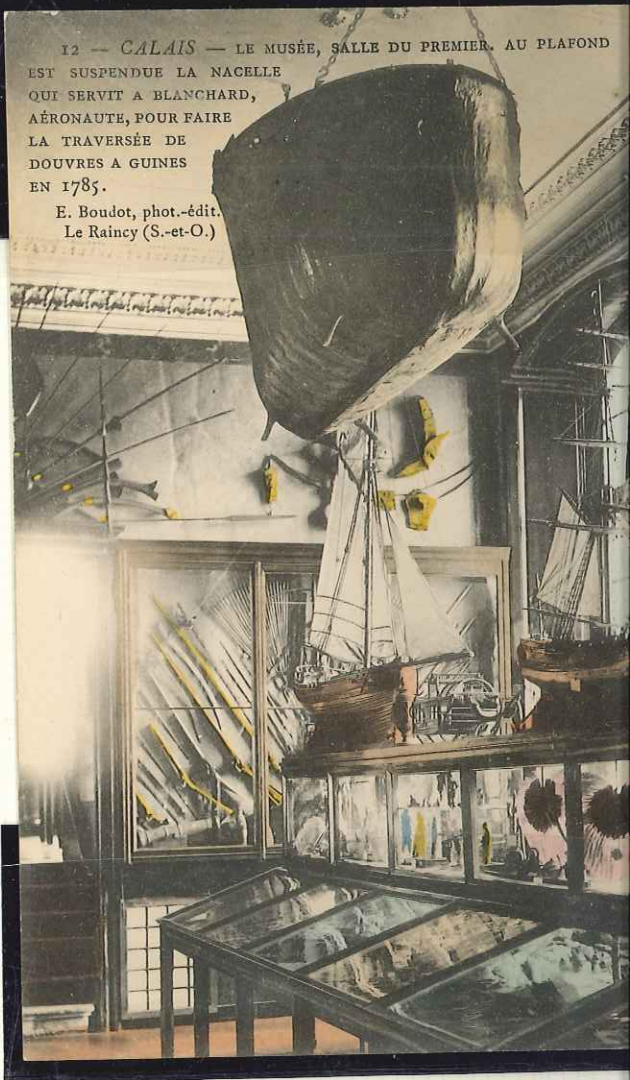


2029. - Histoire de l'Aérostation
 Ascension à Lille le 26 Août 1785 par Blanchard et le Chevalier de L'Espinard.
 (estampe de I. Helman, d'après Louis Watteau, de Lille)



12 — CALAIS — LE MUSÉE, SALLE DU PREMIER. AU PLAFOND
 EST SUSPENDUE LA NACELLE
 QUI SERVIT A BLANCHARD,
 AÉRONAUTE, POUR FAIRE
 LA TRAVERSÉE DE
 DOUVRES A GUINES
 EN 1785.

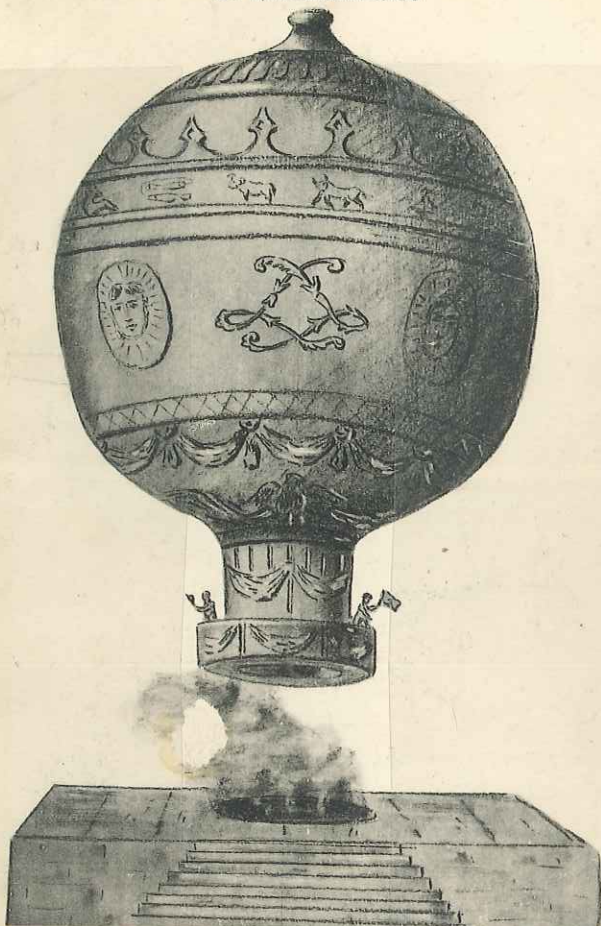
E. Boudot, phot.-édit.
 Le Raincy (S.-et-O.)



ostation
 la Concorde,
 de la Fête du
 Napoléon 1^{er}



1187. - Premier voyage aérien dans une Montgolfière
21 Novembre 1783



Pilâtre de Rosier et le Marquis d'Arlandes partent du Château de la Muette (Bois de Boulogne) pour atterrir à la Butte aux Cailles. Hauteur ascensionnelle 1000 m. Leur Montgolfière avait 24 m. de diamètre sur 25 m. de hauteur - J. H.

118. - Les premiers essais d'aviation au XVIII^e siècle, d'après un document de la Bibliothèque Nationale J. H.



Invention nouvelle pour descendre du haut d'un édifice sans le secours d'un escalier.
Six? Du haut en bas.
Du haut en bas.
C'est ainsi, qu'à force de bras.
Archimède dans sa gondole.
Ira, dit-on traîner cela.
Du haut en bas.

2032 - Histoire de l'Aérostation



Montgolfière lancée le 3 Août 1800, à Paris, dans les Jardins de Tivoli.

Fondation de l'Aéronautique Club de France



Paris 1897

Fondation de l'Aéronautique Club de France



Paris 1897



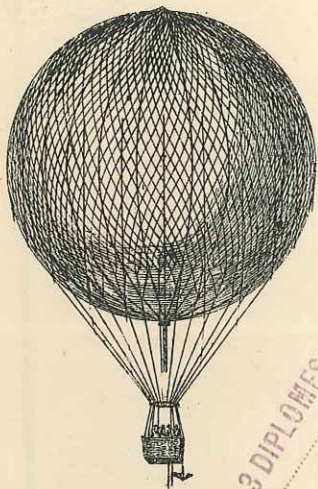
Dijon 1898: Exposition Universelle



Association Parisienne d'Aérostation

Louis Gouvreux, Directeur - Georges Corcelle, Secrétaire
AÉRONAUTES

SIÈGE SOCIAL : 4, RUE MALHER, PARIS
(anciennement : 339, Rue Saint-Martin.)



3 DIPLOMES D'HONNEUR en 1896

Paris, le 15 / 4 1898

MONSIEUR LE MAIRE.

Parc Aérostatique
à Colombes (Seine)

Ascensions
Publiques, Scientifiques
& Privées.

Entreprises
De Fêtes Aérostatiques

Ascensions libres & captives
dans les Villes d'Eaux, &c.

Excursions Aériennes Homateurs

Ascensions Diurnes & Nocturnes
à long cours
& à grande hauteur

Rally-Ballon.

Ascensions maritimes
Descente en Parachute

Ballon captif transportable
pour les Villes n'ayant pas d'usine à gaz

Inflamment au Gaz d'Eclairage
& à l'Hydrogène pur.

Ballons de 380^{m³} à 3000^{m³}

L'Association Parisienne d'Aérostation a l'honneur de vous informer qu'elle tient à votre disposition un matériel aérostatique de premier ordre, nous permettant d'assurer un succès certain aux ascensions que nous pourrions avoir l'honneur d'exécuter dans votre ville, pour quelque circonstance que ce soit, Fêtes, Inaugurations, ou autres.

Les divers appareils que nous avons à expérimenter, exigeant une série de voyages aériens, nous avons décidé d'organiser des ascensions foraines à des prix réduits qui nous permettront de rentrer dans une partie de nos frais.

Quoique nos ascensions soient scientifiques, nous ne changeons rien aux préparatifs du départ, offrant ainsi aux habitants placés sous votre intelligente administration, le spectacle grandiose que ne manque jamais de donner l'ascension d'un ballon libre et monté.

Un livre de bord soigneusement tenu, ainsi que la haute précision de nos appareils enregistreurs, nous permettent, après chaque ascension, d'établir un diagramme accompagné d'un compte-rendu détaillé comportant le résultat des expériences et des observations météorologiques, ainsi que les épreuves photographiques prises en cours de route.

Nous osons espérer, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien prendre notre offre en considération et nous faire l'honneur d'ajouter votre nom à la liste de nos collaborateurs des grands problèmes aéronautiques dont nous nous sommes faits un devoir de chercher la solution.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions, Monsieur le Maire, d'agréer l'assurance de notre parfaite considération.

Le Directeur,

L. COUVREUX.

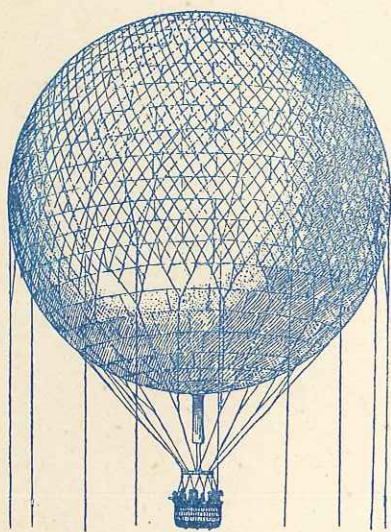
Le Secrétaire,

G. CORCELLE.

P. S. — Nous sommes tout à votre disposition pour vous donner tels renseignements que vous désirerez, les ascensions étant traitées d'après des conditions envoyées sur demande.

ATELIERS AÉROSTATIQUES DE LA SEINE

Constructions & Ascensions



ELIE LASSAGNE

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR

GRAND PRIX

EXPOSITION



INTERNATIONALE

1898

~~102, Route de Châtillon, 102~~

~~MALAKOFF (Seine)~~

ENTREPRISE DE SPECTACLES AÉROSTATIQUES

pour Fêtes publiques, Inaugurations,
Fêtes Annuelles, Fête Nationale,
Concours, Expositions, etc.

BALLONS CAPTIFS A BRAS ET A VAPEUR

ASCENSIONS Scientifiques et d'Amateurs

FOURNITURES GÉNÉRALES pour l'Aérostation

ÉTUDES, PLANS, DEVIS pour tous travaux concernant l'Aéronautique

Expériences Combinées D'AÉROSTATION & DE VÉLOCIPÉDIE (Thème Militaire)

CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES SUR L'AÉRONAUTIQUE ET L'AÉROMÉTRIE



Palaiseau
Malakoff, le

MONSIEUR LE MAIRE,

Désireux de faire connaître la supériorité de construction des Ballons sortant de mes ateliers, je viens vous faire mes offres de services pour l'organisation de tout spectacle aérostatique qu'il vous plaira d'organiser dans votre ville.

Laissant de côté toute idée de spéculation, je puis vous offrir des conditions défiant toute comparaison avec celles de mes concurrents SÉRIEUX.

Dans l'espoir d'être honoré de votre confiance, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma parfaite considération.

E. LASSAGNE.

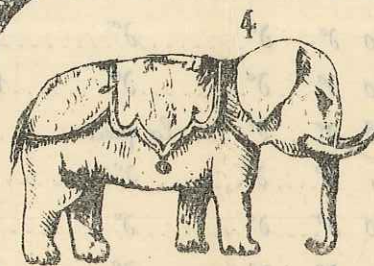
La Maison Delousteau a créé de nouveaux modèles qui lui permettent de donner dans les meilleures conditions des sujets grotesques s'enlevant au gaz d'éclairage, avec de nouvelles couleurs transparentes.



Ballon à Orisflamme
Enlevant des Alégoies

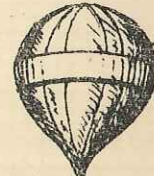


3



4

Ballon à Parachute
5



Permission de dix heures



6 Mongolifiere



Geant de 4 Mètres



Chasseur à Cheval



Valet de Chien



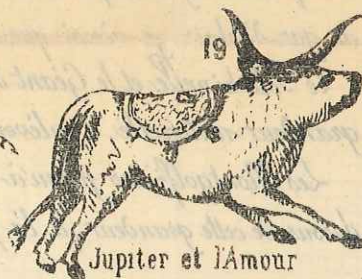
Sanglier 10



Arlequin Cassandre



Perrot & Colombine



Jupiter et l'Amour



Garde Champêtre



Robert Macaire



Bertrand



Chinois



Anglais



Espagnol



Autrichien



Zouave



Ecoissais



Russe



Chasseur



Hussard



Carabinier



Gladiateur



Michineille



La mère Michel



et son Chat



Marquis



Marquise



Petits Marquis & M



Bacchus



43



Le nouveau Pour ce agna



Ours



Rhinocéros



Lion



Poisson

Prix-Courant des Personnages et Animaux, en Baudruche simple & double.

Les sujets simples s'enlèvent à l'Hydrogène ou au Gaz d'éclairage.

Les sujets doubles, pour servir d'enseignes et de réclame.

Les sujets N°1 ont de 0^m 80^c à 1 mètre de hauteur

N°2 ont de 0^m 80 à 1 mètre de hauteur, mais avec grosses têtes

N°3 ont de 1^m 80 à 2 mètres

Les animaux N°1 et 3 ont de 0^m 60^c à 80^c de haut. p. les pièces ordinaires

Hommes.

Pompier, Louave, Hussard, Artilleur, soldats de tous uniformes, Garde-Champêtre
Conscrit, Beau-Nicolas, Parpan, Bailli, Normand, Arlequin, Pierrot, Cassandre...
Chicard, Figaro, Bazile, Marquis, Clown, Clodoche, Acrobate, Lutteur, Apothicaire
Orang-Outang, Pourceaugnac, Pâtissier, Charcutier, Chasseur, Valet de chien, Sauvage
Nègre, Chinois, Persan, Arabe, Gendarme, Robert-Maquaire, Bertrand, Satan...
Incroyable, Matelot

Femmes.

Marquise, Sultane, Mère Michel, Mère Angot, Normande, Cantinière, Colombine...
Laitière, Femme sauvage, Bayadère

Grands sujets.

Polichinelle (grandeur ordinaire) 140^f "
Géant (grandeur extra) 4^m de haut, Baudruche triple 100 "
Éléphant (grandeur naturelle) 150 "
Rhinocéros et Hippopotame (grandeur naturelle) Baudruche double 80 "

Animaux

Lion, Crocodile, Tigre, Panthère, Cochon, Sanglier, Chas...
Cheval, Âne...
Bœuf, Vache, Écurieau...
Zèbre, Dromadaire, Mules, Curs...
Poissons...
Cheval et jockey - Âne et Cavalier

Scènes comiques aériennes

Grande Chasse. - Robert-Maquaire, - Bertrand et les Gendarmes. - La Mère Michel et son Chas.
N°1 et N°2 Denis. - N°1 et N°2 Sipelet. - Coxtonche et sa bande enlevant des femmes. - Bacchus sur son ton.
Louave et Kroumir. - Dompteur de Crocodile. - Course au Cochon. - Malade et Apothicaire. - Permission de 10 h.
Arlequin et Cassandre, - Pierrot et Colombine, - Roi d'Yvetot sur son Âne.



Au Magasin :

32

RUE VIVIENNE

Entre

LA BOURSE

ET LES BOULEVARDS



ON PARLE TOUTES LES LANGUES MODERNES

PRESTIDIGITATION

Spécialité des articles de plaisanterie, nouvelles surprises, attrapes et toutes les nouveautés de la physique amusante, hautes nouveautés pour amateurs et sociétés comme pour enfants de tous les âges.

Chacun trouvera quelque chose à son goût

PRIX FIXE



PRIX FIXE

OCCASION UNIQUE

Pour les CADEAUX les plus ORIGINAUX et JOYEUX que l'on puisse imaginer.

RÈGLEMENT DE LA VENTE

(établi dans l'intérêt des acheteurs mêmes)

Avant de vendre un article, on fait d'abord voir aux visiteurs les tours qu'on peut exécuter avec ; mais le secret ou la manière d'exécuter, ne sera expliqué qu'à l'acheteur, seul, après l'achat, et d'une manière complète.

Articles depuis 25, 50, 75 cent. 1 f. jusqu'à 100 francs



Rue Vivienne, 32

(Entre la Bourse et les boulevards)

E. SACCANI de New-York.

Paris — Typ. RINUY, rue Davy, 41





JULHES, CAPITAINE-AÉRONAUTE

Honoré de la Médaille commémorative des Volontaires de 1870-71

MÉDAILLES OR & ARGENT AVEC DIPLOMES

France, année 1876-78, — 79-80. — 81-83. — Autriche, 1878. — Belgique, 1878. — Italie, 1880-83

CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL MILITAIRE DU CHRIST DE PORTUGAL

ET DE L'ORDRE DU NICHAN-ISTIKHAR, ETC.

Par décret du 19 Avril 1882, de M. le Président de la République Française, en vertu d'une décision de la grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, il a été autorisé à accepter et à porter les décorations qui lui ont été conférées.

Membre correspondant du Cercle Polytechnique de Paris

Membre titulaire de la Société Académique Franco-Hispano-Portugaise de Tous

ASCENSIONS

OFFICIELLES, SCIENTIFIQUES, PRIVÉES, ET DIURNES ET NOCTURNES

Ballons captifs et libres, Expositions : Paris 1878, Bordeaux 1882, Turin (Italie) 1884

CONSTRUCTIONS

BALLONS A GAZ ET MONTGOLFIÈRES DE DIFFÉRENTES CAPACITÉS

BALLONS

Eclairés par un système d'engins pyrotechniques pour fêtes de nuit

L'AÉRONAUTE JULHES

Entreprend en France et à l'Etranger tous les genres d'ascensions publiques, scientifiques et particulières

52, Rue de Malte, 52

PARIS



FÊTES PUBLIQUES

AVIS AUX MUNICIPALITÉS

J'ai l'honneur d'informer MM. les Maires et Conseillers municipaux que, pour ajouter à l'éclat des Fêtes de leur localité, je me tiens à leur disposition pour faire des ascensions aérostatiques. Ce genre de spectacle qui consiste à assister au gonflement et au départ d'un ballon libre ; enlevant une ou plusieurs personnes, est toujours une des grandes attractions de la Fête et contribue sûrement, à en assurer le succès.

Je crois que les Municipalités ont intérêt à développer le goût de l'aérostation, utilisé surtout pour l'éducation populaire. Dans le but de recruter des hommes sensés, capable de définir dans de sages écrits, les magnificences de ces voyages aériens auxquels rien n'est comparable, et le cas échéant de se mettre au service du Pays.

C'est pourquoi j'offre de faire des ascensions en demandant seulement le remboursement des dépenses. A chaque ascension j'ajoute toujours et sans augmentation de frais un lâcher de ballons pilotes d'un mètre de hauteur et ce pendant toute la durée des opérations du gonflement.

Ayant des ballons cubant 450, 800 et 1.200 mètres ; je suis en mesure de fournir des aérostats en rapport avec la quantité de gaz que peut fournir le gazomètre de la ville.

J'ose espérer, Messieurs, qu'en raison de la modicité de mes prix, vous voudrez bien me comprendre dans le programme de vos Fêtes.

Je suis tout à votre disposition pour vous fournir les renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments dévoués.

JULHES.

GRANDS ATELIERS & CHANTIERS POUR LA CONSTRUCTION D'AÉROSTATS

DE TOUTES DIMENSIONS ET DE TOUS MODÈLES

FABRIQUE

DE BALLONS GROTESQUES PERFECTIONNÉS
MODÈLES DÉPOSÉS

SUJETS POUR CAVALCADES

Concours et comices agricoles

GRANDES ASCENSIONS

et ascensions grotesques pour fêtes publiques et privées



FABRIQUE

DE BALLONS SPHÉRIQUES ET FORME POIRE
EN BAUDRUCHE

MONTGOLFIÈRES EN PAPIER

s'enlevant à air chaud

OBJETS EN TOUS GENRES

sur commande pour accessoires de théâtre

AÉROSTATS DE DIFFÉRENTES CAPACITÉS POUR ASCENSIONS SCIENTIFIQUES

BALLONS DÉTONANTS, MONTGOLFIÈRES AVEC ARTIFICES, ETC.

H. LACHAMBRE

AÉRONAUTE-CONSTRUCTEUR BREVETÉ

Membre de la Société Française de Navigation Aérienne

24, Passage des Favorites, 24

PARIS-VAUGIRARD

PRIX-COURANT DES ARTICLES POUR FÊTES PUBLIQUES

AU COMPTANT SANS ESCOMPTE

Mai 1882

Ballons en Baudruche double

Forme poire, peints à côtes

0 ^m 40 de diamètre la pièce	2 ^f 25
0.45 — —	3.25
0.50 — —	4. »
0.55 — —	5. »
0.60 — —	6. »
0.65 — —	8. »
0.70 — —	10. »
0.80 — —	14. »
0.90 — —	18. »
1. » — —	24. »
1.12 — —	30. »
1.25 — —	40. »
1.50 — —	65. »
2. » — —	120. »

Montgolfières à chaud

Couleurs variées

1 ^m » de haut, papier de soie avec godet, la pièce	4 ^f »
1.25 — — —	1.25
1.50 — — —	1.50
1.75 — — —	2. »
2. » — — —	2.50
2.50 — — —	3.50
3. » — papier affiche avec tampon	4.50
4. » — — —	6. »
5. » — — —	9. »
6. » — — —	15. »
7. » — — —	20. »
8. » — papier fort	25. »
9. » — — —	30. »
10. » — garnies de cordes	40. »

LOUIS GODARD

PÈRE & FILS

80, Avenue de St Ouen.

BATIGNOLLES - PARIS

AÉRONAUTES des FÊTES OFFICIELLES
et de l'Hippodrome de Paris
CONSTRUCTEURS & AÉRONAUTES DU GÉANT.

ASCENSIONS de LONG COURS.

en 1850 de Paris à Ostende en 4^h 17 Voyages
en 1851 de Paris à Bar-le-Duc en 4^h 6 Voyages
en 1851 de Paris à Spa en 11^h Stations à
Solssons et Mézières (8 Voyages)
en 1863 Voyage du Hanovre en 15^h 9 Voyages
traversant la Belgique, la Hollande, le Zuyderzée

DESCENTES en BALLON & en PARACHUTE

DANS PARIS

Par de l'Arcade Place des Pyramides, dans
la Seine entre le Pont neuf & le Pont des Arts,
dans les Guillets, Cour de l'Hotel de
Champ de Mars, etc.

ASCENSIONS AVEC EXERCICES en tous GENRES

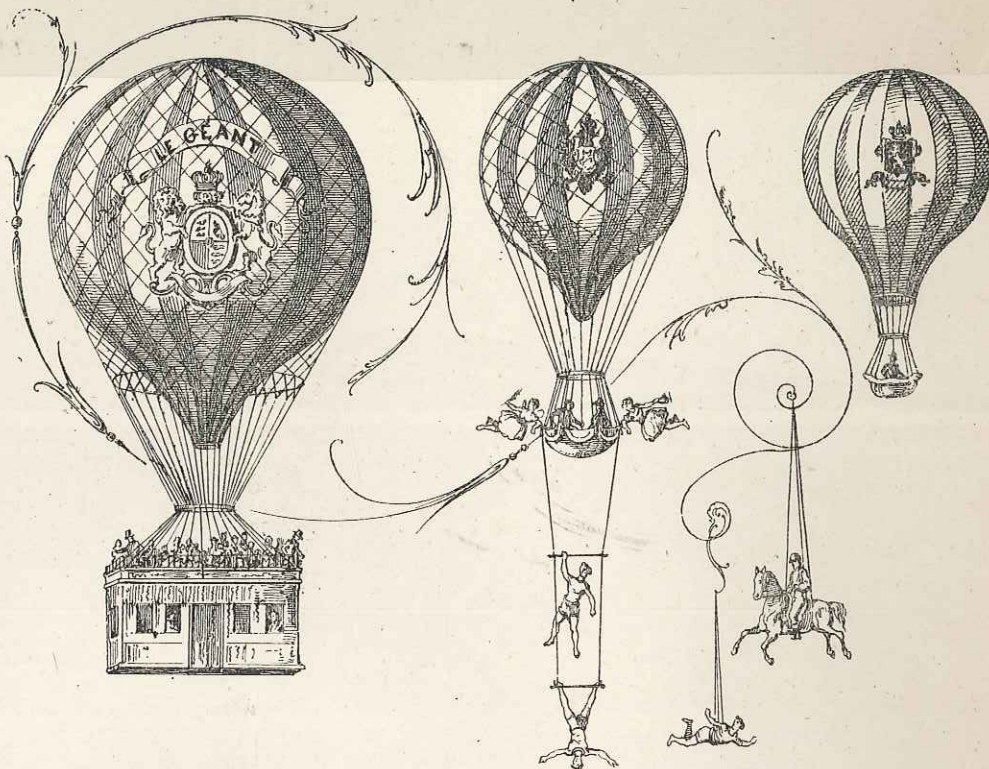
Trapèze, Anneaux, double Trapèze, etc, etc.

ASCENSIONS AVEC FEU D'ARTIFICE.

ASCENSIONS ÉQUESTRES.

ASCENSIONS ENTRE DEUX BALLONS

1217 ASCENSIONS



Monsieur le Maire,

Messieurs Godard, Aéroneutes des Fêtes officielles et
de l'Hippodrome de Paris, ont l'honneur de venir, comme par le passé,
se mettre entièrement à votre disposition pour exécuter toutes sortes
d'ascensions.

Ils pourront satisfaire à toutes les demandes que vous daignerez
leur adresser, étant complètement pourvus d'un grand matériel d'aérostation
tels que : Ballons à gaz, Montgolfières, Descentes en parachutes, Exercices du
Trapèze simple ou double et Ascensions de nuit avec feux d'artifice.

Ils fabriquent aussi des Ballons en papier depuis 1^m jusqu'à
10^m de hauteur avec inscriptions à l'équateur et parachutes distribués des
fleurs et jouets d'enfants ainsi que des sujets caricatures en baudouche et
des animaux de grandeur naturelle.

Dans l'attente de vos ordres,

Nous sommes

Monsieur le Maire,

Vos dévoués serviteurs,

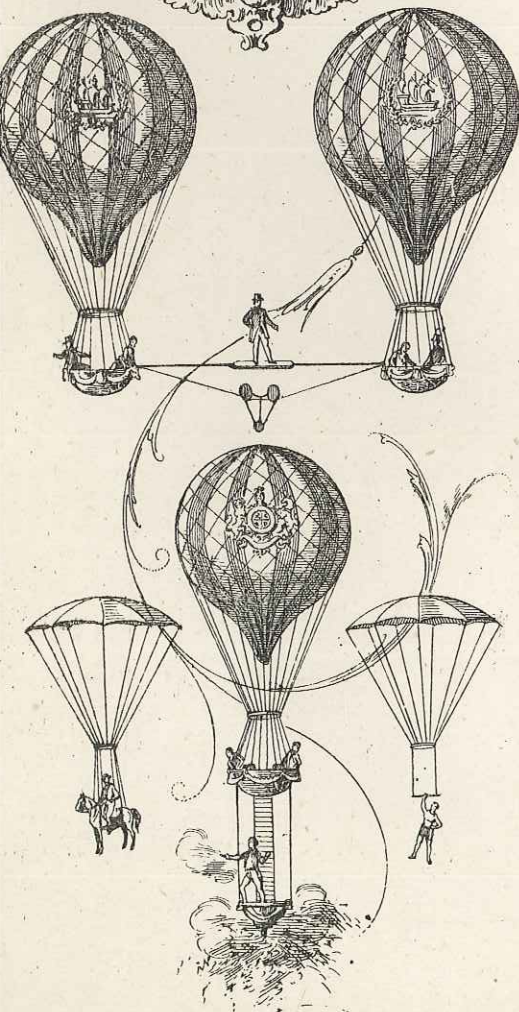
L. Godard et Fils.

Aéroneutes des Fêtes Officielles

et de l'Hippodrome de Paris,

Constructeurs et Inventeurs du Géant.

80, Avenue de St Ouen, Batignolles Paris.



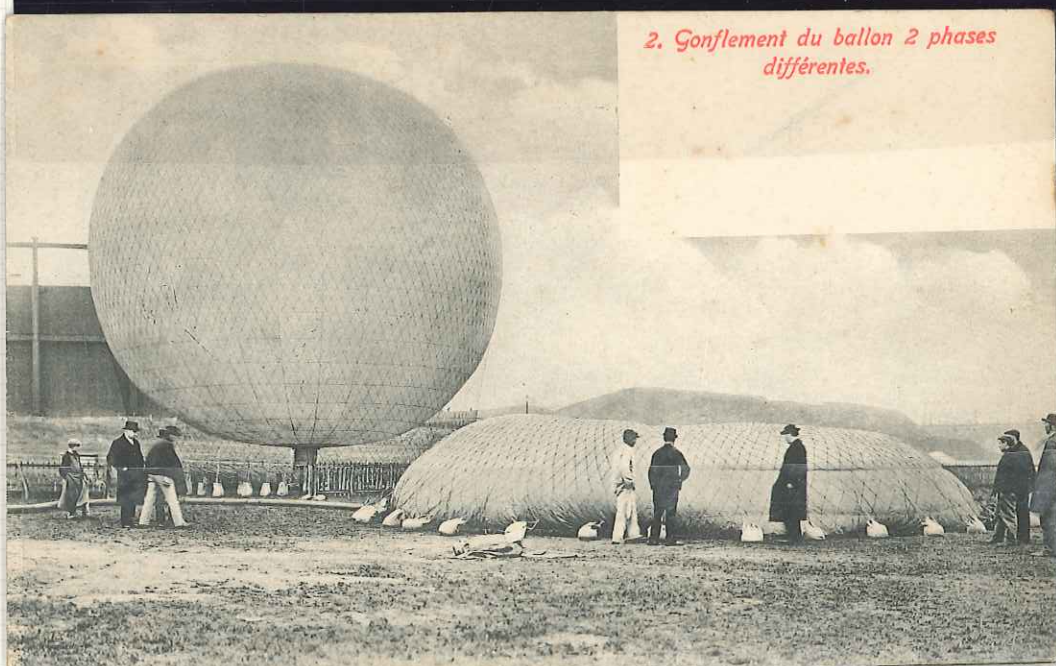
Concours Régional de Mezières Charleville Oct 1898



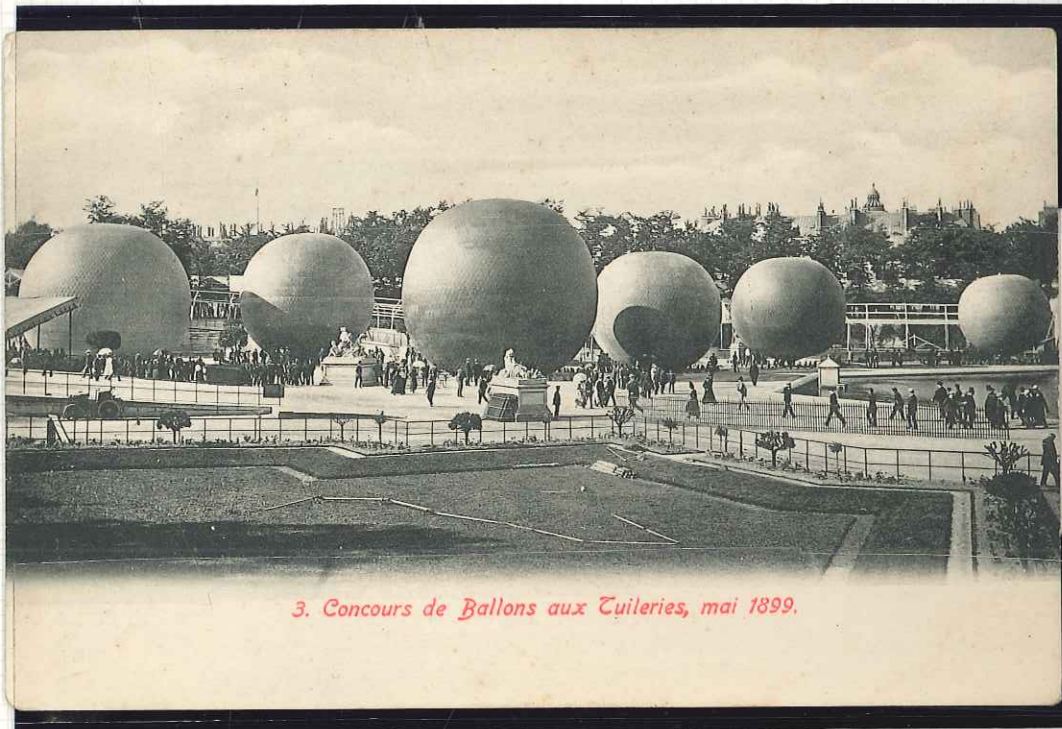
1. Ballon captif du jardin d'acclimatation (Paris).

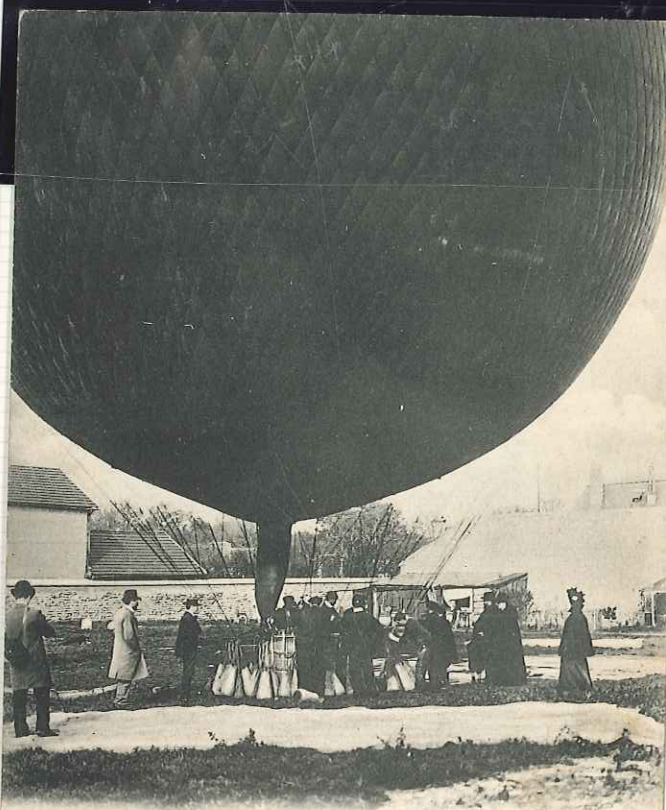


2. Gonflement du ballon 2 phases différentes.

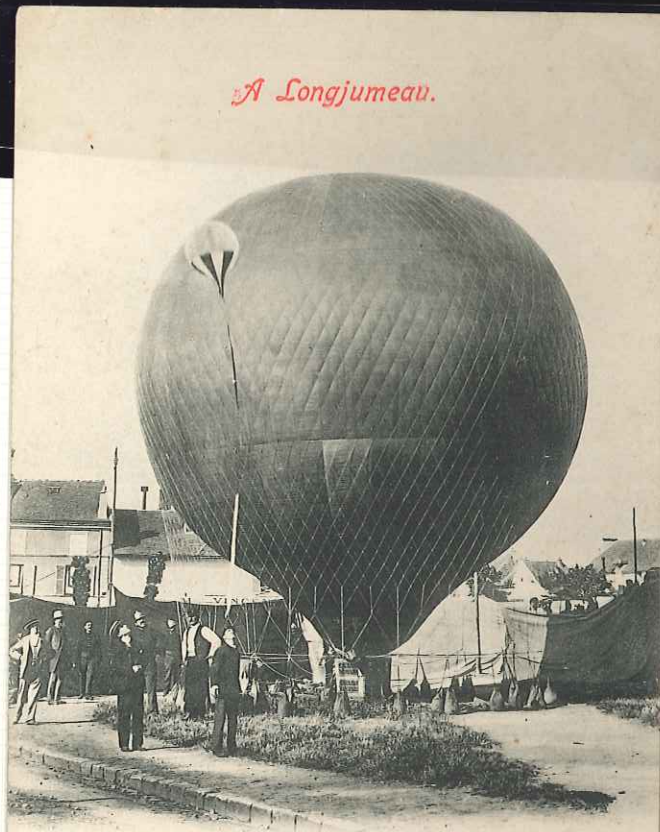


Paris Mai 1899: Fêtes Aérostatiques





5. *Accrochage de la nacelle.*



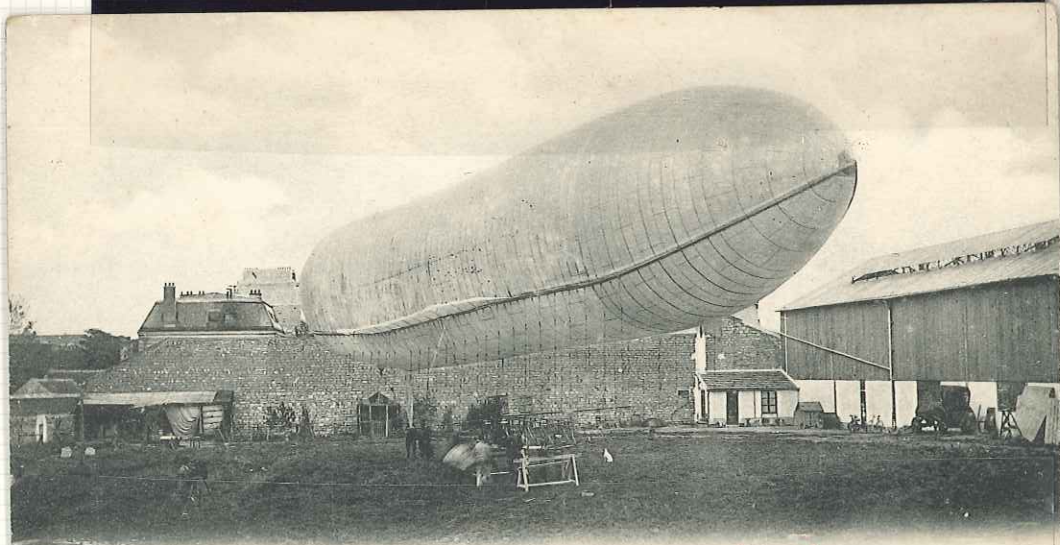
À Longjumeau.

6. *Lancement d'un ballonnet pour voir la direction du vent.*

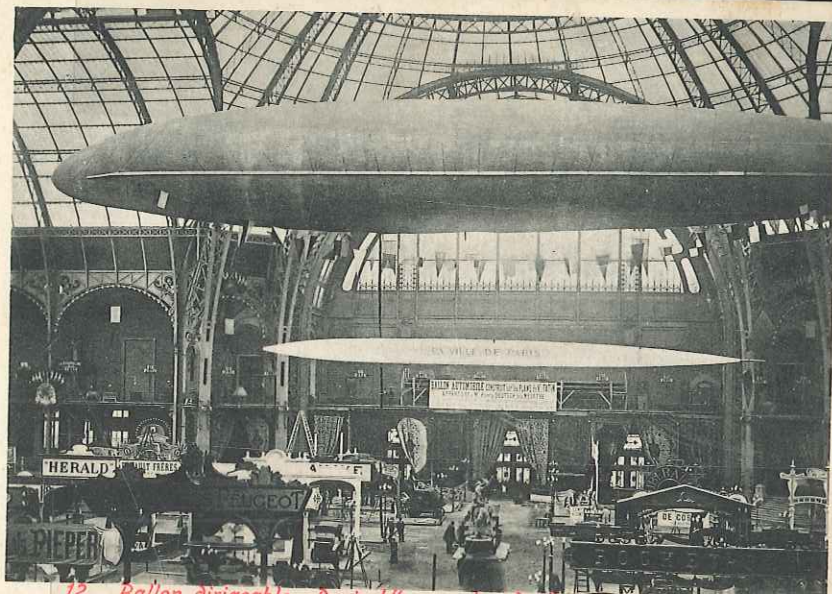
9. *Ballon sonde de Mr. Teisserene de Bort
lancé à Vincennes sept. 1900.*



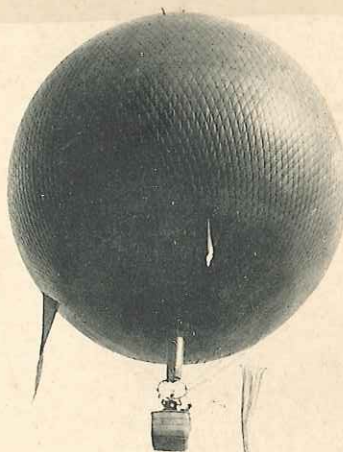
*Le ballon gonflé à moitié pour que le gaz puisse se dilater
dans les hautes altitudes.
La petite nacelle porte les appareils enregistreurs.*



10. *Un des premiers modèles de Ballons dirigeables.*



12. Ballon dirigeable „Deutsch“ au salon de l'automobile de Paris. Decembre 1901.



8. Concours de Ballons à Vincennes.
9. sept. 1900.

Le gros Ballon: La Lorraine.
Le petit: L'Orient.

AÉRONAUTIQUE CLUB



DE FRANCE

Fondé en 1897

PARC D'AÉROSTATION

à Rueil

SIÈGE SOCIAL :

58, Rue Jean-Jacques-Rousseau

PARIS



L'ASSOCIATION a pour but de vulgariser l'Aéronautique et les sciences qui s'y rattachent, notamment la Météorologie, au moyen des Ascensions, Conférences, Concours, Expériences, Expositions, etc.

Elle se propose également de favoriser les progrès de la Photographie aérienne et des phénomènes lumineux de l'atmosphère, d'encourager la colombophilie.

Elle organise des excursions aériennes auxquelles tous ses membres sont admis à prendre part gratuitement.

Elle possède une revue illustrée destinée à vulgariser ses travaux.

La Société est placée sous le haut patronage de **M. le Ministre de l'Instruction Publique** et de MM. CAILLETET, BECQUEREL, LIPPMANN, Membres de l'Institut ; le Lieutenant-Colonel ESPITALIER, le Commandant Paul RENARD, le Commandant HIRSCHAUER, Paul DECAUVILLE, ancien Sénateur ; Camille FLAMMARION, Astronome ; JAUBERT, Directeur de l'Observatoire municipal ; MARSOULAN, Conseiller municipal ; W. DE FONVIELLE, etc.

Elle est composée de membres appartenant au monde des sciences, au monde militaire et à toutes les classes de la Société.

SECTION DE PARIS. (Subventionnée par la Ville)

CETTE section comprend des Membres :

- 1° Associés : droit d'entrée, 10 fr., Cotisation mensuelle, 5 fr.
- 2° Actifs : — 5 fr., — 2 fr.
- 3° Honoraires : cotisation annuelle, 24 fr.
- 4° Titulaires : — 6 fr.

On peut se faire admettre dès l'âge de 16 ans.

Les dames sont admises à tous les titres de Membres.



Paris 1900:Exposition Universelle



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES



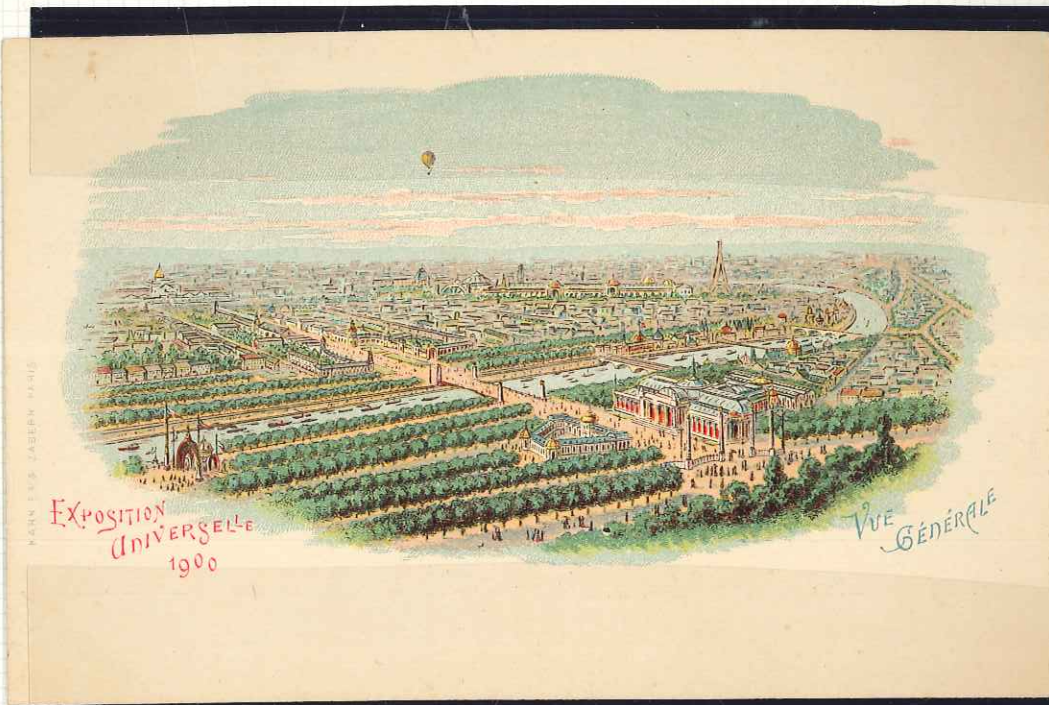
EXPOSITION
UNIVERSELLE DE 1900

Concours Internationaux
d'Exercices physiques et de Sports

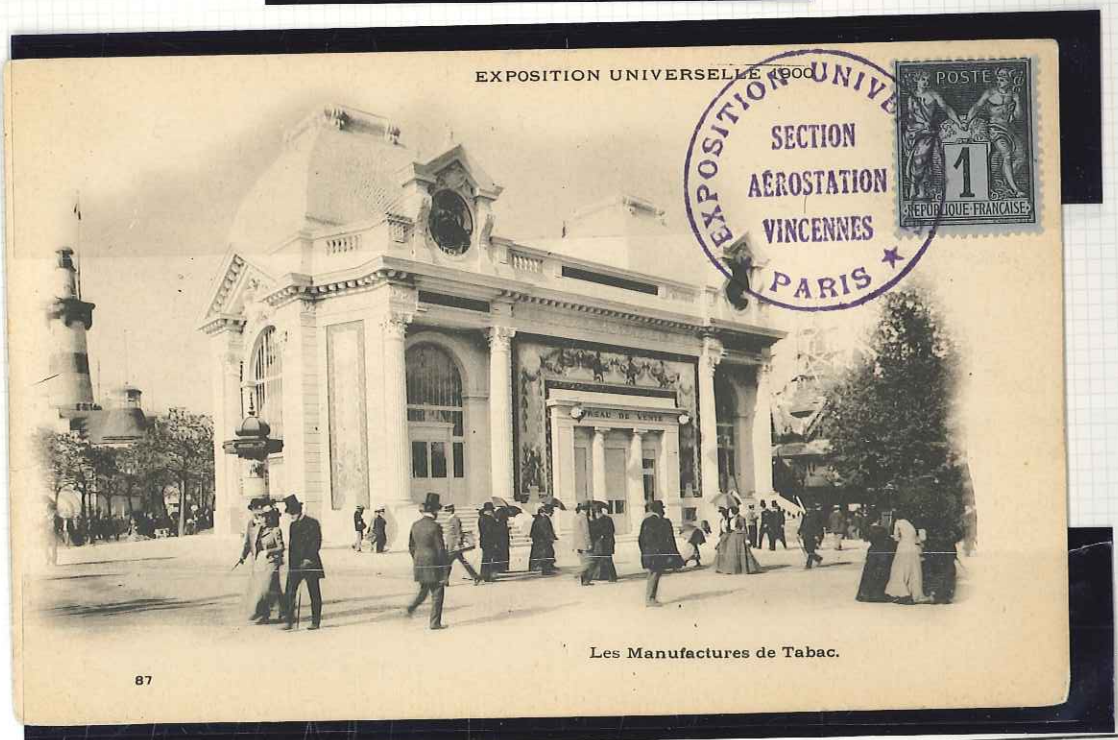
SECTION X
Aérostation

PROGRAMME

Paris 1900: Exposition Universelle



Paris 1900: Exposition Universelle



Paris 1900: Exposition Universelle



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Exposition Universelle de 1900

ANNEXE DE VINCENNES

CONCOURS INTERNATIONAUX
D'EXERCICES PHYSIQUES & DE SPORTS

SECTION X

Aérostation

Enceinte réservée à l'Aérostation

Concours du 9 SEPT 1900

Valable pour une Personne

Monsieur Jacques Balsan



donne entrée dans l'enceinte du Concours,
l'entrée de l'Exposition restant soumise aux condi-
tions ordinaires.

Ascensions, Publiques, Privées, Scientifiques & Réclames



Cercle des Aérostats Réunis
21, Rue de l'Hermet, 21, SAINT-OUEN (Seine)

LOUIS MORET, DIRECTEUR

AÉRONAUTE CONSTRUCTEUR

MEMBRE DE L'ACADÉMIE D'AÉROSTATION MÉTÉOROLOGIQUE DE FRANCE

Saint-Ouen, le 24 Mai 1901

Ascensions de Ballons

GONFLÉS

Au Gaz et à l'air Chaud

Construction D'AÉROSTATS
de tous Cubes

SPECIALITÉ de SOUPAPES
à Air Comprimé
Système Louis MORET

Ascensions Nocturnes
avec Feux d'artifice

Mongolfières et Ballons Réclames
Ascensions Captives

Levé de Plans Topographiques
par la Photographie en ballons



Monsieur le Maire

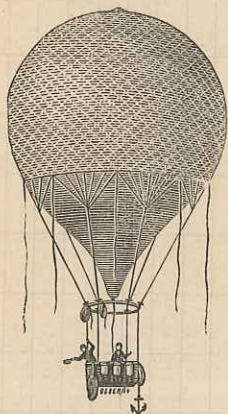
*Le Cercle des aérostats réunis a l'honneur
de vous proposer l'ascension d'un ballon
à l'occasion de la fête de votre Ville
disposant de ballons de différents
cubes (depuis 400, 650, 2000 mètres) j'espère
que votre choix se fera sur nous
Dans l'espoir d'une bonne réponse
recevez Monsieur le Maire mes
salutations les plus empressées
Pour le Cercle*

Louis Moret

21 rue de l'Hermet St Ouen



Ascensions Publiques
ET PRIVÉES



Ascensions maritimes

Voyages de Long-Cours diurnes et nocturnes

Organisation de Fêtes aérostatiques

ASCENSIONS AU GAZ ET A L'AIR CHAUD

Construction d'Aérostats de toutes grandeurs

ASCENSIONS SCIENTIFIQUES

Désiré Gontier

CAPITAINE AÉRONAUTE

Passage Maurice, PIERREFITTE, Près SAINT-DENIS

Pierrefitte, le 20 Juin 1902

Monsieur le Maire

J'ose me permettre de vous faire parvenir
mon programme pour joindre parmi les
genre d'attractions que vous organiser chaque
année à l'occasion de la fête Nationale
J'ose me permettre Monsieur le Maire de tenir
à votre disposition l'organisation d'une grande fête
aérostatique qui consisterait dans l'ascension d'un
joli ballon qui serait monté par moi-même accompagné
de mon second.
Je vous demande donc Monsieur
pour tous frais d'organisation pour cette fête le gaz nécessaire
au gonflement de mon ballon plus une très minime somme
pour pouvoir couvrir mes frais.

Pensant Monsieur le Maire que
un genre d'attraction sera classé parmi vos divertissements
je tiens à votre disposition le programme ainsi qu'une
série de certificats

Recevez Monsieur le Maire
Mes salutations distinguées
Désiré Gontier